

**L'ETUDE POUR  
LA  
FORMULATION DES PROJETS  
SUR DEVELOPPEMENT RURAL  
DANS LA PROVINCE DE KIBUNGO  
REPUBLIQUE DU RWANDA  
LE RAPPORT FINAL**

**JUIN 2005**

**ADENCE JAPONAISE DE COOPERATION  
INTERNATIONALE  
(DEPARTEMENT REGIONAL IV, AFRIQUE)**

**IC NET LIMITED  
JAPAN TECHNO CO., LTD**

<b>4R</b>
<b>JR</b>
<b>05-09</b>

## Table des Matières

Carte, Photos, Acronymes and Abréviations

Chapitre 1 : Envoi d'un groupe de formation de projet .....	1
1.1 Historique et objectif du groupe de formation de projet .....	1
1.2 Structure du groupe d'étude, responsabilités et dates d'investigation au Rwanda .....	4
1.3 Programme du groupe d'étude .....	5
1.4 Principales personnes rencontrées .....	6
Chapitre 2 : Cadre de développement .....	9
2.1 Les progrès accomplis .....	9
2.2 Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) .....	10
2.3 Vision 2020 .....	10
2.4 Décentralisation et Fonds commun de développement (FCD) .....	11
2.5 Imidugudus (Habitat regroupé) .....	19
2.6 Stratégie de secteur .....	21
2.7 Coordination entre les donneurs.....	31
Chapitre 3 : Plan de développement de la Province Kibungo .....	34
3.1 Plan de développement .....	34
3.2 Caractéristiques de chaque district/ville .....	40
3.3 Problèmes et potentiel de réponse de chaque district/ville .....	49
3.4 Evolution des aides sur la Province Kibungo .....	54
Chapitre 4 : Situation actuelle de la Province Kibungo et problèmes .....	66
4.1 Société agricole .....	66
4.2 Alimentation en eau dans les zones rurales .....	83
4.3 Infrastructures rurales .....	87
4.4 Protection sociale et genre .....	89
4.5 Les acteurs du développement dans la Province Kibungo .....	99

Chapitre 5 : Programme de développement rural de la Province de Kibungo .....	115
5.1 Problèmes de développement à Kibungo .....	115
5.2 Programme de développement rural de la Province Kibungo .....	116
5.3 Points importants de la mise en oeuvre du programme de développement rural .....	128
 Chapitre 6 Annexe .....	 129
6.1 Approvisionnement en eau rurale de la province de Kibungo (Proposition de projet d'aide sous forme de don) .....	 129
6.2 Résultats des investigations géophysiques et des forages d'essai .....	164
6.3 Note technique .....	175
6.4 Autres projets d'infrastructure ruraux .....	183
6.5 Organigramme des institutions locales .....	191
6.6 Analyse FFPM .....	200
6.7 Liste des documents consultés .....	205

## Tableaux

3-1 Les subdivisions administratives de la Province de Kibungo .....	34
3-2 Indicateurs de la province Kibungo et de la moyen nationale .....	35
3-3 Liste définitive des problèmes adoptée par l’atelier de la Province .....	37
3-4 Comparaisons et indicateurs des cartes radars .....	40
3-5 Analyse des problèmes, potentialités et solution .....	50
3-6 Donneurs et ONG à Kibungo .....	54
3-7 Donneurs et ONG à Rwamanaga .....	55
3-8 Donneurs et ONG à Cyarubure .....	55
3-9 Donneurs et ONG à Kabarondo .....	56
3-10 Donneurs et ONG à Kigarama .....	57
3-11 D Donneurs et ONG à Mirenge .....	58
3-12 Donneurs et ONG de Muhazi .....	59
3-13 Donneurs et ONG à Nyabure .....	60
3-14 Donneurs et ONG à Rukira .....	61
3-15 Donneurs et ONG à Rusumo .....	61
3-16 Montant des aides des donneurs et ONG au Rwanda .....	64
4-1 Présentation des villages enquêtés .....	66
4-2 Avantages et inconvénients de la concentration .....	68
4-3 Avantages et inconvénients de la décentralisation .....	69
4-4 Conditions de puisage de l’eau à Gashongora .....	71
4-5 Classes économiques de Ruyonza .....	74
4-6 Budget d’un ménage typique du secteur Gashongora .....	76
4-7 Constructions et réhabilitations .....	85
4-8 Fourniture de matériel .....	85
4-9 Résultats du FARG .....	90
4-10 Démobilisés par ville et par district .....	91
4-11 Budget du service 2005-2007 d’après le MTEF .....	92
4-12 Pourcentage d’inscrits à la mutuelle par ville et district de Kibungo .....	93
4-13 Modification de l’effectif du district de Rusumo .....	95
4-14 Répartition des travaux hommes/femmes à Ruyonza (production-reproduction) .....	98
4-15 Effectif et nombre de postes de la province (mai 2005) .....	99
4-16 Proposition de budget du service Audit de la Province Kibungo (2005-2007) ..	101
4-17 Projet de budget du développement économique de la Province Kibungo (2005-2007) .....	102

4-18 Proposition de budget de l'unité Bonne gouvernance et administration régionale (2005-2007) -----	104
4-19 Budget de l'unité Relations publiques et Administration générale (2005-2007) -----	105
4-20 Stages de formation des employés de la province (2003) -----	106
4-21 Formation de la Province Kibungo de janvier à mai 2005 -----	107
4-22 Personne de la ville de Kibungo -----	109
4-23 Budget des districts et villes de la Province Kibungo (2003) -----	111
4-24 Revenus et dépenses (2003) -----	112
5-1 Programme de développement rural de la Province Kibungo axe -----	119
6-1 Objectif de VISION 2020 -----	130
6-2 Programmes prioritaires du Plan stratégique -----	135
6-3 Resultats de analyse d'eau au chantier -----	144
6-4 Conditions de sélection du réseau d'alimentation en eau approprié -----	145
6-5 Effets du regroupement -----	147
6-6 Evolution de d'adaptabilité des réseaux d'alimentation en eau -----	147
6-7 Impératifs d'exploitation et d'entretien -----	148
6-8 Système à quatre niveaux proposé pour l'exploitation et l'entretien -----	150
6-9 Type de classification des réseaux d'alimentation en eau -----	153
6-10 Liste de systèmes d'alimentation en eau proposés pour chaque ville/district de Province de Kibungo -----	154
6-11 Réseau d'alimentation en eau proposé pour chaque ville/district -----	155
6-12 Etat actuel des systèmes d'alimentation en eau proposés -----	158
6-13 Frais d'exploitation et d'entretien -----	159
6-14 Bénéfices du projet -----	163
6-15 Population bénéficiaire par source d'eau et par niveau d'alimentation en eau --	163
6-16 Résultats des forages d'essai -----	175
6-17 Projets prioritaires d'infrastructures rurales au niveau du district -----	184

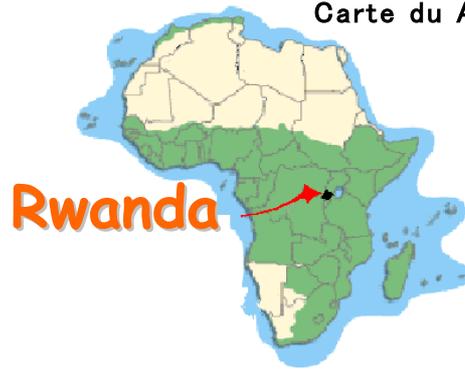
## Figures

2-1 Structure d'un bureau de district et d'une mairie actuels -----	15
2-2 Cadre organique de la Province Kibungo (après mai 2005) -----	17
3-1 Ville de Kibungo -----	42
3-2 Ville de Rwamagana -----	43
3-3 District de Cyarubare -----	43
3-4 District de Kabarondo -----	44
3-5 District de Kigarama -----	45
3-6 District de Mirenge -----	45
3-7 District de Muhazi -----	46
3-8 District de Nyarubuye -----	47
3-9 District de Rukira -----	47
3-10 District de Rusumo -----	48
4-1 Calendrier de culture type de Ruyonza -----	77
5-1 Les différentes étapes du programme de développement rural de la Province Kibungo -----	118
6-1 Organigramme du MINITERE -----	132
6-2 Sources d'eau de la Province Kibungo -----	138
6-3 Concept de source -----	141
6-4 La conception des syastemes d'alimentation en eau proposes -----	156
6-5 Carte de systemes proposes d'alimentation en eau en milieu rural de province de Kibungo -----	157
6-6 Plan de location des forages d'essai -----	165
6-7 Colonne géologique de Kabare -----	169
6-8 Colonne géologique de Gishali -----	170
6-9 Colonne géologique de Murama A -----	173
6-10 Colonne géologique de Murama B -----	174
6-11 Situation géographique du projet dans le district de Nyarubuye District -----	185
6-12 Situation géographique du projet dans le district de Kigarama -----	187
6-13 Situation géographique du projet dans le district de Mirenge District -----	189

Carte du Afrique

## République du Rwanda

Population: 8.3million  
Surface: 26,340 km<sup>2</sup>  
Source: UNDP



Carte du Rwanda



Source : Greenwich 2000

**Province du Kibungo** Population: 750,105  
Surface: 2,977 km<sup>2</sup>  
8 Districts et 2 Villes (115 secteurs/732 Cellules au total)

Source : PLAN STRATEGIQUE DE LA PROVINCE DE KIBUNGO 2005-2007  
Bureau de Recensement, Mars 2004





Visite de politesse à l'Ambassade du Japon au Kenya



Visite de politesse et réunion au bureau de la JICA au Kenya



Réunion au MITERE



Visite de politesse au Ministre du MINITERE



Réunion au bureau de la Province Kinbungo



Explication des intentions de la mission par M. Hanatani, chef de mission



Bureau du district Rusumo



Imidugudu



Déboisement dans les zones rurales



Mauvais état d'une route de campagne



Eau potable d'une source protégée



Maisons en haut de la colline, source d'eau en bas



Une Source à Kibungo (1)



Une Source à Kibungo (2)



Forage d'essai au District de Cyarubare



Foreuse



Aperçu sur des ressources



Entrevue avec les personnes chargées  
de l'alimentation en eau au niveau sectoriel



Entrevue en groupe focalisé avec les membres de CDC



Faire le plan par le processus participatoires



Analyse sur le genre à l'aide de l'outil participatoire



Analyse sur les dépositaires



Visite du site au pompe manuelle



Visite de KIST

## Acronymes et Abréviations

	(E):English	(F):French
<b>ADB</b>	(E) African Development Bank (AfDB)	(F) Banque Africaine de Développement (BAD)
<b>ADC</b>	(F) Agent de Développement Communautaire	
<b>AEPA</b>	(F) Alimentation en Eau Potable et Assainissement	
<b>BADEA</b>	(F) Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (E) ABEDA : Arab Bank for Economic Development in Africa	
<b>BRD</b>	(F) Banque Rwandaise de Développement	
<b>CDC</b>	(E) Community Development Committee	
<b>CDDP</b>	(E) Community Decentralised Development Project	
<b>CDF</b>	(E) Common Development Fund	
<b>CDF</b>	(E) Comprehensive Development Framework	
<b>Cellure</b>	(F) Cellure (E) Cell	
<b>CFP</b>	(E) Public Service Commission	
<b>CEPEX</b>	(E) Central Public Investment and External Finance Bureau (F) Bureau Central des Investissements Publics et des Financements Extérieurs	
<b>COMIC</b>	(E) Cooperation - Operation - Maintenance – Information - Coordination	
<b>CPA</b>	(E) Administrative Political Committee (F) Comité de Politique Administratif	
<b>CRDP</b>	(E) Community Reintegration and Development Project	
<b>DFID</b>	(E) Department For International Development	
<b>MDGs</b>	(E) Millennium Development Goals (F) OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement	
<b>FARG</b>	(F) Fonds d'Assistance aux Rescapés du Génocide / Genocide Survivors Fund	
<b>Frw</b>	US\$1.00 = 570 Frw (July 2005)	
<b>GCG</b>	(E) Grassroots Community Grouping	
<b>GoR</b>	(E) Government of Rwanda	
<b>GRC</b>	(F) Gestion des Risques et Catastrophes / Risks and Disaster Management	

<b>HIMS</b>	(E) Health Management Information System
<b>HSSP</b>	(E) Health Sector Strategic Plan
<b>IDA</b>	(E) International Development Association
<b>IFAD</b>	(E) International Fund for Agricultural Development (F) FIDA: Fonds International de Développement Agricole
<b>Imidugudu</b>	(E) Grouped resettlement
<b>ISAE</b>	(E) Institut Supérieur d’Agriculture et d’Elevage
<b>KfW</b>	(German) Kreditanstalt für Wiederaufbau (E) Credit for Reconstruction
<b>KIST</b>	(E) Kigali Institute of Science Technology and Management (F) Institut des Sciences Technologie et de Gestion de Kigali
<b>MIFOTRA</b>	(E) Ministry of Public Service, Skills Development and Labour
<b>MGEPROFE</b>	(E) Ministry of Gender and Women Promotion
<b>MIJESPOC</b>	(E) Ministry of Youth, Sport and Culture
<b>MINAFFET</b>	(E) Ministry of Foreign Affairs and Cooperation
<b>MINAGRI</b>	(E) Ministry of Agriculture and Animal Resources
<b>MINALOC</b>	(E) Ministry of Local Government, Community Development and Social Affairs
<b>MINECOFIN</b>	(E) Ministry of Finance and Economic Planning
<b>MINEDUC</b>	(E) Ministry of Education, Science, Technology and Research
<b>MINICOM</b>	(E) Ministry of Commerce, Industry, Investment Promotion, Tourism and Cooperative
<b>MININFRA</b>	(E) Ministry of Infrastructure
<b>MINISANTE</b>	(E) Ministry of Health
<b>MINITERE</b>	(E) Ministry of Land, Environment, Forestry, Water and Mines
<b>NEPAD</b>	(E) New Partnership for African Development
<b>MTEF</b>	(E) Medium Term Expenditure Framework
<b>NPRP</b>	(E) National Poverty Reduction Programme
<b>NTB</b>	(E) National Tender Board

<b>ONG</b>	(F) Organisation Non-Gouvernementale (E) NGO: Non-Governmental Organization
<b>PADDEP</b>	(E) Provincial Support Programme for Districts Development
<b>PAFOR</b>	(F) Projet d'Aménagement des Forêts du Rwanda
<b>PCC</b>	(E) Provincial Coordination Committees
<b>PDC</b>	(E) Community Development Plan
<b>PEAMER</b>	(F) Le Projet d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement en milieu rural
<b>PETS</b>	(E) Public Expenditure Tracking Survey
<b>PDL-HIMO</b>	(F) Projet de Développement Local - Haute Intensité de Main d'œuvre (E) Labour Intensive Local Development Programme
<b>PRSP</b>	(E) Poverty Reduction Strategy Papers
<b>SWAP</b>	(E) Sector wide Approach
<b>RALGA</b>	(E) Rwanda's Association of Local Government Authorities
<b>REAP</b>	(F) Responsable de l'eau et de l'Assainissement de Province
<b>RSEA</b>	(F) Revue du Secteur Eau et Assainissement
<b>RSSP</b>	(F) Projet d'Appui au Secteur Rural
<b>SNAEPA</b>	(F) Structure National de l'AEPA (Alimentation en Eau Potable et Assainissement
<b>SWOT</b>	(E) Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats
<b>UBDEHE</b>	(E) 'Collective Action' or 'Community Activities'
<b>UMUGANDA</b>	(E) 'regular communal work'
<b>UEA</b>	(E) Unite Eau et Assainissement
<b>USAID</b>	(E) United States Agency for International Development

## **Chapitre 1**

### **Envoi d'un groupe de formation de projet**

# **Chapitre 1 Envoi d'un groupe de formation de projet**

## **1.1 Historique et objectif du groupe de formation de projet**

La région des Grands Lacs (avec principalement le Rwanda, le Burundi et la République démocratique du Congo) s'efforce de rétablir une paix durable après une longue période de conflits. La communauté internationale soutien unanimement ces efforts de paix, sachant par ailleurs que le développement équilibré du Rwanda est un facteur majeur de cette « consolidation de la paix » dans la région. Dans le cadre de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), le Japon s'est engagé à aider au processus de développement et de reconstruction du pays, avec toujours la notion de « sécurité humaine » en exergue.

Lors de sa rencontre avec la Présidente de l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA) à l'occasion de la conférence TICAD III à Tokyo en septembre 2003, Monsieur MAKUZA, Premier Ministre du Rwanda, a formulé une demande d'aide au Japon. Une série d'entretiens a ensuite eu lieu au Rwanda pour établir les bases solides de la coopération bilatérale. La rencontre en décembre 2004 du groupe consultatif à Kigali a permis de dégager les domaines clés de l'aide du Japon, centrée sur « le développement rural » et le « développement des ressources humaines (éducation/formation professionnelle) » et qui tient compte de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP) du Rwanda. Il est apparu par ailleurs indispensable de travailler en collaboration avec les autres acteurs du développement.

La présente étude de formulation de projet porte sur la province Kibungo (superficie de 2 997 km<sup>2</sup>, population de 750 000 habitants – chiffres de 2003), bordée à l'est par la Tanzanie, pays voisin qui a accueilli la population qui fuyait les guerres civiles (à l'époque de l'indépendance et lors du génocide de 1994). Un nombre important de ces réfugiés retourne maintenant au Rwanda. Ils sont chiffrés à environ 70 000 personnes. Or, si la province est plus vaste que les autres provinces du pays, elle est mal équipée en infrastructures rurales et en installations d'alimentation en eau pour pouvoir les accueillir. Le manque d'équipements, qui gêne la politique de décentralisation et de réinstallation, est du en premier lieu à des facteurs géographiques tels que son altitude souvent supérieure à 1000 m et son relief accidenté. C'est pourquoi nous avons étudié avec le Rwanda la formation et la mise en œuvre d'un « programme de développement rural » qui tend à améliorer le taux d'accès à l'eau

potable dans la province de Kibungo.

Le gouvernement rwandais a officiellement adressé une demande d'aide sous forme de don au Japon en faveur de deux projets : "Mobilisation des eaux souterraines dans les régions centrales et orientales" (Provinces de Kibungo et de Kigali Ngali) et « Programme d'approvisionnement en eau des zones rurales dans la province Umutara », pour lesquels un groupe d'étude a effectué l'enquête préliminaire en juin et juillet 2004. A la suite de cela, il a décidé de fixer la priorité d'action sur la province Kibungo, dont le taux de desserte est relativement inférieur à celui des autres provinces et confirmé le contenu d'une demande d'aide en faveur de « programme d'approvisionnement en eau dans la province Kibungo » : la mise en place des installations d'approvisionnement d'eau et la réhabilitation des installations existants, etc.,

Nous avons également cerné les points devant être considérés :

- La vulnérabilité de l'administration et des finances publiques au cours de la décentralisation et les possibilités d'application des modalités d'aide financière
- La non mise en place d'un système de réalisation du gouvernement central (service responsable de la mobilisation des eaux souterraines)
- Les différences de perception des ressources en eau au niveau central et au niveau régional
- La crédibilité des listes d'agglomérations solliciteuses telles que préparées par le gouvernement rwandais
- La mouvance des communautés et l'augmentation de la population au sein de la politique imidugudu (habitats regroupés)
- Les problèmes au niveau des systèmes de gestion et de maintenance des installations d'alimentation en eau.

C'est dans ce contexte qu'ont été explorés et formulés des projets pouvant contribuer au développement de la province Kibungo et qu'une demande d'étude a été adressée pour étudier la préparation d'un « programme de développement rural. Suite à cette demande, un groupe d'étude chargé de formuler un projet a été envoyé sur place.

Cette étude, dans une perspective d'harmonisation et d'efficacité de l'aide, a porté sur l'élaboration d'un « programme de développement rural » qui englobe le concept de « sécurité humaine » et de « paix consolidée », et sur la prospection et la formulation de projets qui

serviront de composantes à ce programme. Le « projet de développement des eaux souterraines de la province de Kibungo » est une composante majeure du programme. Une étude approfondie a permis d'en revoir et ordonner le contenu et d'établir la portée du plan de base afin de faciliter sa mise en œuvre.

## 1.2 Structure du groupe d'étude, responsabilités et dates d'investigation au Rwanda

### 1.2.1 Membres de l'équipe (JICA)

No.	Nom (durée de séjour)	Fonctions	Organisation
1	M. HANATANI, Atsushi (06 Avril –12 Avril)	Chef de mission	Directeur D'équipe, Département Régional IV (Afrique), Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
2	M. KIYOKA, Masanobu (06 Avril –12 Avril)	Développement Rural	Conseiller principal, Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
3	M. FUKUDA, Yoshio (06 Avril –11 Avril)	Planification de la Coopération (alimentation en eau)	Directeur D'équipe, Département de Gestion d'Aide financière non-remboursable, Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

### 1.2.2 Membres de l'équipe (Consultant)

No.	Nom (durée de séjour)	Fonctions	Organisation
1	M. SUZUKI, Haruo (06 Avril –21 Avril) (16 Mai –20 Mai)	Chef de l'équipe des consultants/ développement rural	IC Net Limited
2	M. FUKAZAWA, Tomoo (11 Avril –20 Mai)	Sous-chef de l'équipe de Consultants / Infrastructure Rurale	IC Net Limited
3	M. OHNO, Yasuo (06 Avril –22 Mai)	Développement Social / Développement Participatif	IC Net Limited
4	Mme NOJI, Keiko (11 Avril –08 Mai)	Développement Rural	IC Net Limited
5	M. FUJII, Shoji (23 Avril –22 Mai)	Planification alimentation en eau / Matériaux alimentation en eau	JAPAN TECHNO Co., LTD
6	M. YAMASHITA, Chifumi (11 Avril –10 Mai)	Hydrogéologie/ Sondage Géophysique	JAPAN TECHNO Co., LTD
7	Mme. FUJITA, Yu (06 Avril –20 Mai)	Interprète	IC Net Limited

### 1.3 Programme du groupe d'étude

Non.	Semaine	Activités	Exécutant
1	06 Avril – 08 Avril	Rencontre avec les autorités du Gouvernement Rwandais à Kigali	M. Hanatani, M. Fukuda, M. Kiyoka, Mr.Suzuki, M. Ohno & Mme. Fujita
2	11 Avril – 15 Avril	Rencontre avec les autorités du Gouvernement Rwandais, Préparation pour l'étude sur terrain à Kigali et à Kibungo.	M. Hanatani, M. Fukuda, M. Kiyoka, Mr.Suzuki, M. Ohno, Mme. Fujita, M. Fukazawa, M. Yamashita et Mme. Noji
3	18 Avril – 22 Avril	Collecte de données avec différents organismes concernés à Kigali	M. Suzuki et Mme.Fujita
		Profiling survey (l'enquête de profilage) pour 8 districts et 2 villes dans la province de Kibungo	M. Fukazawa, M. Ohno et Mme. Noji
		Etude sur l'état de ressources en Eau dans la province de Kibungo	M. Yamashita
4	25 Avril – 29 Avril	Etude sur l'état de ressources en Eau, y-compris les travaux de forage dans la province de Kibungo	M. Yamashita & M. Fujii
		Choix des projets prioritaires et études sur terrain dans chaque district de la province de Kibungo	M. Fukazawa
		Préparation d'ateliers RRA et PRA dans la province de Kibungo	M. Ohno
		Analyse d'acteur de développement dans la province de Kibungo	Mme. Noji
5	02 Mai – 06 Mai	Etude sur les installations existantes d'approvisionnement en eau dans chaque District/ville de la province de Kibungo	M. Fujii
		Etude sur l'état de ressources en eau, y-compris les travaux de forage de la province de Kibungo	M. Yamashita
		Choix des projets prioritaires et études sur terrain dans chaque District/ville de la province de Kibungo	M. Fukazawa
		Atelier RRA et PRA dans le district de Kabarondo	M. Ohno
		Contact avec d'autres bailleurs des Fonds et O.N.G's basés à Kigali et collecte de données dans la province de Kibungo	Mme. Noji
		Collecte de données et contact avec d'autres organismes basés à Kigali.	Mme. Fujita

6	09 Mai – 13 Mai	Enquête sur les installations existantes d'approvisionnement en eau dans chaque District/ville de la province de Kibungo	M. Fujii
		Choix des projets prioritaires et études sur terrain dans chaque district de la province de Kibungo	M. Fukazawa
		Atelier RRA et PRA dans le district de Rusumo	M. Ohno
		Analyse des résultats, préparation du rapport sur l'état d'avancement, et rencontre avec des représentants des bureaux des districts /villes, bureau provincial, et du MINITERE	M. Fujii, M. Fukazawa, M. Ohno et Mme. Fujita
7	16 Mai – 20 Mai	Finalisation du rapport sur l'état d'avancement et présentation aux ministères concernés à Kigali.	M. Suzuki, M. Ohno, M. Fukazawa, M. Fujii et Mme. Fujita

Le nom détaillé des organismes est indiqué dans la liste des abréviations

## 1.4 Principales personnes rencontrées

### 1.4.1 Kigali

Hon. Drocella Mugorewera, Ministre du MINITERE

M. Bikoro Munyanganizi, Secrétaire d'Etat chargé de l'Eau et des Ressources naturelles (MINITERE)

M. Bruno Mwanafunzi, Directeur de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène (MINITERE)

M. Yaramba Albert, Directeur du service approvisionnement en eau rurale (MINITERE)

M. Odillo Mukiza, Technicien planification de l'approvisionnement en eau (MINITERE)

M. Eugene Barikana, Secrétaire général au MINALOC

M. Darius Kankiriho, Directeur des services généraux, MINALOC

M. Gatsinzi Jasting, Directeur planification de la promotion nationale HIMO, MINALOC

M. Claver Gatete, Secrétaire général au MINECOFIN

M. Augustin Mukama, Directeur de la Coopération internationale, MINEFET

M. Ernest Ruzindaza, Directeur de la planification, MINAGRI

Dr. Emilien NKUSI, Directeur de la gestion des informations sanitaires, MINISANTE

Dr. Florent SEMYAMA, Directeur des unités de lutte contre les maladies endémiques et d'hygiène publique, MINISANTE

M. Joseph Katarwa, Bureau de la protection de l'environnement et de la protection rurale de l'Hygiène publique, MINISANTE

Mme. Bonhomme Elke, Bureau chargé de la Banque Africaine de Développement, CEPEX  
M. Alessandro Villa, Directeur du secteur économique rurale, aide alimentaire, décentralisation, environnement, conseiller technique à la Commission européenne  
M. Walter Klotz, Directeur ELECTROGAZ  
M. Holger Laenge, Directeur des ressources hydrauliques, ELECTROGAZ  
M. Kanyesheja Jean Bosco, Directeur du service planification et études de la direction des ressources hydrauliques, ELECTROGAZ  
Dr. Nurdin K.M. Mushule, Université scientifique de Kigali / Directeur du centre de développement technique

#### **1.4.2 Personnalités locales (Province Kibungo)**

M. Innocent Ntanaba, Préfet de Kibungo  
M. Bosenibamwe Amie, Préfet adjoint de Kibungo  
M. Rugina B. Jean de Dieu, Responsable des infrastructures de la préfecture de Kibungo  
M. Nthegrembo Valens, Maire de Kibungo  
M. Kamanzi Jean, Responsable des travaux d'adduction d'eau de Kibungo  
M. Ndasane Delphin, Secrétaire de mairie de Rwamanaga  
M. Umukiza J. D'amour, Responsable des travaux d'adduction d'eau de Rwamanaga  
Mme. Mukamasabo Donata, Chef adjoint du district Cyarubare  
M. Kalisa Ismael, Responsable des travaux d'adduction d'eau de Cyarubare  
M. Bizimawa F-Xarer, Chef de district adjoint de Kabarondo  
M. Njbarakinga FT, Chef de district adjoint de Kigarama  
M. Ndayisenga protais, Directeur du comité des eaux de Kigarama  
M. Nzirumbanje Alphonse, Directeur du service planification du district de Kigarama  
M. Mbowyumukura Emmaniel, Chef de district adjoint de Mirenge  
Mme. Cyoburunga Jesica, Chef de district adjoint de Muhazi  
M. Nkizamvrego Faushin, Chef de district adjoint de Nyarubuye  
M. Gasore J. Olivier, Chef du service planification du district Nyarubuye  
M. Rupiga K. Francis, Chef de district adjoint de Rukira  
M. Ntabyera emmanuel, Chef de district de Rusumo  
M. Sebambe elisee, Responsable des travaux d'adduction d'eau du district de Rusumo  
M. Joseph, ELECTROGAZ / Responsable de la production de l'eau  
M. Alimas Emmily, ELECTROGAZ / Technicien des canalisations d'eau  
M. Norbert Munyarusisiro, GTZ / Coordinateur de projet  
M. Emmanuel d'Harcourt, International Rescue Committee / Conseiller en hygiène publique

### **1.4.3 Personnalités japonaises**

(1) Ambassade du Japon au Kenya

M. Yamamoto, Chef de la division des Grands Lacs

(2) Bureau de la JICA au Kenya

M. Yoshiaki Kano, Représentant résident

M. Jiro Inamura, Représentant adjoint

Mme. Riko Saito, Assistante du représentant résident

Mme. Misa Kemniya, Assistante du représentant résident

Mme. Akemi Yamazaki, Service de la santé

(3) Bureau régional d'assistance de la JICA pour l'Afrique orientale et méridionale

M. Yoshihide Teranishi, Représentant résident

M. Ryoichi Nambu, Assistant

M. Ippei Shimizu, Conseiller en planification des projets

M. Shingo Furuichi, Conseiller en planification des projets

(4) MINAFFET

M. Masayohi Ono, Conseiller en aide bilatérale, expert de la JICA

(5) Expert de la JICA (Kenya)

M. Yuichi Sato

## **Chapitre 2**

### **Cadre de développement**

## Chapitre 2 Cadre de développement

### 2.1 Les progrès accomplis

Le Rwanda, pays des « mille collines » est un petit pays (24 700 km<sup>2</sup>) d'Afrique Centrale enclavé dans la région des Grands Lacs, bordé à l'Est par la République démocratique du Congo, et à l'ouest par la Tanzanie. Le pays, placé sous la tutelle de la Belgique après la première guerre mondiale, et devenu indépendant en 1962, était connu pour ces exportations de café et de thé. Le génocide de 1994 a sérieusement bouleversé le pays et pratiquement détruit toutes les bases économiques. Le site Internet du gouvernement décrit ainsi la situation :

*«Le gouvernement de l'Unité Nationale s'est immédiatement constitué pour instaurer la stabilité fiscale et la croissance économique. L'inflation qui était de 64 % en 1994 a été ramenée à 5 % entre 1998 et 2000. Les revenus de l'Etat, qui étaient nuls en 1994, sont aujourd'hui de 70 milliards de Frw. La croissance économique est en moyenne de 11% par an, le revenu intérieur brut a augmenté de 14,3 % par an en moyenne depuis 1995. Le gouvernement a mis en oeuvre des programmes d'ajustement structurel visant à éliminer le manque d'efficacité et les gaspillages du secteur public, et à renforcer l'économie. La plupart des secteurs économiques ont dépassé les niveaux de production d'avant guerre. Dans les grandes villes du pays le secteur du bâtiment connaît une explosion sans précédent, qui dénote la confiance des investisseurs dans l'économie. »*

En décembre 2000, le Rwanda a atteint un point décisif de l'initiative PPTE (aide aux pays pauvres très endettés). Le taux de croissance économique du pays s'est ralenti et la gestion fiscale se poursuit dans la ligne des documents de stratégie contre la réduction de la pauvreté.

Dans ses relations avec le Japon, les efforts déployés par M. Masaya HATTORI, ancien président de la Banque Nationale du Rwanda (1965-1971) décrits dans « Le journal d'un directeur de la Banque du Rwanda » paru en juin 1972 avaient contribué à cette époque à reconstruire l'économie et les finances du Rwanda et abouti à une aide financière (crédit en yens) à ONATRACOM (office des transports du Rwanda) et à des aides bilatérales. Par ailleurs les premiers volontaires japonais de coopération à l'étranger de la JOCV sont arrivés au Rwanda en 1987 et ont continué leur mission jusqu'aux événements de 1994. De septembre à décembre de la même année, le gouvernement japonais a envoyé ses forces d'autodéfense et du personnel à Goma, au Zaïre, sous l'égide de la coopération internationale pour la paix, afin de venir en aide aux réfugiés Rwandais et leur fournir des soins médicaux, de l'eau, le transport aérien.

## **2.2 Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)**

Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ont été définis lors d'une mission conjointe du FMI et de la Banque mondiale de septembre 1999, sur la base de tous les prêts concessionnels et des aides à la dette. La stratégie des DSRP se définit comme une « politique économique, sociale et administrative établie par les bailleurs de fonds et les sociétés civiles sous la direction des pays en voie de développement, avec un programme qui vise sur 3 ans à réduire la pauvreté et promouvoir la croissance. ».

Les DSRP pour le Rwanda ont été publiés en novembre 2001 après une étude approfondie des conditions de vie des familles et consultation de tous les acteurs intéressés sur une base participative. Les documents de base d'une aide concessionnelle ont été institutionnalisés par une mission conjointe du FMI et de la Banque mondiale en juillet 2002.

Les DSRP conviennent que la croissance à long terme est une condition préliminaire à la réduction de la pauvreté. L'objectif est d'arriver à une croissance de 7 à 8 % par an et à la stabiliser à ce taux pendant les 15 ou 20 années à venir. Les indicateurs macro-économiques à moyen terme sont (1) d'atteindre un taux de croissance annuel de 6 % du PNB, (2) de contenir l'inflation à 3 % par an en moyenne, (3) de maintenir les réserves internationales à la valeur de six mois d'importations.

Le Rwanda a pour objectif de réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté extrême d'ici 2015, avec pour cela 6 actions publiques prioritaires : (1) le développement rural et la modernisation de l'agriculture, (2) le développement humain, (3) l'aménagement des infrastructures économiques, (4) la bonne gouvernance, (5) la dynamisation des entreprises privées, (6) le renforcement des capacités institutionnelles.

Le rapport annuel DSRP et le rapport d'évaluation de la mission conjointe du FMI et de la Banque mondiale publiés en mai 2004 déclarent que « la mission considère que le pays fait des efforts pour mettre en oeuvre la stratégie de réduction de la pauvreté et que cette stratégie continue à fournir un cadre crédible à l'aide concessionnelle. »

## **2.3 Vision 2020**

Les objectifs sur 3 ans du DSRP sont fixés d'après la vision à plus long terme du développement du Rwanda de VISION 2020, qui identifie les objectifs clés devant être atteints pour que le Rwanda devienne un pays au revenu moyen d'ici 2020. Les objectifs clés sont les suivants :

- (1) Bonne gouvernance : garantir la sécurité, participation à la vie politique et respect des droits de l'homme, mise en place d'une gestion économique saine et d'une macroéconomie stable.
- (2) Modernisation économique des zones rurales : En plus des forces économiques traditionnelles de l'économie rurale du Rwanda, introduire de nouvelles technologies pour relever les revenus agricoles et générer des revenus hors agriculture.
- (3) Développement des services et des industries : introduire des technologies de l'information, promouvoir le tourisme pour que le Rwanda redevienne « le centre des services et du commerce de la région ».
- (4) Développement des ressources humaines : Améliorer les indices de santé de la population avec une meilleure participation scolaire et de meilleurs soins, et lutter contre les deux principales maladies que sont le sida et le paludisme.
- (5) Promotion des entreprises privées : Réduire les risques d'entreprise au Rwanda, en organisant les industries informelles et par une refonte du cadre juridique des services.
- (6) Intégration de l'économie régionale dans l'économie internationale : devenir membre du COMESA et de l'OMC.
- (7) Réduction de la pauvreté : La réalisation des objectifs précités inclue aussi la réduction des inégalités entre les sexes, l'âge

Le groupe d'étude mentionnera Vision 2020 dans les chapitres suivants qui concernent le développement.

## **2.4 Décentralisation et Fonds commun de développement (FCD)**

### **2.4.1 Décentralisation**

Le rapport d'avancement de juin 2003 des DRSP, préparé par le Ministère de l'Economie et des Finances, dit que «la décentralisation est une priorité des DRSP. Elle s'inscrit dans la voie choisie par le Rwanda qui consiste à déléguer les pouvoirs de décision au niveau où les résultats se font le plus ressentir. La responsabilité d'élaborer les plans de développement est transférée au niveau de l'administration du district et des villes des Provinces. La première phase de décentralisation démocratique et de décentralisation de la gouvernance avec un cadre politique et juridique bien définis est achevée.

La décentralisation fiscale est en cours. Depuis 2002, les provinces ont un budget indépendant, et les districts reçoivent de l'Etat central une subvention qui correspond à 1,5 % du revenu intérieur de l'année qui précède. « Outre l'augmentation du flux des fonds de l'Etat pour

décentraliser les entités administratives, le Fonds commun de développement joue le rôle de redistribution des fonds au prorata de la population et du niveau de pauvreté ainsi que des programmes prévus sur le secteur. L'identification et les procédures de ratification des programmes FDC tiennent compte des priorités du DSRP.

Les documents du MINALOC qui concernent la décentralisation illustrent ce programme. L'ensemble de la décentralisation a pour mission de donner le pouvoir politique, économique, social, administratif/gestionnaire et technique à la population locale, dans le but de lutter contre la pauvreté, en la faisant participer à la planification et à la gestion de leur développement. La mission est plus clairement définie dans les 5 objectifs stratégiques.

- (1) Transférer les pouvoirs, l'autorité et les ressources de l'administration centrale aux administrations locales pour que la population puisse participer à l'initialisation, la préparation, la mise en oeuvre et au suivi des décisions et plans qui les concernent en fonction de leurs priorités et de leurs besoins.
- (2) Renforcer la responsabilisation et la transparence en rendant les représentants locaux directement responsables de la communauté qu'ils desservent, et en établissant un lien évident entre les taxes payées par les citoyens et les services financés par ces taxes.
- (3) Améliorer la réceptivité et la souplesse de l'administration publique envers l'environnement local en plaçant la planification, le financement, la gestion et le contrôle des services fournis là où les services sont fournis, et en permettant aux représentants locaux de développer des structures et des capacités qui tiennent compte de l'environnement et des besoins de leur région.
- (4) Préparer des plans de développement économique au niveau de la population locale, qui serviront de moteur durable à la planification et à la mise en oeuvre du développement.
- (5) Réduire la charge des fonctionnaires de l'administration centrale, trop éloignés de la population locale, afin d'améliorer les résultats et l'efficacité de la planification et de la supervision des services administratifs.

Le document de politique nationale de décentralisation de mai 2001 précise en outre les moyens de mise en oeuvre.

- (1) Déconcentration : les services et fonctions qui étaient réservés à l'administration centrale seront exécutés par les fonctionnaires de l'administration locale.
- (2) Délégation : les services et fonctions qui étaient réservés à l'administration centrale seront délégués à l'administration locale et les ressources nécessaires à ces services leur seront transférées.

- (3) Dévolution : les pouvoirs, autorité, fonctions, responsabilité, services et ressources actuellement regroupés vers l'administration centrale seront transférés aux administrations locales.

Les 5 objectifs stratégiques de la décentralisation sont les suivants :

- (1) Mobiliser l'ensemble des institutions gouvernementales et l'Etat du Rwanda à la création d'un environnement qui permette à la population de posséder, aider, poursuivre et participer au processus de décentralisation.
- (2) Montrer des résultats et une efficacité exemplaires dans les processus de planification, de réalisation, de monitoring, et d'évaluation des travaux de décentralisation du pays avec des responsabilités claires.
- (3) Mobiliser efficacement les moyens humains, matériels et financiers de la région pour renforcer la tendance à l'autonomie et à l'indépendance.
- (4) Développer le potentiel local des infrastructures, systèmes de gestion et d'administration, structures, connaissances, techniques, attitudes, institutions, réseaux, relations, propriétés, pratiques et comportement de chef d'entreprise en infrastructures, qui soutiendront la bonne gouvernance locale afin de fournir des services administratifs efficaces, fiables et équitables.
- (5) Renforcer la communication participative et sociale comme moyen de réconciliation et d'harmonisation des communautés porteuses de paix qui connaissent et respectent les lois, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et de la propriété, défendent leurs droits et remplissent leurs obligations.

Le Rwanda a été pendant très longtemps un Etat fortement centralisé, certains aspects de la situation actuelle peuvent être exploités pour aider à démarrer la décentralisation. Les points qui demandent cruellement à être améliorées sont :

- Le système juridique
- Les ressources humaines, trop habituées au système fortement centralisé
- Les installations locales, trop vétustes pour attirer du personnel qualifié
- Les structures organisationnelles, mal adaptées
- Les systèmes et procédures, adaptés à la centralisation
- Les techniques d'information, d'enregistrement trop faibles
- Le manque de sensibilisation de la population vis à vis des taxes
- Le manque de réseau reliant par exemple les structures et organismes locaux.

L'environnement de mise en oeuvre est avantageé par 6 courants favorables :

- Les malheurs du génocide ont renforcé le désir d'autonomie de la population et sa volonté de prendre son destin en mains et non de s'en remettre à un Etat lointain.
- Les aides internationales et des ONG
- La taille du pays facile à traverser d'un point à l'autre.
- Une langue nationale commune : le kinyarwanda
- L'exemple du succès de la décentralisation dans la région des Grands Lacs, en particulier en Uganda.
- Existence d'organismes d'éducation secondaire mobilisables pour soutenir et faciliter le développement des capacités de gestion, d'entreprise et techniques. (université du Rwanda (Butare), Institut d'administration et de gestion, Institut des Sciences et Technologies de Kigali (KIST).

Le document MINALOC répertorie également les fonctions transférées du gouvernement central au district (Akarere)

- Agriculture, élevage et foresterie plus tous les services annexes
- Commerce local
- Petites entreprises industrielles
- Education (maternelle, primaire, secondaire, technique et commercial), formation des enseignants
- Mobilisation et maintenance des eaux
- Titres fonciers, enregistrement et recasement
- Tourisme et protection de l'environnement
- Coopératives et associations
- Groupes vulnérables (orphelins, veuves, handicapés)
- Voies régionales
- Pompiers
- Sites du génocide (cimetières)
- Genre, jeunesse, culture et sport au niveau des districts
- Promotion et protection de l'enfance

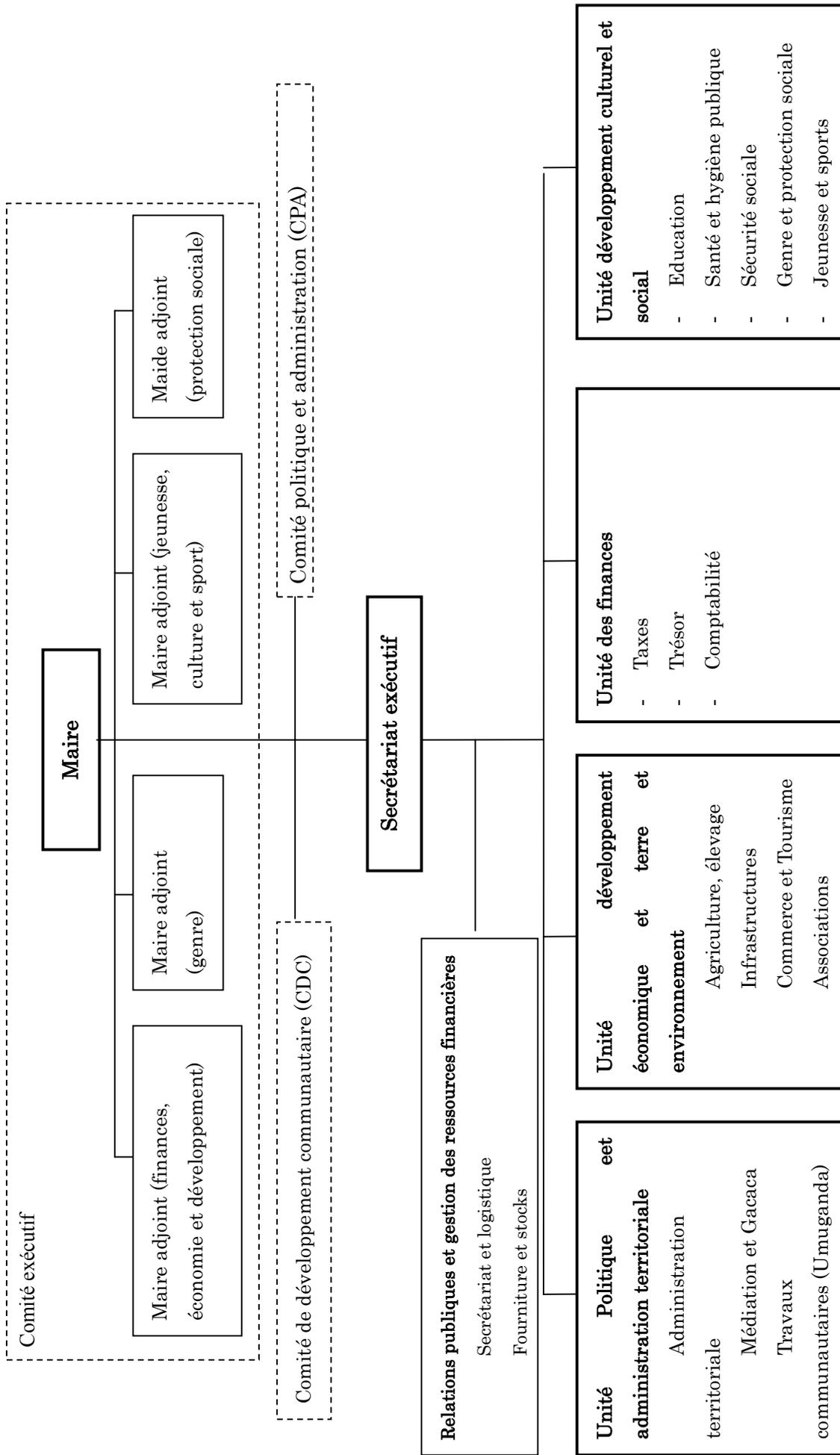


Figure 2-1 : Structure d'un bureau de district et d'une mairie actuels

Le district est une unité administrative efficace et fiable, à la vocation démocratique, axée sur le peuple, orienté vers le développement. La structure de gestion d'un district (Akarere) est la suivante :

- Conseil de l'Akarere : élabore les politiques et corps législatif aux fonctions similaires à celles d'un parlement
- Le comité exécutif de l'Akarere : assisté par le CDC il prépare les plans de développement des districts et en prépare le budget, surveille la mise en oeuvre du budget du district et la fourniture des services, prépare les rapports à soumettre au conseil de l'Akarere.
- Le comité de développement communautaire (CDC)
- Le secrétaire exécutif qui aide le conseil de l'Akarere et le comité exécutif de l'Akarere et supervise l'ensemble des fonctionnaires.

La province ou Intara, se présente comme suit :

Cette structure d'administration locale « déconcentrée », et représentée par le Préfet, sert d'organe de coordination et de canal de transmission des réclamations de la population au gouvernement central. Sa structure est la suivante :

- Comité de coordination de l'Intara : 1) examine et coordonne tout ce qui concerne l'administration et le développement de la province, 2) donne les plans de développement et les budgets à l'approbation des autorités compétentes, 3) assure le suivi de l'exécution des projets et décisions du gouvernement central ou de la province pour améliorer la gestion des projets et de leurs effets.
- Le secrétaire exécutif de l'Intara : sert de secrétariat au comité de coordination de l'Intara, 2) coordonne et prépare les plans et les budgets, 3) supervise et évalue les performances des fonctionnaires de la province, 4) assure le développement des compétences du personnel, 5) assure la mise en oeuvre des services décentralisés.

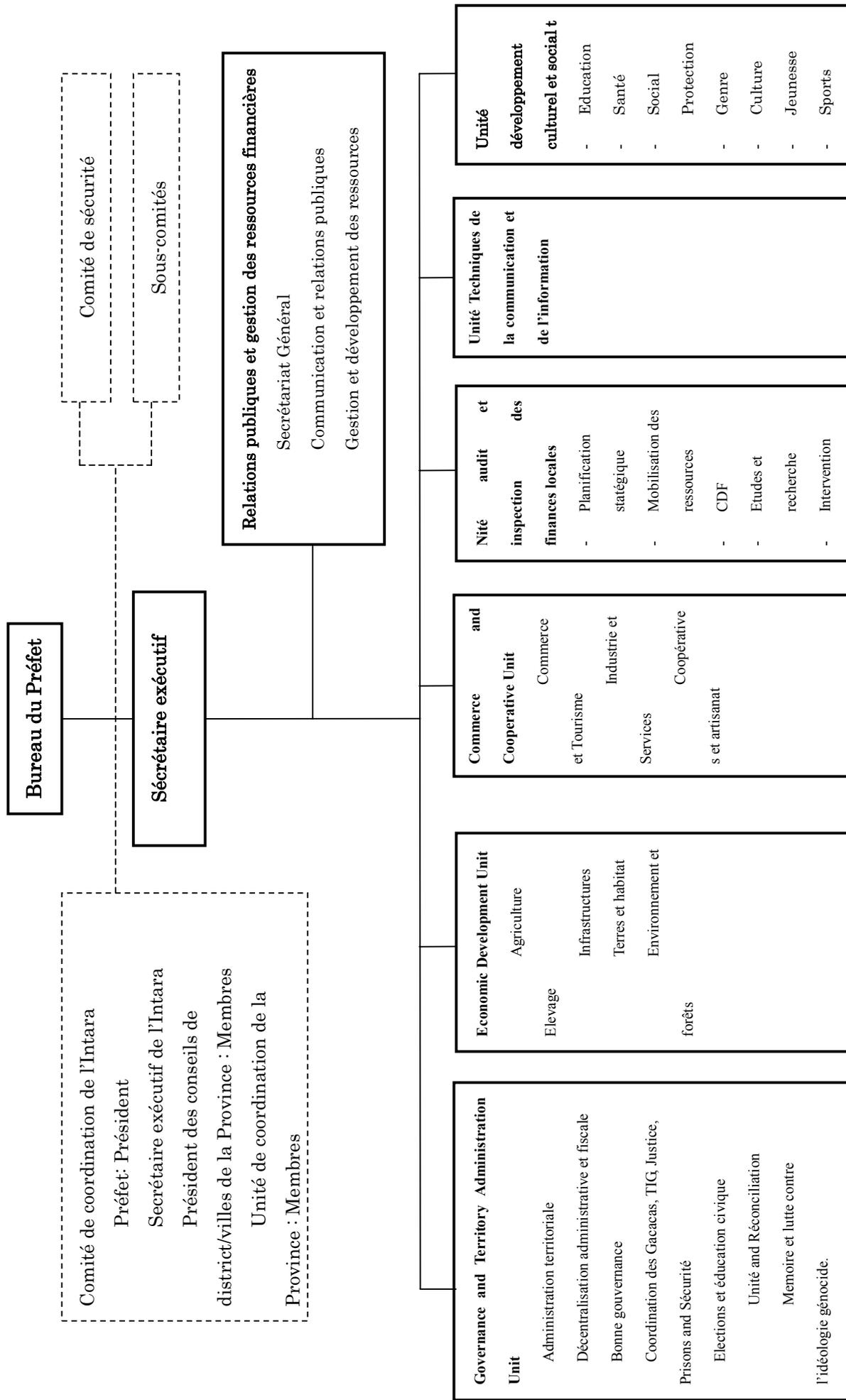


Figure 2-2 : Cadre organique de la Province Kibungo (après mai 2005)

## 2.4.2 FCD

Le gouvernement a établi le Fonds commun de développement en 2002, pour les districts et les villes du pays, ainsi que pour la capitale Kigali. Ce fonds sert 1) à financer les projets de développement des districts, villes et ville de Kigali, 2) à assurer la péréquation entre ces entités et le suivi de l'utilisation des fonds alloués, 3) à servir d'intermédiaire entre ces entités d'une part, et les bailleurs de fonds d'autre part.

D'après le rapport annuel du FCD 2004, 213 projets ont été financés avec un budget total de 5 milliards 317 millions de Frw. Parmi ces projets 56 ont concerné les infrastructures productives et génératrices de revenus dont 49 pour la construction de marchés modernes ou de halles polyvalentes, 40 projets ont concerné les ponts et les routes (21 ponts) 29 projets l'électrification (20 projets d'énergie solaire), 23 projet l'eau, 1 projet le tourisme, 3 projets l'environnement, 31 projets pour les bureaux de secteur, 30 projets pour les télécommunications.

Une fois que l'accord de financement est signé entre le FCD et la district, le district déclenche le processus d'appel d'offres pour trouver l'entreprise contractante. Une fois les documents remis, le FCD débourse la première tranche de 20 % des coûts des travaux. Deux autres tranches de 40 % et de 20 % sont réglées sur soumission des rapports d'avancement. Le rapport annuel précité a déclaré rencontrer 5 contraintes majeures :

- Les districts soumettent des projets au FCD tout au long de l'année au lieu de les présenter dans la phase de planification, ce qui retarde la mise en oeuvre/déboursement et les prolonge au delà de l'année budgétaire et rend les opérations difficiles.
- Certaines entreprises ne respectent pas les clauses des contrats ou négligent les règles de l'art dans l'exécution des projets.
- Les Districts ont besoin d'un appui de proximité par les services des Provinces.
- Faible capacité d'absorption des fonds alloués qui freine la réalisation des projets.
- Les fluctuations des prix affectent les coûts des projets en exécution.

Pour faire face à ces problèmes, le FCD propose de :

- Consentir les frais d'étude et de surveillance des projets.
- Sensibiliser les entreprises sur le respect des contrats, des lois et des règles de l'art.
- Renforcer les capacités institutionnelles et humaines du FCD.

- Disponibiliser les documents de référence: les documents de projets-type, les plans-type, les prix de référence actualisés.

Pendant son séjour au Rwanda, le groupe d'étude a pu se procurer le rapport final "Révision Institutionnelle et organisationnelle » d'août 2004, fait avec la coopération des Pays-Bas dans lequel le FCD actuel est décrit comme « Une institution performante répondant aux impératifs de la décentralisation financière ». Le rapport stipule que :

« La distribution équitable des subventions du gouvernement entretient l'inégalité, du fait que certains districts ou villes reçoivent des fonds supplémentaires des bailleurs e fonds alors que d'autre non, de sorte que certains districts ou villes reçoivent trois fois plus d'argent que d'autres. »

Le FCD a accepté de revoir sa stratégie pour la période 2004-2007, notamment :

- (1) Introduire petit à petit les aides financières à partir de 2005
- (2) Appliquer une formule de distribution plus équitable des aides en fonction des besoins et capacités des districts et des villes, en tenant compte des aides accordées directement par les autres donateurs.
- (3) Appliquer un certain niveau de conditionnalité pour permettre une péréquation maximale entre les besoins et appréciations locales et les priorités nationales.
- (4) Introduire une aide budgétaire aux districts et villes qui remplissent les conditions et développer les capacités de ceux qui ne remplissent pas les conditions.

## **2.5 Imidugudus (Habitat regroupé)**

La revue de presse du PNUD explique le programme de cette manière :

« Le programme imigudugu est une initiative du Gouvernement d'Unité Nationale pour regrouper la population rurale dans des villages afin d'être en mesure de lui fournir les services vitaux tels que l'eau, l'électricité, la sécurité des personnes et la propriété plus facilement que dans des habitats dispersés ou souvent isolés. Le programme a également été initialisé comme mesure d'utilisation efficace des terres compte tenu du fait que le Rwanda a la plus forte densité de population d'Afrique et que sa population devrait doubler d'ici 2020. » Ce programme est soutenu par une directive ministérielle du MINITRAPE, qui a déclaré en 1997 « Il est interdit de construire sur un lieu autre que dans les imidugudus." (Article 11).

Les directives de structuration des imidugudus sont les suivantes :

- Chaque cellule identifiée sont site
- Infrastructures de base proches (eau potable, écoles, services de santé et de soins)
- Champs éloignés de 2-3 km maximum
- Choix de site dont le relief permet la construction
- Parcelles de 400-600 m<sup>2</sup> minimum. Construction sur des lotissements d'au moins 20 parcelles
- Superficie des autres constructions : écoles 2,5 ares, formations médicales et de santé 1,5 ares, marchés 4 ares.

Dans la Province Butare, d'après le rapport du PNUD, 100 maisons dotées d'un confort minimum (toilettes, cuisine) ont été construites avec un budget de 115 millions de Frw.

Le programme était une mesure pour accueillir le flot de réfugiés après la crise de 1994, lors du retour de 1,5 millions de personnes de la République démocratique du Congo. Il a permis de loger 90 % de la population de la province Kibungu dans les imidugudus.

En septembre 1996, l'ONG locale RISD « Initiative du Rwanda pour le développement durable » a organisé une conférence sur les imidugudus et l'utilisation des terres. Le rapport de conférence résume ainsi les résultats du programme :

- Le gouvernement, les organisations, les ONG ont résolu de façon assez efficace la crise de logement qui a suivi la guerre et le génocide de 1994.
- Le programme de logement s'est fait de pair avec la distribution de terre pour permettre aux citoyens de subvenir très vite à leurs besoins après la fin de la guerre.
- Le gouvernement a ainsi été en mesure d'assurer la sécurité des gens qui sont rassemblés dans des villages, où ils avaient moins peur après cette période de guerre. Ceci a permis la réintégration des communautés.
- La villagisation a facilité l'unité et la réconciliation après les atrocités de 1994.

Évaluation commune des pays – Rwanda (1999-2000) partage les mêmes points de vue sur les avantages de la villagisation et conclut : " à long terme, le plus important est que le gouvernement assure que les imidugudus représentent une « stratégie de sortie » partielle du pays de son écrasante pauvreté et de sa dépendance envers une agriculture de semi-subsistance."

## **2.6 Stratégie de secteur**

La stratégie de secteur, liée à la décentralisation, est l'élément clé du succès des objectifs des DSRP. Elle a pour but de saisir les dépenses publiques d'un secteur et de définir une stratégie de lutte contre la pauvreté cohérente avec tous les partenaires du secteur.

Le groupe d'étude a rendu visite aux ministères concernés du plan de développement de Kibungo afin de rassembler les données et informations qui concernent l'eau, le développement agricole, la modernisation de l'agriculture, la santé et l'hygiène, les questions de genre. Le plan de développement PDC se résume ainsi :

### **2.6.1. Eau et assainissement**

Le direction des eaux du MINITERE, chargée de l'eau et de l'assainissement, a élaboré 3 programmes d'aménagement des systèmes, de développement des eaux et d'assainissement des zones rurales, et de développement des eaux et de l'assainissement de la ville de Kigali et se réunit avec les ministères concernés et les bailleurs de fonds pour résoudre les problèmes qui se posent. Notre groupe d'étude a pu assister à une de ces réunions le 12 avril, qui s'appuyait sur les documents suivants :

- Revue du Secteur Eau et assainissement
- Rapport des Réalisations du PRS-PR2004 Secteur Eau et Assainissement

#### **(1) Programme Vision 2020**

Le gouvernement s'engage à ce qu'à l'horizon 2020, (i) toute la population ait accès à l'eau potable, (ii) les techniques de collecte et de rétention des eaux de pluie seront maîtrisées à des fins domestiques et agricoles, (iii) les réservoirs naturels de l'eau, notamment les forêts de hautes altitudes, seront reconstitués et gérés avec précaution, (iv) la gestion des ressources en eau sera rationnelle, intégrée, et en harmonie avec les schémas directeurs d'utilisation de l'espace national, (v) la population sera en mesure d'assurer la gestion équitable et durable de l'eau, (vi) les infrastructures de production, de protection, de distribution, et d'assainissement de l'eau seront protégées et entretenues par tous.

#### **(2) Stratégie de réduction de la pauvreté**

L'amélioration durable du secteur aura un grand nombre d'avantage et les effets suivants :

- impact positif sur la santé maternelle et de l'enfant

- amélioration de la fréquentation scolaire, spécialement pour les filles
- réduction du temps passé à la collecte d'eau par les femmes
- réduction du coût des services de santé aussi bien pour les ménages que pour le gouvernement, spécialement pour les maladies liées à l'eau telle que la diarrhée
- productivité accrue du fait de la meilleure santé

Les principaux objectifs du secteur consistent à améliorer la fourniture d'eau et étendre le réseau ; optimiser l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole, production de l'énergie, et transport, encourager la gestion communautaire de la fourniture d'eau ; accroître l'accès aux services d'assainissement ; et renforcer les capacités de gestion aux niveaux central et des districts

MINITERE a mis en place les 3 programmes ci-après

#### 1) Programme national de gestion des ressources en eau

Le Gouvernement du Rwanda a engagé le processus de préparation d'un programme d'investissements stratégiques pour le développement et la protection des ressources en eau, éléments cruciaux du développement économique et social du pays. Une première phase d'identification a été lancée en 2003 et 4 consultants internationaux ont été recrutés en décembre 2004 pour la réalisation des études dudit programme. Ces études vont déboucher en juillet 2005 sur un plan d'investissement en vue d'atteindre les objectifs de la vision 2020.

#### 2) Programme national d'AEPA en Milieu Rural

L'objectif global du programme est d'assurer durablement l'approvisionnement des populations rurales en eau potable et en services d'assainissement en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Le programme visera à faire passer la part de la population rurale ayant accès à l'eau potable, actuellement de 44 % à 66 % en 2010, à 85 % en 2015 et 100 % en 2020 pour l'eau et de 10 % à 34 % en 2010, à 65 % en 2015 et 100 % en 2020 pour l'assainissement.

#### 3) Plan d'investissement pour l'AEPA de la ville de Kigali.

##### (3) Politiques Sectorielle de l'Eau et Assainissement

La politiques sectorielle de l'eau et de l'assainissement adoptée en 2004 recommande la poursuite des réformes du secteur prévues dans le Programme Septennal du Gouvernement. La mise en oeuvre des réformes ci-dessous devraient à terme résoudre les contraintes cités ci-dessous.

### 1) Aspects institutionnels

Un cadre de coordination du secteur qui définit le rôle des principaux intervenants sera mise en place afin d'éviter l'éparpillement des efforts. Des outils légaux et réglementaires délimiteront le champs d'épanouissement de chaque gestionnaire.

### 2) Décentralisation

La propriété des infrastructures locales revient aux districts qui, soit gèrent et exploitent eux-mêmes certaines infrastructures ou en confient la gestion sous différents niveaux de responsabilités à divers types d'associations et régies. Les coûts relatifs à la production et à la distribution de l'eau sont à la charge des bénéficiaires. La politique renforcera les mécanismes de mise en application de cette politique de décentralisation afin de l'asseoir jusqu'aux niveaux les plus bas.

### 3) Approche participative

La politique développera des approches participatives y compris l'aspect genre dans lesquelles la population et tous les utilisateurs joueront un rôle actif dans la planification et l'exécution de toutes les activités liées à l'utilisation et à la conservation de l'eau.

### 4) Approche programme

La politique permet de focaliser la grande partie des investissements aux actions durables améliorant réellement les indicateurs sectoriels de réduction de la pauvreté

### 5) Renforcement du rôle des femmes et des jeunes

En plus de leurs responsabilités traditionnelles comme la corvée d'eau pour le ménage, se sont ajoutées de façon considérable d'autres responsabilités, comme chef de ménage. La corvée d'eau pour la famille est partagée entre les femmes et les enfants qui sont en âge de fréquenter l'école. Tout projet d'augmentation de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement doit prendre en compte les préoccupations de ces deux groupes.

### 6) Renforcement des capacités

Ce programme comprend les capacités techniques et humaines telles que la formation, l'échange d'informations, le transfert des technologies, la participation aux forum internationaux, l'acquisition d'équipements.

### 7) Gestion intégré par bassin versant

Le principe de solidarité qui doit exister d'amont en aval, tout au long des cours d'eau et des lacs, ou autour des nappes qui font partie du bassin versant sera tenu en compte

## 8) Suivi Evaluation

Le suivi évaluation de la mise en oeuvre de la politique sectorielle est une étape très importante permettant de veiller à la bonne gestion des ressources et à ce que les objectifs, stratégies et actions du secteur atteignent les résultats attendus.

### (4) Cadre Institutionnel

Le cycle du projet participatif est caractérisé par deux aspects importants : la décentralisation des décisions et un nouveau partage de responsabilité entre l'administration centrale et déconcentrée, les CDC et les communautés de base. Le cadre Institutionnel du secteur eau et assainissement se présente comme suit.

#### 1) Cellule (communauté rurale)

L'unité administrative la plus petite comprenant 100-500 familles sont les bénéficiaires et les usagers des projets AEPA. Les communautés

- initient elles-mêmes les projets et choisissent, en toute connaissance des implications financières, le niveau et le type de desserte
- contribuent en espèces et/ou en nature (main d'oeuvre ou matériaux) au financement des ouvrages
- confient la gestion des adductions à des opérateurs privés sous la supervision des CDC et des usagers
- Suivent le fonctionnement des installations

#### 2) CDC

Le Comité de développement communautaire (CDC) : Le CDC est l'organe d'exécution des projets de développement de toute nature. Il est chargé notamment a) de préparer le plan de développement du district à partir des plans de développement du secteur, b) De préparer le budget de fonctionnement et celui d'investissement du district, c) de coordonner toutes les actions de coopération, notamment le jumelage, d) d'organiser la formation de la population sur le développement communautaire et e) de faire des rapports à la province et à l'administration centrale sur l'emploi du fonds commun de développement, sur l'état d'exécution des projets.

#### 3) Ingénieur Provincial de l'UEA

Au niveau régional, il y a au sein des provinces, un Ingénieur Provincial, recruté dans le secteur privé local ; ce dernier sera chargé plus particulièrement de suivre la bonne réalisation du projet.

4) Le responsable de l'eau et de l'assainissement de province

Le REAP joue le rôle de catalyseur entre les organismes d'appui, les CDC et les communautés de base. Il supervise la diffusion de la technologie et les approches participatives et les réalisations des projets d'une manière générale au sein de la communauté. Le REAP sera assisté par l'Ingénieur Provincial de l'UEA chargé de conduire les activités d'appui technique aux CDC et aux communautés.

5) Agent de Développement communautaire

Cet Agent assiste les CDC dans les activités de planification, de gestion, de suivi-évaluation des projets AEPA et travaille en étroite collaboration avec les Ingénieur Provincial et les REAP.

6) Le comptable du projet auprès des CDC

Le comptable a pour mission de porter un appui aux comptables des districts d'intervention de l'UEA.

Les structure nationales/centralisées

7) Unité de l'Eau et l'Assainissement : UEA

Au sein du MINITERE, l'Unité de l'Eau et de l'Assainissement se charge de la définition de la politique du secteur, de sa promotion et de la mobilisation des financements ainsi que de leur répartition.

8) Unité de Coordination du Programme AEPA en milieu rural

Il est créée au sein de l'UEA une Unité de coordination du Programme national d'AEPA qui sera transformée par la suite en une Structure Nationale de l'AEPA rurale (SNAEPA) sera créée pour coordonner l'exécution du programme et aider le gouvernement à assurer une bonne planification des interventions dans le sous-secteur et à harmoniser les approches, les normes et les technologies d'AEPA.

En plus du secteur eau et assainissement, MINITERE prend en charge les questions de territoire et d'environnement. Les objectifs qui concernant le territoire sont les suivants :

- Assurer une gestion rationnelle des ressources afin de promouvoir un développement humain durable
- Assurer l'installation des populations en terme de viabilité et de développement humain durable
- Assurer la protection et la conservation de l'environnement en termes de développement humain durable
- Garantir le bon fonctionnement du ministère

Le regroupement, ou programme imidugudus mentionné au chapitre 2.5 est aussi de la responsabilité de MINITERE.

### **2.6.2 Développement rural et transformation agricole par le MINAGRI**

Le Plan Stratégique du MINAGRI (Rapport principal, Octobre 20054) décrit situation actuelle de l'agriculture comme suit.

L'économie du Rwanda s'appuie essentiellement sur l'agriculture. 87% de la population travaillait dans l'agriculture en 2002, elle fournissait des emplois à 88% de la population, elle contribuait pour 47% au PNB et elle représentait 71% des recettes d'exportation du pays. La quasi-totalité de la production agricole occupe 1,4 million de foyers. La taille moyenne d'une exploitation agricole familiale est de 0,77 ha, et 66% de la production alimentaire totale est destinée à la consommation des familles.

#### **(1) Direction**

La nouvelle politique agricole a introduit les changements radicaux suivants:

- Passage d'une économie agricole de subsistance à une économie de marché ;
- Intensification et modernisation progressive du secteur agricole ;
- Nouvelle répartition des rôles entre les différentes personnes concernées, conformément aux nouvelles politiques de désengagement du gouvernement de certains secteurs et de décentralisation ;
- Nouvelles méthodes de travail relatives à l'approche du programme adoptée par le MINAGRI pour la réalisation des objectifs du SPAT.

#### **(2) Leçons des expériences précédentes**

Les projets ont souvent été conçus par des experts étrangers en collaboration avec le gouvernement central, mais sans la participation concrète des bénéficiaires au stade du choix ou de la prise de décision. Il s'ensuit que les gens ont du mal à prendre le relais des opérations dans le cadre des projets classiques, et il arrive que ces opérations cessent lorsque le financement du donateur est terminé. Un recours exclusif à des ressources étrangères, sans une implication suffisante des communautés locales, entraîne souvent des coûts élevés par rapport aux bénéfices obtenus.

### (3) Décentralisation

L'Etat a institué un processus de décentralisation de l'aménagement des communautés par le biais d'un cadre de travail harmonisé. Par le biais de ce cadre de travail, la quasi-totalité des districts et des provinces du pays possèdent un plan de plan d'aménagement des communautés (PAC) conçu sur une base participative. Les résultats de ce processus ont été mis à profit dans l'élaboration de la définition de la stratégie agricole.

### (4) Consultation régionale

Les consultations des bénéficiaires de 106 districts du pays se sont déroulées suivant trois phases. La phase pilote, relative aux séances de travail participatives des 10 districts de Kigali-Ngali, se sont déroulées en juillet 2004. La seconde phase a couvert les districts des provinces de Kibuye et Gikongoro (août 2004). Pour les deux autres provinces, Umutara et Kibungo, les séances de travail du district se sont tenues en septembre 2004. La dernière étape traitera des sept autres provinces (octobre-novembre 2004). Ainsi, toutes les restitutions provinciales auront été finalisées avant la fin de l'année 2004.

Au cours des 5 séances de travail qui se sont tenues jusqu'à présent, la participation de la population et des autorités locales a été active. Cet enthousiasme traduit l'importance de l'agriculture dans l'économie rurale. Les séances de travail ont permis au MINAGRI de rétablir les communications avec la base. Ces séances de travail ont inévitablement fait naître l'espoir parmi les autorités locales que les mots seront suivis d'actions. Il est donc très important que le déroulement effectif du Plan stratégique comble ces espoirs. Les résultats des consultations présentés ici montrent les contraintes et les opportunités qui ont été identifiées dans les provinces de Kigali-Ngali, Gikongoro et Kibuye. Sur cette base, les participants des séances de travail ont proposé des solutions, des domaines prioritaires ainsi que des propositions d'actions concrètes en vue d'achever celles déjà comprises dans les Plans d'aménagement des communautés.

### (5) Projets agricoles

Ils sont souvent largement financés par des partenaires du développement. Le Programme d'investissements public (PIP) 2003-2005 indique que la majeure partie du financement du secteur agricole provient d'un financement étranger (88,3%). Les institutions de financement multilatérales sont la Banque mondiale, la BAD, la FIDA, l'UE et la BADEA ; Les agences de Nations Unies comme le PNUD et la FAO. Des partenaires de coopération bilatérale comme l'USAID, les Pays-Bas, la Belgique, la Chine, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, la Grande-Bretagne et des ONG internationales sont également impliquées dans le secteur.

Un certain nombre de projets agricoles financés par le biais de prêts se caractérisent par un faible niveau de décaissement, du fait de la médiocre capacité d'absorption des services responsables de leur mise en oeuvre ainsi que de la complexité des procédures des donateurs ou des retards d'exécution.

Le programme Vision 2020 s'est fixé les objectifs spécifiques suivants pour la période allant de 2002 à 2020.

- 90% des terres seront protégées contre l'érosion
- 10 000 ha de terre sur les collines seront irrigués
- 40 000 ha de terrains marécageux seront mis en valeur
- 140 barrages de vallée et réservoirs d'eau sur les collines seront construits

Le Rwanda aura sans doute encore besoin de lancer de vastes entreprises de développement pour pouvoir atteindre son objectif.

En ce qui concerne la planification du développement de Kibungo, l'équipe d'étude est convaincue que la stratégie sectorielle du MINAGRI et du PDC avait été coordonnée via une « consultation régionale » et que le MINAGRI est prêt à accorder son aide à la conception de projet(s) développé(s) au niveau local.

### **2.6.3 Gestion des affaires publiques locales par le MINALOC**

La mission essentielle du MINALCO est de « Promouvoir le bien-être des populations par le biais d'une bonne gestion des affaires publiques, du développement des communautés et les affaires sociales ». Ceci peut se répartir de la façon suivante.

- Suivi et évaluation du fonctionnement d'unités administratives décentralisées et renforcement de leurs compétences.
- Coordination du processus de restructuration des unités administratives décentralisées en vue d'améliorer leur fonctionnement, leur synergie et leur partenariat avec les autres institutions.
- Mise en oeuvre et coordination des mécanismes de développement des communautés dans l'optique de l'amélioration du bien-être des populations ainsi que des mécanismes de protection sociale sur la base de la solidarité, de l'assurance et de la sécurité sociale.
- Mise en oeuvre et coordination de l'aide et de l'autopromotion des groupes

vulnérables, en particulier les survivants du génocide.

- Coordination des activités relatives à la gestion des risques et des catastrophes naturelles.

#### (1) Objectifs

Le document du ministère vise en outre à les réaliser en « mettant en place des structures administratives démocratiques et décentralisées, qui soient capables de mobiliser les populations ainsi que de concrétiser les programmes du Gouvernement et de résoudre leurs problèmes ; en garantissant la synergie, la collaboration et la complémentarité entre toutes les institutions gouvernementales dans leur soutien aux unités administratives décentralisées ; en renforçant les compétences humaines, matérielles et financières des unités décentralisées pour leur permettre de remplir leur rôle et leurs responsabilités ; en octroyant à l'ensemble de la population des systèmes d'assurance, des installations d'épargne et des mécanismes de sécurité sociale ; en mettant en place des mécanismes d'assistance et d'autopromotion pour les groupes vulnérables, et plus particulièrement des survivants du génocide ; en garantissant la mise en oeuvre et le fonctionnement de mécanismes de coordination pour la gestion des risques et des catastrophes naturelles ; et en renforçant les mécanismes de planification, de coordination et de mobilisation des ressources nécessaires à la bonne gestion des affaires publiques, au développement des communautés et à la protection sociale.

En ce qui concerne la planification du développement de la Province Kibungo, le représentant du MINALOC soutient les concepts clés et il partage les découvertes de l'équipe d'étude en assistant à une série de réunions à Kigali.

#### **2.6.4 Santé/Hygiène par MINISANTE**

Conséquences de la pauvreté, de la malnutrition, du manque d'hygiène et d'assainissement et de l'ignorance, les indicateurs actuels de la santé traduisent la situation précaire de la santé qui frappe la majorité des foyers du Rwanda, restreignant les capacités de la population de prendre totalement en main le développement économique du pays.

Le Ministère de la santé a défini les principaux objectifs suivants en matière de politique: (1) améliorer la disponibilité des ressources humaines, (2) améliorer la disponibilité des médicaments de qualité, (3) accroître l'accessibilité géographique aux services de santé, (4) améliorer l'accessibilité financière aux services de santé, (5) améliorer la qualité et la demande des services dans la lutte contre les maladies, (6) renforcer les hôpitaux de recours et les centres de recherche et de soins nationaux, et (7) renforcer les capacités institutionnelles.

Le niveau périphérique, représenté par le district de la santé, se compose d'un bureau administratif, d'un hôpital de district et d'un réseau de centres de soins. Le district de la santé traite des problèmes de santé de sa population cible. Dans le contexte de la décentralisation, un district de la santé correspond à un district administratif, et sur une base purement transitoire, deux districts administratifs ou plus peuvent être regroupés sous un seul district de santé.

Un rapport consultatif « Maximiser les opportunités de décentralisation pour améliorer la santé » (juillet 2002) commente la politique de décentralisation du ministère de la façon suivante :

Pour ce qui est de la question des différences entre le district de santé et le district administratif, il est clair que le MINISANTE n'est pas convaincu que l'intégration du centre de soins dans le district administratif local marchera.

La seule opportunité qu'a eu l'équipe d'étude d'examiner les fonctions du district de santé a été une courte visite à l'hôpital de Kibungo. Si l'on considère sa charge de travail avec les soins quotidiens des patients en consultation et des patients hospitalisés, il ne peut guère à l'heure actuelle se lancer dans des activités sur le terrain comme des campagnes en faveur d'un usage sain de l'eau ou de l'amélioration des toilettes.

### **2.6.5 La problématique hommes-femmes par le MIGEPROFE**

En 2020, le Rwanda aura atteint la parité entre les deux sexes dans le domaine de l'éducation supérieure, et les femmes occuperont au moins 30% des postes à responsabilité, ce qui les intégrera à tous les niveaux de la prise de décision, prévoit le Programme 2020.

Le Plan stratégique du ministère (août 2004) illustre sa raison d'être de la façon suivante :

L'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique est démontrée par les faits suivants.

- Les femmes représentent plus de 80% des travailleurs agricoles.
- 62,15% des foyers dirigés par une femme au Rwanda vivent au-dessous du seuil de pauvreté, comparé à 54,32% pour les foyers dirigés par un homme.
- Le taux d'alphabétisation des femmes est évalué à 47,8%, comparé à 58,1% pour les hommes.
- Les femmes s'occupent de la majorité des orphelins et des prisonniers soupçonnés

d'avoir participé au génocide.

- Un grand nombre de femmes qui ont survécu au génocide sont contaminées par le VIH/SIDA.

Les objectifs stratégiques centrés sur la promotion des sexes sont les suivants :

- Garantir la pleine participation des femmes au processus de développement rural et de transformation agricole, comme moyen de contribuer à la croissance économique du pays et d'accroître les revenus et la richesse des femmes et de leur famille.
- Se concentrer sur les problèmes de parité hommes-femmes dans tous les domaines des politiques et des programmes de développement des ressources humaines.
- Renforcer encore l'accès et le recours aux infrastructures économiques et à l'ICT aux femmes afin de leur fournir un environnement propice à leurs activités de développement.
- Renforcer le rôle des femmes dans tous les domaines de développement du secteur privé.
- Accroître l'implication des femmes dans tous les organes institutionnels d'une saine gestion publique et favoriser un environnement propice à la prévention de toutes sortes de discrimination des femmes.

En ce qui concerne la planification du développement de Kibungo, le projet d'alimentation en eau qui fait l'objet de la proposition (aux termes d'une aide sous forme de don) ainsi que le projet de coopération technique ont tenu compte du rôle des femmes/des enfants dans le concept de « sécurité humaine ».

## **2.7 Coordination entre les donateurs**

Les actions de la coopération au développement sont coordonnées avec celles d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux dès lors que la situation l'exige. Les conditions d'ensemble de la coopération, le degré d'appropriation et de prise en main et les efforts propres déployés par le pays en développement sont autant d'aspects qui sont discutés et évalués dans ce contexte. (GTZ et al)

Le gouvernement japonais a depuis longtemps mis l'accent sur la coordination des donateurs pour accroître l'efficacité de l'aide. L'examen du CAD par les pairs "Japon" (2003) le décrit de la façon suivante.

“Les efforts du Japon portent leurs fruits et le gouvernement tanzanien comme les autres donateurs se félicitent de ce que les activités du Japon soient fondées sur la collaboration. En particulier, le Japon a mis à disposition un secrétariat chargé de conduire la coordination des donateurs dans le secteur agricole, joué un rôle important dans les activités de suivi de la pauvreté pour le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).”

Après une décennie d’absence de l’arène de la coopération, le Ministère japonais des affaires étrangères (MOFA) a, au cours de l’exercice 2003-2004, entamé une série de dialogues avec les hauts responsables rwandais, tant à Kigali qu’à Tokyo. La délégation japonaise à la réunion du Groupe consultatif de 2004 pour le Rwanda, à Kigali, a formulé sa stratégie de coopération bilatérale, en tenant compte du PRSP, en accordant la priorité au développement rural/à la transformation agricole et au développement des ressources humaines.

En ce qui concerne l’équipe d’étude actuelle, nous avons été mandatés, lors de la réunion de pré-départ à laquelle assistaient la MOFA et la JICA, pour échanger nos points de vue avec les partenaires du développement du Rwanda sur l’étendue et les méthodes d’étude ainsi que sur les constatations faites sur le terrain. De plus, il a été suggéré à l’équipe d’expliquer, lors d’une réunion ordinaire du groupe de concertation, le contenu du rapport sur l’état d’activité de façon que le rapport final puisse refléter les commentaires/points de vue exprimés par les membres du groupe originaires des autres pays donateurs.

En ce qui concerne le groupe de concertation, on lit dans le rapport d’activité du PRSP que « Les institutions existantes pour l’harmonisation et le soutien des donateurs devront être renforcées en vue d’améliorer la mise en oeuvre du PRSP. À l’heure actuelle, les groupes de concertation thématiques, dont les objectifs ont été de faciliter le développement et la mise en oeuvre des stratégies du secteur, ont joué un rôle majeur dans l’harmonisation. « Ces groupes de concertation sont organisés autour des thèmes principaux contenus dans le PRSP, et ils se réunissent de façon régulière dans le but d’harmoniser le soutien des donateurs autour des priorités du gouvernement. Bien que l’on ait constaté un progrès significatif dans le groupe de concertation sur l’éducation et le VIH/SIDA, le développement des groupes de concertation dans des domaines autres que ces derniers ont été plus lents que prévu, en raison de la capacité limitée de certains ministères. Il faudra élargir le mandat des groupes de concertation pour faciliter le développement et la réévaluation suivie des stratégies du secteur, de façon à parvenir à un meilleur alignement sur le processus de révision du PRSP.

Au cours de ces 2 mois de séjour au Rwanda, l’équipe a recherché des occasions de rencontrer, d’expliquer la mission, et d’écouter les commentaires des membres du groupe avec l’aide de M.

OHNO Masayoshi, expert de la JICA, et nos hauts responsables correspondants. Le rapport d'activité a été distribué, tout de suite après le départ de l'équipe, par l'intermédiaire du MINITERE, aux ministères/services rwandais et aux principaux donateurs en vue recueillir leurs commentaires. A cet égard, notre mandat demeure incomplet à ce jour.

Préalablement à l'étude, le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide s'est tenu à Paris du 28 février au 2 mars, et le Rwanda y a assisté. La Déclaration de Paris résume les actions à prendre tant par les donateurs que par les partenaires (les pays en développement) sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, l'affermissement de la croissance, le renforcement des capacités et l'accélération des avancées vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Comme convenu par les participants à la 4<sup>ème</sup> Conférence des partenaires du développement du Rwanda, « Le Rwanda est sur la voie qui lui permettra de réaliser ses objectifs de développement et il mérite une multiplication des soutiens. »

Selon le document CEPEX publié en avril 2004, le montant total de l'aide extérieure reçue en 2003 s'élevait à 319 640 000 US\$ (dont 149 480 000 US\$ à titre de coopération bilatérale). Le plus gros donateur a été L'UE (58 750 000 US\$ soit 18,38 %), suivie du DFID (15,33 %), de la Banque Mondiale (9,63 %), de l'USAID (6.33 %), des Pays-Bas, de la Belgique...

## **Chapitre 3**

### **Plan de développement de la Province Kibungo**

## Chapitre 3 Plan de développement de la Province Kibungo

### 3.1 Plan de développement

#### 3.1.1 Etat actuel de la province Kibungo

La Province de Kibungo est l'une des 12 Provinces du Rwanda. Comme cela est indiqué sur la carte ci-contre, elle est située au Sud-est du Pays. D'une superficie de 2 977.38 km<sup>2</sup>, elle est limitée à l'Est par la République Unie de Tanzanie, au Sud par la République du Burundi, à l'Ouest par la Province de Kigali-Ngali et au Nord par celle de l'Umutara. Elle subdivisée en huit districts et deux villes. L'ensemble de ces districts et villes totalise 115 Secteurs administratifs et 732 Cellules administratives réparties de la manière suivante. La population de la Province s'élève à 750 105 habitants et la densité est de 237 habitants au km<sup>2</sup>.

Tableau 3-1 : Les subdivisions administratives de la Province de Kibungo

N°	District / ville	Population (2003)	Superficie (km <sup>2</sup> )	Nombre de Secteurs	Nombre de cellules
01	Cyarubare	44 228	406	8	46
02	Kabarondo	48 826	232	18	93
03	Kibungo	72 892	97, 6	7	39
04	Kigarama	74 546	249, 7	12	63
05	Mirenge	65 994	390, 62	21	145
06	Muhazi	112 593	250, 2	15	142
07	Nyarubuye	60 265	440, 1	8	51
08	Rukira	51 945	287, 8	10	55
09	Rusumo	61 478	534, 66	9	99
10	Rwamagana	157 338	88, 7	7	40
Total		750 105	2977.38	115	732

Source : PLAN STRATEGIQUE DE LA PROVINCE DE KIBUNGO 2005-2007

La politique nationale de regroupement dans les imudugudus est terminée à 90 % dans la Province Kibungo, située à une altitude de 1000 à 1500 m et qui connaît des précipitations de 900 mm par an en moyenne. La rivière Akadera coule à l'Est de la province, qui renferme par ailleurs de nombreux lacs (Muhazi, Sake, Mugesera, etc.) et marais. Le sol, constitué d'argile à bonne rétention d'eau, est fertile et propre à l'agriculture.

Dans le domaine hydraulique, les précipitations de la province sont de 25 % inférieures à celles des autres provinces, et toute la population n'est pas à même de se procurer de l'eau potable du fait qu'elle a quitté les terres des vallées où l'accès à l'eau était plus facile pour vivre dans les imidugudus situés sur les hauteurs. Ceux qui n'ont pas accès à l'eau potable doivent utiliser les eaux insalubres de surface et des réserves pour leur eau domestique ce qui se répercute sur l'état de santé de la population.

Dans le tableau ci-dessus nous établissons une comparaison entre les indicateurs de la province Kinbongo et les moyennes nationales. Concernant l'eau, nous voyons que les indicateurs de la province sont de beaucoup inférieurs à ceux de la moyenne nationale, et que l'environnement qui touche à l'eau potable n'est pas du tout bon. En revanche le nombre de personnes en état de pauvreté absolue est faible et le taux de mortalité infantile et le taux d'illétrisme sont plus bas que la moyenne nationale.

Tableau 3-2: Indicateurs de la province Kibungo et de la moyenne nationale

Indicateurs	Kibungo	Nationale
Population vivant dans la pauvreté (%)	26.8	37.8
Mortalité infantile (en/oo)	142.8	117.4
Taux d'alphabétisation des adultes (>15ans)(%)	38.2	52.6
Distance à une source d'eau potable (en m)	1,185	703
Principale source d'eau utilisée (%)	31.4	38
Ayant une source d'eau de mauvaise qualité FLR (%)	29.7	18.7
Ayant une source d'eau de mauvaise qualité SA (%)	8.9	15.9
Principale source d'éclairage (%)	98.6	90.2

Source: PRSP Rapport de Progrès 2004

Dans le domaine du développement humain, beaucoup de choses ont été faites, même s'il reste encore beaucoup à faire. Dans le secteur de la santé, la Province de Kibungo compte 36 formations sanitaires dont 2 hôpitaux, 32 centres de santé et 2 postes de santé. En général, toutes ces formations sanitaires disposent d'un matériel médical encore insuffisant et d'un personnel insuffisant et peu qualifié.

Environ 90 % de la population de la province est engagée dans l'agriculture, secteur clé qui pèse

directement sur les activités économiques de la province et les revenus des agriculteurs. Les principaux produits cultivés sont le café, le sorgho, les légumineuses, les patates, les bananes, le riz. Toutefois, comme les terres sont situées sur les pentes ou dans les zones marécageuses, le relief ne permet pas de cultiver de grandes superficies ou d'installer un système d'irrigation, de sorte que la productivité reste faible. Par ailleurs les produits récoltés ne peuvent pas être acheminés jusqu'aux du fait du manque de routes, qui par ailleurs sont souvent coupées pendant la saison des pluies.

Dans le domaine énergétique, le taux d'électrification de la ville de Kibungo est de 8,3 %, dans la ville de Rwamanaga il est de 12,0 % et dans les districts il ne dépasse pas le faible pourcentage de 0,1 à 2,2 %. Pour le ménage, on utilise le bois comme source énergétique, sans pour autant prévoir le reboisement, ce qui engendre l'érosion des sols et les glissements de terrain. Pour réduire la consommation de bois, on pense utiliser la tourbe, l'énergie solaire ou le biogaz, mais ces moyens ne sont pas encore répandus.

Les différents plans des Districts et Villes ont été réceptionnés au Service de planification de la Province. Celui-ci a fait un recensement de tous les problèmes signalés dans ces plans. Le plan stratégique de la Province de Kibungo est alors une suite logique des PDC des Districts et Villes. Lors d'un atelier qui a été tenu à la Province, les problèmes relevés dans ces PDC ont d'abord été synthétisés après y avoir ajouté d'autres problèmes jugés importants par la Province. Il s'agit des problèmes relevant des thèmes transversaux comme le genre et l'environnement ; ou encore l'impact croissant du SIDA et du Paludisme. Ils ont été ensuite hiérarchisés à l'aide d'une matrice de comparaison lors d'un atelier tenu à la Province.

Tableau 3-3: Liste définitive des problèmes adoptée par l'atelier de la Province

<b>Problèmes</b>	<b>Pondération</b>	<b>Rang</b>
Accès difficile a l'eau potable	17	1
Un impact croissant du Paludisme et du SIDA	16	2
Forte dégradation de l'environnement	15	3
Faible production agricole et animale	14	4
Accès limité à l'éducation	13	5
Ressources énergétiques insuffisantes	12	6
Faible intégration de la femme à tous les niveaux	11	7
Un système de communication peu développé	10	8
Accès difficile aux soins de santé	9	9
Faible revenu de la population	8	10
les services à la population pas suffisamment satisfaisants	7	11
Beaucoup de ménages sans abris	6	12
faible accès au système financier actuel	5	13
Un nombre élevé de jeunes non scolarisés sans encadrement	4	14
Circuits commerciaux peu développés.	3	15
Un environnement socioculturel peu épanouissant.	2	16
Mauvais état des routes et ponts	1	17

Source : PLAN STRATEGIQUE DE LA PROVINCE DE KIBUNGO 2005-2007

### **3.1.2 Plan de développement de la Province de Kibungo**

Des programmes de développement sont établis dans la ligne des DSRP et du programme VISION 2020 afin de réduire la pauvreté selon les objectifs fixés dans ces documents. La stratégie de développement de la province est de cumuler les tâches des PDC de chaque district ou ville. Le total important des 49 tâches est spécifiquement réservé au genre et à l'environnement, qui sont des thèmes transsectoriels considérés comme prioritaires dans la province, liés aux 16 problèmes précités. Une analyse de ces problèmes a permis d'élaborer un programme de travail pour chacun.

Comme nous le voyons ci-après le potentiel de développement est présent dans la Province, et pour élaborer les projets de développement il faudra les utiliser au maximum.

1. Volonté de la population à apporter sa contribution à l'« Umuganda ».
2. Sols pour la majorité fertiles.
3. Lacs et sites touristiques.
4. Nombreux marais favorables à la culture du riz.
5. Possibilité de produire un miel de qualité.
6. Variété de culture de rente : Café, riz, ananas, bananes et tomates.

Les problèmes qui handicapent le développement de la Province ont été convertis en objectifs à atteindre. A partir de ces objectifs, les programmes suivants sont regroupés en 3 domaines.

a) Le domaine du développement humain comprenant :

- Les programmes de l'eau et de l'assainissement ;
- Les programmes du SIDA et du paludisme ;
- Les programmes de l'éducation ;
- Les programmes de l'intégration de la femme ;
- Les programmes de la santé ;
- Les programmes des sans abris ;
- Les programmes des jeunes non scolarisés sans encadrement ;
- Les programmes culturels de la Province.

b) le domaine du développement économique comprenant :

- Les programmes de l'environnement ;
- Les programmes de l'agriculture et de l'élevage ;
- Les programmes de l'énergie
- Les programmes des communications.
- Les programmes du revenu de la population ;
- Les programmes du système financier ;
- Les programmes des circuits commerciaux ;
- Les programmes des routes.

c) le domaine de la bonne gouvernance comprenant :

- Les programmes des services à la population.

Nous énumérons ci-après les projets qui donnent une grande priorité aux infrastructures rurales de la province.

1) L'eau potable et l'assainissement

- La fourniture d'eau potable dans 30% des imidugudus de la Province Kibungo.
- La fourniture d'eau potable dans 100% des formations sanitaires
- La fourniture d'eau potable dans 100% des écoles secondaires
- La fourniture d'eau potable dans 30% des écoles primaires

2) L'environnement

- L'aménagement des bassins versants pour la protection de la ressource « eau »
- La restauration des espaces dégradés
- Reboisement d'au moins 2000ha

3) La production agricole et animale

- La construction de 8 rizeries d'ici 2007
- La construction d'un hangar de stockage dans chaque District/Ville

4) L'éducation

- La construction 2 écoles maternelles dans chaque Cellule.
- La réhabilitation de 476 écoles primaires
- La construction de 523 écoles primaires
- L'implantation dans 40% des écoles secondaires et dans 10% des écoles primaires des technologies d'information et de communication. La fourniture d'eau potable dans 100% des formations sanitaires

5) Les ressources énergétiques

- L'évaluation du potentiel des ressources énergétiques de la Province.
- La construction des unités de production du biogaz dans les prisons de Nsinda et Kibungo.
- La confection d'un plan directeur d'électrification de la Province.

6) Le genre

- La sensibilisation des autorités de base et leur implication dans la lutte pour l'égalité de l'homme et de la femme.

- La constitution d'un fonds pour les femmes entrepreneurs.

7) Les systèmes de transport et de communication

- La réhabilitation de la route bitumée Kayonza-Rusumo.
- La construction de la route Kibungo-Rukumberi-Akagera en goudron.
- La réhabilitation des 400 de routes interdistricts.

8) La santé

- La construction de 2 Hôpitaux dans les districts de Kirehe et Rwinkwavu.

### 3.2 Caractéristiques de chaque district/ville

Le résultat des enquêtes de profil des districts de la province est indiqué en annexe au tableau 6-4-1. Nous avons établi des cartes de navigation au radar comportant les données/statistiques de chaque PDC et les informations recueillies par le groupe d'étude. Six domaines nécessitant une amélioration immédiate ont été retenus pour leur établissement 1) Les fournitures d'eau 2) l'hygiène et l'environnement, 3) les routes et l'électricité, 4) l'agriculture, 5) la politique et 6) les questions de genre (groupes vulnérables). Les données de ces 6 domaines sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les cartes radars permettent de montrer les particularités de chaque district et font ressortir d'autant les domaines dont les besoins d'amélioration sont élevés.

Tableau 3-4: Comparaisons et indicateurs des cartes radars

No.	Domaines comparés	Élément	Contenu
1	Alimentation en eau	Taux d'alimentation (%)	Pourcentage de personne ayant accès à l'eau potable dans le district. (PDC) Plus le taux est faible plus les besoins sont élevés
		Distance au point d'accès (km)	Distance moyenne parcourue par une famille pour se procurer de l'eau potable (Enquête de profil). Plus la distance est grande plus les besoins sont élevés.
2	Hygiène, environnement	Capacité des hôpitaux	Capacité d'accueil des hôpitaux de la province (PDC, enquête de profil). Les besoins sont d'autant plus élevés que la capacité est faible
		Taux d'utilisation des toiles (%)	Taux d'utilisation des toits en toiles (PDC). Plus le taux est faible plus les besoins sont élevés.
		Taux de toilettes individuelles	Pourcentage de famille disposant d'une toilette individuelle (PDC). Plus le taux est faible plus les besoins sont élevés.

3	Routes, électricité	Taux de revêtement (%)	Pourcentage de routes revêtues dans la province (PDC). Plus le taux est faible plus les besoins sont élevés.
		Longueur des voies en latérite (km)	La demande portant sur le réhabilitation des routes existantes, (PDC et enquête de profil), plus la longueur est grande plus les besoins sont élevés.
		Taux d'électrification (%)	Pourcentage de ménages bénéficiant de l'électricité (PDC). Plus le taux est faible plus les besoins sont élevés.
4	Agriculture	Surfaces érables (ha)	Surfaces érables (PDC et enquête de profil). Plus elles sont faibles plus les besoins sont élevés
		Pourcentage d'agriculteurs (%)	Pourcentage d'agriculteurs dans la province (PDC et enquête de profil). Plus le nombre d'agriculteurs est faible, plus les besoins sont élevés.
		Superficie cultivée par personne (ha/personne)	Calcul des surfaces de culture par personne (PDC, enquête de profil) Plus le chiffre est faible, plus les besoins sont élevés.
		Taux d'utilisation du compost (%)	Pourcentage d'utilisation du compost dans les cultures (PDC). Plus la valeur est faible plus les besoins sont élevés.
5	Administration	Nombre d'employés	Nombre d'employé de l'administration du district (enquête de profil) Plus le nombre est faible plus les besoins de renforcer le personnel sont élevés
		Taux de regroupement (%)	Pourcentage d'imudugudus achevés (PDC) Plus la valeur est faible plus les besoins sont élevés
		Taux d'utilisation des CDF (%)	Pourcentage d'activités du CDF accomplies parmi celles prévues pour l'année (enquête de profil). Plus le taux est faible plus les besoins sont élevés.
6	Groupes vulnérables	Nombre de soldats démobilisés	Nombre de soldats démobilisés (d'après le comité de démobilisation). Plus le nombre est élevé plus les besoins sont importants.
		Nombre de personnes vulnérables	Veuves, orphelins, handicapés (PDC et enquête de profil). Plus le nombre est élevé plus les besoins sont importants.
		Taux d'alphabétisation (%)	(PDC) Plus le taux est faible plus les besoins sont élevés.

Les caractéristiques de chaque district d'après le PDC et l'enquête de profil se présentent comme suit.

#### (1) Ville de Kibungo

Siège de l'administration provinciale dont la densité démographique atteint 453 人/km<sup>2</sup>, le taux de desserte en eau potable de la ville est de 74 % du fait que les habitants ont accès aux installations construites par ELECTROGAZ. Ce taux de desserte est très faible dans la banlieue de la ville, les points d'accès se trouvant souvent à plus de 2 km, et les habitants étant obligés d'utiliser les eaux de surface insalubres. La ville est dotée d'un hôpital d'une capacité d'accueil de 200 personnes, de sorte que l'environnement médical est relativement bon par rapport aux

autres districts ou villes. Il y a 16 km de routes goudronnées mais l'entretien des routes qui relient les villages est très mal fait, de sorte que pendant la saison des pluies la circulation est compliquée. La superficie de la ville est faible, les espaces agricoles limités, avec une surface de culture de 0,1 ha par personne en moyenne. Le pourcentage de personnes sachant lire et écrire est le plus faible de la province avec seulement 13,4 % de lettrés. Le taux de regroupement est de 81 %.

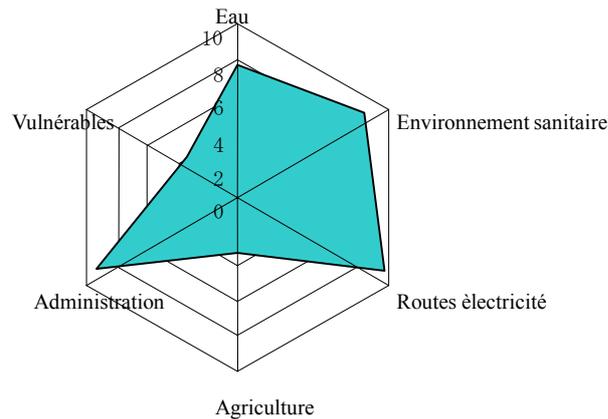


Figure 3-1 : Ville de Kibungo

## (2) Ville de Rwamanaga

La ville de Rwamanaga est située au nord-ouest de la province. De petite superficie (88,7 km<sup>2</sup>) elle a la plus forte densité démographique de la province avec 550 hab./km<sup>2</sup>. Le nombre de personnes engagées dans l'agriculture représente 60 % de la population. Son relief est propice à l'agriculture de sorte qu'en 2004 une aide de la BAD a permis d'aménager 200 ha de rizières sur les terres marécageuses. L'utilisation de compost est la plus élevée de la province (64 %). L'approvisionnement en eau et l'environnement d'hygiène sont relativement bons pour la province avec des points d'eau éloignés de 1 km maximum. Il y a 5 km de voies goudronnées dans la ville, mais les voies qui relient les agglomérations sont mal aménagées et la circulation est difficile pendant la saison des pluies. La ville est dotée d'un hôpital de plus de 200 places, le taux d'électrification est de 12 %. Son environnement relativement moderne a certainement découragé les populations à déménager dans les imidugudus, souvent dépourvus des infrastructures nécessaires, de sorte que le taux de regroupement de ce district n'est que de 41,5 %.

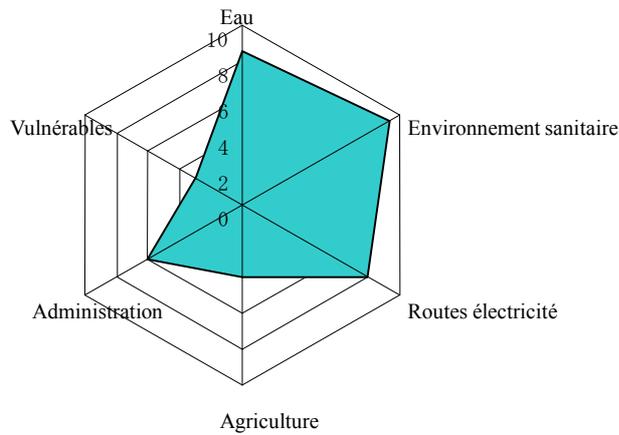


Figure 3-2 : Ville de Rwamagana

### (3) District de Cyarubare

Situé au Nord-est de la province, Cyarubare a la deuxième plus faible densité de population avec 180 habitants au km<sup>2</sup>. Le taux d'approvisionnement en eau y est de 60,3 % mais l'état des installations est mauvais, et la distance moyenne jusqu'au point d'accès est supérieure à 4 km. Il n'y a pas de route goudronnée dans le district, la circulation est gênée pendant la saison des pluies et la maintenance des voies est mauvaise. Les agriculteurs représentent 98 % de la population, ce qui est très élevé, les surfaces cultivées viennent au deuxième rang après la province Rusumo, le potentiel de culture élevé. Toutefois il y a des problèmes au niveau de l'acheminement des produits. La capacité des formations sanitaires est faible avec seulement 33 personnes, la situation sanitaire la plus mauvaise de la province. Le taux d'électrification est de 0,5 %, ce qui est très bas.

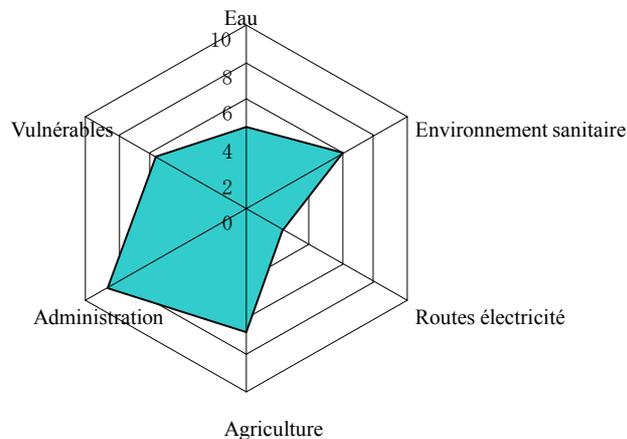


Figure 3-3 : District de Cyarubare

#### (4) District de Kabarondo

Le district de Kabarondo est situé au nord de la province, sa densité de population est de 321 habitants au km<sup>2</sup>. Le taux d'approvisionnement en eau est de 80 % mais la distance jusqu'au point d'accès est la plus élevée de la province, avec une moyenne de 6 km. La population agricole représente 90 % de la population totale, avec une superficie cultivée de 0,2 ha par personne. Le taux de regroupement imidugudu est de 96 %, le taux d'électrification de 1,3 % mais l'électricité peut être utilisée constamment, de sorte qu'il y a 5 ordinateurs pour le personnel, et donc la situation des télécommunications est possible. Le taux de revêtements des routes est de 60 % mais les voies de liaison entre les villages sont en mauvais état.

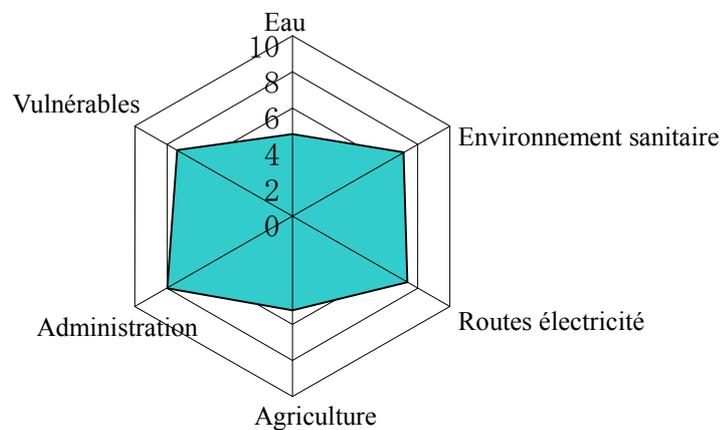


Figure 3-4 : District de Kabarondo

#### (5) District de Kigarama

Ce district est situé à l'ouest de la province, sa densité de population est de 264 habitants au km<sup>2</sup>, le taux d'approvisionnement en eau de 66 %, avec une distance jusqu'au point d'accès de 3,5 km en moyenne. Il y a 4 km de route goudronnée mais les voies qui relient les villages sont en terre et la circulation est mauvaise pendant la saison des pluies. La population agricole représente 90 % de la population totale, avec des superficies cultivées inférieures à 0,2 ha en moyenne par personne, ce qui est la troisième plus petite superficie de la province. Les formations hospitalières ont une capacité de 51 personnes, mais les malades utilisent l'hôpital de Kibungo qui est proche. L'utilisation des tôles galvanisées sur les toits est de 83 % ce qui est très important, le taux d'électrification est bas (0,2 %).

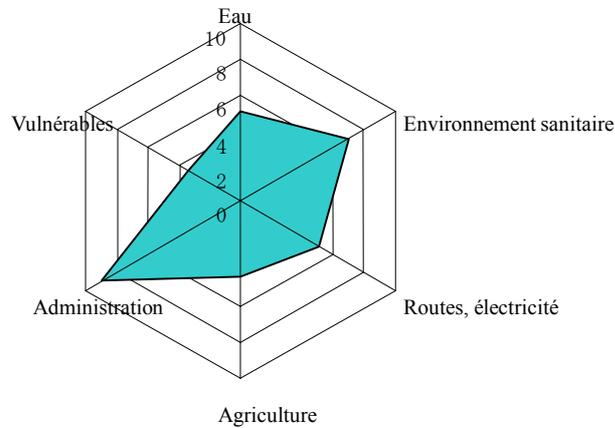


Figure 3-5 : District de Kigarama

#### (6) District de Mirenge

Il se situe à l'ouest de la province, avec une densité de population de 288 habitants au km<sup>2</sup>. Le taux d'approvisionnement en eau est la plus faible de la province (inférieur à 43 %) et les points d'accès sont éloignés : plus de 4 km en moyenne. La longueur totale des voies routières s'élève à 192 km, au deuxième rang de la province, mais aucune route n'est goudronnée, et les voies de liaison entre les villages sont souvent coupées pendant la saison des pluies. Le taux d'électrification est nul (0 %). Il y a de nombreuses zones marécageuses dans les environs du lac Sake, donc le potentiel agricole est très élevé, de sorte que les projets agricoles sont placés en bonne priorité dans les PDC. Le taux d'utilisation du compost est de 10 %. C'est le district qui a le plus de personnes vulnérables après Rusumo, d'avantage d'aide à ces groupes doit donc être envisagée.

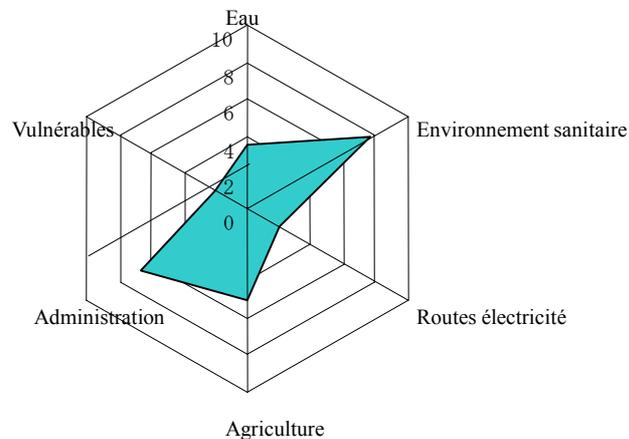


Figure 3-6: District de Mirenge

### (7) District de Muhazi

Il est situé au nord-ouest de la province, et connaît une densité de population de 241 habitants au km<sup>2</sup>. Des pompes ont été installées avec une aide de la Croix rouge qui utilisent l'eau du lac Muhazi. Elles sont entretenues par ELECTROGAZ qui assure la distribution de l'eau potable sur le secteur. Le taux d'approvisionnement n'est pourtant que de 55 % et la distance moyenne jusqu'aux points d'eau de 3 km. Il y a 80 km de routes, le plus petit réseau après la ville de Kibungo, dont 30 % sont revêtues. En outre les voies qui relient les villages sont en mauvais état, souvent coupées pendant la saison des pluies. Le taux très élevé de 90 % de la population est engagé dans l'agriculture. Les surfaces cultivées sont de 2,2 ha en moyenne par personne. Le taux d'utilisation du compost est de 30 %, le taux d'électrification de 2,2 %.

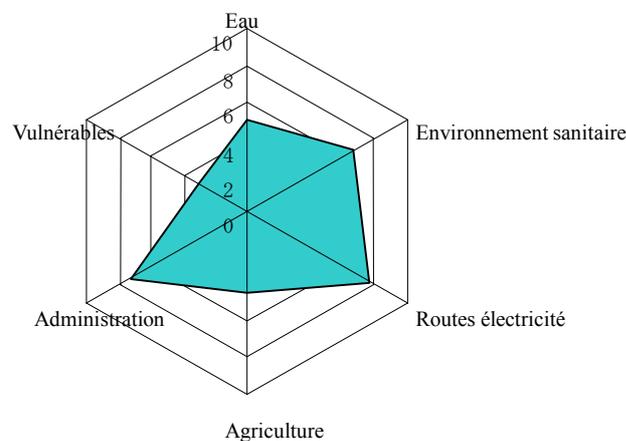


Figure 3-7: District de Muhazi

### (8) District de Nyarubuye

Ce district est situé à l'est de la province. C'est le moins peuplé avec une densité démographique de 118 habitants au km<sup>2</sup>, raison pour laquelle l'aménagement des infrastructures n'est pas développé. Le taux d'approvisionnement est la plus bas après celui du district Mirenge, avec 50 % et points d'accès situés à 4 km en moyenne. Il y a 154 km de routes toutes non revêtues, et la liaison entre les villages est la plus mauvaise de toute la province. Toutefois dans les environs du lac Wanpage le potentiel agricole est très élevé avec la culture du café, du sorgho et de l'élevage. Le pourcentage d'agriculteurs est très élevé (98%). La capacité d'accueil des formations hospitalières est de 59 lits, ce qui est faible. Le pourcentage de toits en tôle galvanisée est faible (60 %), l'électrification nulle (0 %).

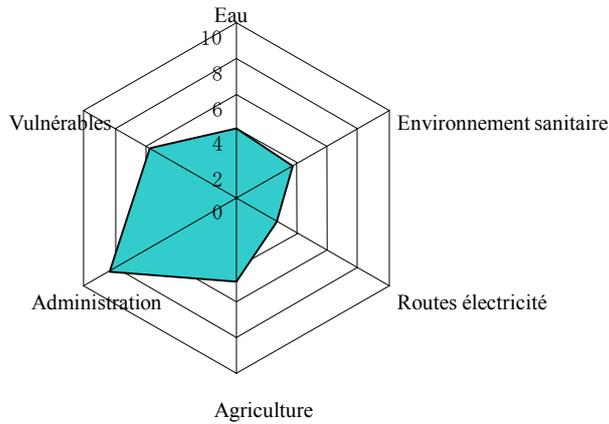


Figure 3-8: District de Nyarbuye

#### (9) District de Rukira

Ce district est situé à l'ouest de la province, avec une densité de population de 214 habitants au km<sup>2</sup>, un taux d'approvisionnement en eau de 60 % et une distance jusqu'aux points de 1,5 km en moyenne. Il y a 9 km de routes revêtues dans le district mais les voies qui relient les villages sont en terre et impraticables par endroits. Le taux d'électrification est faible (0,2 %), 95 % de la population est engagée dans l'agriculture, dont le potentiel est très élevé dans les zones marécageuses. Le taux d'utilisation du compost est de 61 %, le plus fort après Rwamagana. 90 % des familles ont des toilettes privées, la capacité d'accueil des formations hospitalières est faible (54 personnes) de sorte que l'environnement sanitaire demande à être amélioré. Le taux de lettrés est inférieur à 10 %, taux le plus faible de toute la province.

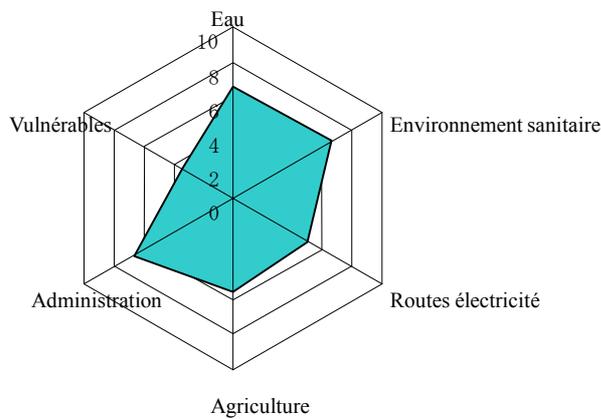


Figure 3-9 : District de Rukira

(10) District de Rusumo

Le district, frontalier de la Tanzanie, est situé au sud de la province. Sa densité démographique est de 294 habitants au km<sup>2</sup> et il abrite le plus grand nombre de nécessiteux, ce qui s'explique par le fait qu'il est en bordure de la Tanzanie et que, étant le plus vaste de la province (535 km<sup>2</sup>) le nombre de réfugiés est élevé. Le taux d'approvisionnement en eau est de 58 %, avec une distance de 0,5 km en moyenne entre les imidugudus et les points d'eau. Cependant, dans les secteurs défavorisés, il faut parcourir plus de 4 km sur des chemins accidentés pour aller jusqu'au point d'eau. La route qui longe la Tanzanie est goudronnée sur 35 km, mais les voies qui relient les villages entre eux deviennent impraticables pendant la saison des pluies. 90 % de la population est engagée dans l'agriculture avec les terres les plus vastes de la province (36,294 ha) le taux d'utilisation du compost est de 26 %. Le nombre de nécessiteux est extrêmement élevé, le taux de toitures en tôle galvanisée inférieur à 57 %, soit le plus faible de la province.

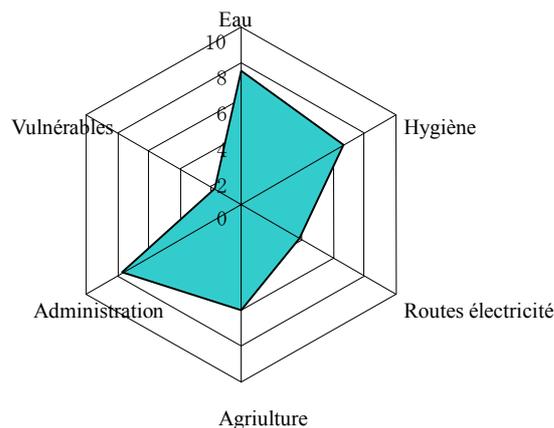


Figure 3-10 : District de Rusumo

### **3.3 Problèmes et potentiel de réponse de chaque district/ville**

Les problèmes et potentiels des 2 villes et des 8 districts de la province Kibungo sont indiqués dans le tableau ci-après. L'alimentation en eau potable est le problème majeur qui doit être résolu en priorité car c'est un problème commun à tous les districts et à toutes les villes. Pour donner accès à l'eau potable à la population de la province, on installera en priorité des systèmes qui mobilisent l'eau des sources et l'eau des nappes. Par ailleurs, la pluviométrie de la province étant de 900 mm par an, on aura fortement besoin de petites installations constituées de citernes pour utiliser efficacement l'eau de pluie.

Tableau 3-5: Analyse des problèmes, potentialités et solution

No.	Ville / District	PROBLEMES	POTENTIALITES	SOLUTION
1	Ville de Kibungo	Accès difficile à l'eau potable.  Faible production agricole  Difficulté de communication et de transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l' ELECTROGAZ dans la Ville Kibungo</li> <li>• Existence d'un comité de régie</li> <li>• Existence des structures de développement communautaire</li> <li>• Quelques points des sources d'eau</li> <li>• Faible exploitation et non aménagement des marrais.</li> <li>• La non utilisation des intrants agricoles et des semences sélectionnées, maladies des cultures et insectes ravageurs</li> <li>• Manque du marché d'écoulement.</li> <li>• Volonté de la population pour les travaux communautaires.</li> <li>• Présence des matériaux de construction (moëllles et graviers..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation des nouvelles adductions d'eau dans les secteurs Kibaya, Sakara, Ndamira, Rubona et Kabare.</li> <li>• Aménagement des sources</li> <li>• Réhabilitation de système AEP</li> <li>• Aménagement des marais Gahama et Kabuhashi, Kibaya</li> <li>• Formation et Augmentation des techniciens agricoles.</li> <li>• Habitat regroupé</li> <li>• Aménagement des routes inter-secteurs</li> <li>• Construction d'une gare routière dans le secteur Kibungo.</li> <li>• Extension du réseau téléphonique</li> <li>• Augmenter les cyberecafé</li> <li>• Détermination des sites destinés aux agglomérations</li> <li>• Disponibilisation de matériel pour la construction</li> </ul>
2	Ville de Rwamagana	Nombre important des vulnérables sans abri.  Manque d'eau potable dans certains secteurs administratifs  Production agricole insuffisante  Manque des logements pour certains vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volonté de la population à secourir aux personnes vulnérables.</li> <li>-Travaux communautaires</li> <li>-Matériels locaux</li> <li>-Les terrains sont disponibles.</li> <li>-semences sélectionnées disponibles.</li> <li>-Main d'œuvre</li> <li>-Matériels de construction</li> <li>-disponibilité des parcelles.</li> <li>-Existence de sources</li> <li>-Volonté de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adduction d'eau de l'Electrogaz à Mwurire, Nsinda, Rutonde et Sovu.</li> <li>-Aménager dix nouvelles sources d'eaux.</li> <li>-Augmenter l'utilisation des intrants agricoles et fertilisants.</li> <li>-l'utilisation des bœufs dans l'agriculture</li> <li>- Construire 200 logements pour les indigents</li> <li>-Création d'un fond de logement au niveau du district</li> </ul>
3	Cyarubere	Insuffisance d'adduction d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Relief et nature du terrain</li> <li>-Construction d'un système d'adduction</li> <li>- Extension des adductions</li> <li>- Aménagement des sources</li> <li>- Construction des citernes de collectes des eaux de pluies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Relief et nature du terrain</li> <li>-Construction d'un système d'adduction</li> <li>- Extension des adductions</li> <li>- Aménagement des sources</li> <li>- Construction des citernes de collectes des eaux de pluies</li> </ul>

				de pluies. -Formation des agriculteurs et éleveurs en méthodes modernes -Aménager les pâturages et marais -Disponibilisation des silos -Disponibilisation des intrants agricoles -Intensifier la culture du café -Tailler des routes de desserte -Réhabilitation des routes existantes -Adduction d'eau potable pour 14secteurs administratifs et augmentation de bornes fontaines -Aménagement de marais -Faire 1 pépinière dans chaque secteur. -Réhabilitation des routes dans 11 secteurs administratifs et ponts -Acquisition de 100 vaches laitières
4	Kabarondo	Faible production agricole et animale Insuffisance de routes et sont en mauvais état Insuffisance d' eau potable Marais non aménagés Insuffisance de forêt Endommagementdes routes et ponts Faible production laitière.	-Existence de ressources à exploiter (marais, bétail,...) -Terre fertile, etc -Lac - Volonté de la population -La population -Fontainier et régie associative -Population -Service agricole -Terrain disponible -La population -Entrepreneurs -matériaux de construction disponibles -Intervention des agents du service agricole (agronome-vétérinaire)	-Aménagement des sources - Réhabilitation des sources - Construction des citernes sur des maisons d'habitation - Réhabilitation des bornes fontaines - Aménagement de marais. - Augmentation et entretien des forêts - Réhabilitation et constructions des routes / ponts - Construction de 1080 maisons pour les vulnérables
5	Kigarama	Insuffisance en eau potable Marais non Aménagés Les forêts non entretenues et insuffisance des forêts artificielles Les routes en mauvais état Manque d'habitation pour les vulnérables	-Beaucoup de volonté de la population - Beaucoup de marais - Espace réservé à la forêt. - Volonté de la population - Les vulnérables sont motivés. - Leur participation est prête.	

6	Mirenge	Insuffisance d'adduction d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sources d'eau présentes et captées</li> <li>- Présence de quantité non négligeable aux alentours des lacs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de nouveaux groupes électropompes</li> <li>- Extension des adductions d'eau</li> <li>- Création des bornes fontaines aux alentours des lacs par le système d'aspiration</li> <li>- Encadrement des régies associatives</li> </ul>
		Marais non aménagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande superficie occupée par les marais</li> <li>- Marais fertiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des marais: Akagera, Akavogo Nyagatugunda, Ikiriko et Gisaya</li> </ul>
		Insuffisance de production animale et agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région favorable à l'élevage</li> <li>- Terre fertile</li> <li>- Population active</li> <li>- Volonté des autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction des races exotiques</li> <li>- Multiplication des semences sélectionnées</li> </ul>
		Routes et ponts endommagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de matériaux</li> <li>- Population active</li> <li>- Volonté des autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation des routes</li> <li>- Organisation des travaux communautaires</li> </ul>
7	Muhazi	Insuffisance d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des sources d'eau</li> <li>- Volonté de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension et réhabilitation des adductions d'eau</li> <li>- Aménagement des sources</li> </ul>
		Faible production agricole et élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fertilité du sol</li> <li>- Terrain pour le pâturage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer la qualité de l'élevage</li> <li>- création d'un dispensaire vétérinaire</li> <li>- vulgarisation des techniques culturales</li> <li>- introduire des cultures à rendement élevé</li> </ul>
		Faible revenu de la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentiel agricole, sols fertiles, pluies, lac...</li> <li>- Population très dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des silos de stockage</li> <li>- Octroyer des crédits pour l'élevage et l'agriculture</li> <li>- Investir dans l'agriculture</li> </ul>
		Un grand nombre de vulnérables sans abri	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux communautaires</li> <li>- Présence de matériaux de constructions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire des maisons pour les sans abris</li> </ul>
8	Nyarubuye	Insuffisance d'adduction d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de sources</li> <li>- Volonté de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rélief et nature du terrain</li> <li>- Construction d'un système d'adduction</li> <li>- Extension des adductions</li> <li>- Aménagement des sources</li> <li>- Construction des citernes de collectes des eaux de pluies de pluies.</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de ressources à exploiter (marais, bétail,...)</li> <li>- Terre fertile, etc</li> <li>- Lac</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des agriculteurs et éleveurs en méthodes modernes</li> <li>- Aménager les pâturages</li> <li>- Disponibilité des silos</li> <li>- Intensifier la culture du café</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tailler des routes de desserte</li> <li>- Réhabilitation des routes existantes Birebo-Rwanteru , Kagese -Rusozi</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique à sensibiliser la population sur l'importance des arbres.</li> <li>- Main d'oeuvre existante pour les boisements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien les forêts existantes</li> <li>- Augmenter le nombre d'arbres</li> </ul>	
9	Rukira	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des robinets sur les adductions existantes</li> <li>- Aménagement et captage de 41 sources</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agriculture et élevage peu productifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place de moniteurs agricoles et vétérinaires</li> <li>- Construction des centres de vente des produits phytosanitaires</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Routes et ponts endommagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des routes et des ponts</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un grand nombre de vulnérables sans abri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3770 vulnérables sans abri ont un habitat amélioré</li> <li>- Sensibiliser les femmes à connaître leur rôle dans la société.</li> </ul>	
10	Rusumo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance en Eau potable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager et réhabiliter les sources et Canaux</li> <li>• Réhabiliter le système de pompage existant</li> <li>• Adduction par le système de pompage</li> <li>• Collecte et conservation d'eau de pluie au moyen des citernes communes sur les maisons d'habitation.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible production agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement de la population en matière d'utilisation rationnelle de terres arables</li> <li>• Disponibilité des intrants agricoles</li> <li>• Protection et conservation du sol</li> <li>• Formation et organisation des agriculteurs</li> <li>• Construction de silos pour le stockage</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Boisement insuffisants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plantation et entretien des boisements.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation et Construction des routes et ponts.</li> <li>• Installation des téléphones ruraux</li> </ul>	

Source : PDC de chaque district, Octobre, 2004

### 3.4 Evolution des aides sur la Province Kibungo

#### 3.4.1 Aides attribuées en 2003 par les donateurs et ONG

Nous indiquons ci-après les activités entreprises par les donateurs et ONG dans chaque district de la province Kibungo. La colonne de droite reporte les projets inscrits au PDC et relevés dans le rapport de chaque district ou ville, la colonne de gauche les résultats de l'enquête du groupe d'étude de mai 2005. On voit que le nombre de donateurs et d'ONG est plus faible et qu'ils sont souvent changés.

(1) Ville de Kibungo

Tableau 3-6: Donneurs et ONG à Kibungo

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
GTZ	Renforcement des capacités de l'administration locale	CICR	Aide aux groupes vulnérables
SWAA	Sensibilisation au sida dans le secteur de Kibungo, aide aux personnes atteintes du sida (médicaments, nourriture)	EJO NZAMERANTE	Campagne de prévention de la jeunesse contre le sida, aide aux groupes vulnérables, amélioration des capacités
Ejonzameante	Sensibilisation au sida dans le secteur de Kibungo, aide aux personnes atteintes du sida (médicaments, nourriture)	LIPRODHOR	Amélioration des droits de l'homme
		Diocèse Catholique	Evangélisation, développement social
		Eglise Episcopale	Evangélisation, SIDA, association mère et enfant, développement de la communauté, jeunesse et éducation
		IRC	Décentralisation, santé et SIDA
		GTZ	Décentralisation
		PAM	Aide aux réfugiés et aux défavorisés
		World relief	Protection contre le SIDA
		Agroaction Allemande	Petits financements
		LWF	Développement
		Swaa-IHUMURE	Protection contre le SIDA et aide aux malades du sida

(2) Ville de Rwamanaga

Tableau 3-7: Donneurs et ONG à Rwamanaga

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
GTZ	Aide à la décentralisation (préparation des PDC, offre de 2 ordinateurs, aide aux démobilisés)	ASSOCIATION RWANDAISE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (A.R.D.R.)	Alphabétisation à NYARUSANGE et KIGABIRO Construction du bureau de secteur à NSINDA et MWURIRE
Ambassade britannique	Offre de bétail et de vélos pour promouvoir le démarrage d'une activité chez les jeunes	AFRICAN EVANGELISTIC ENTREPRISES (AEE)	Paiement d'une aide aux orphelins, formation pratique des enfants qui ne vont pas à l'école, aide aux malades du sida
AEE	Alphabétisation, SIDA	WORLD RELIEF	Petits financements pour les femmes pauvres
World Relief	Petits financements destinés aux femmes (prêts également aux hommes)		

(3) District de Cyarubure

Tableau 3-8: Donneurs et ONG à Cyarubure

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
GTZ	Aide à la décentralisation (Directives économiques, offre de 2 ordinateurs).	IRC	Bonne gouvernance, décentralisation, projets de développement, amélioration des capacités
EU	Construction de centres de santé	LWF	Projets de développement
LWF	Construction d'installations d'eau à Ndego, Aide aux orphelins du sida à Ndego	HELPAGE	Aide aux association de personnes âgées
ADRA	Activités prévues : Amélioration de la productivité agricole, Constitution d'une association pour le SIDA	ARAMET	Développement rural
		GTZ	Bonne gouvernance

(4) District de Kabarondo

Tableau 3-9: Donneurs et ONG à Kabarondo

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
CICR	Extension des canalisations d'eau dans 2 cellules du secteur Rusera	CDF	Construction du marché de Kabarondo
		IRC	Constructions d'écoles primaires
		AVODI	Aide aux enfants de groupes vulnérables sur les secteurs de Ruramera, Cyinzovu, Kabarondo, Ruyonza
		AEE	Aide aux orphelins des secteurs Shyogo et Gasogi, promotion des droits, agriculture
		MISERCORDI	Campagne contre le sida dans le secteur Kabarondo
		SACCA	Aide aux enfants des rues du secteur Kabarondo
		Caritas	Construction d'imidugudus pour les défavorisés, aide à leurs enfants, Elevage (chèvres, bovins)

## (5) District Kigarama

Tableau 3-10: Donneurs et ONG à Kigarama

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
GTZ	Aide à la décentralisation (aide à l'élaboration des PDC, formation à la direction, alphabétisation – réponse des responsables mais la population n'est pas au courant) offre de 2 ordinateurs	CDF	Aménagement des infrastructures
IRC	Extension des installations d'eau existantes (2003) Pas de projet pour après 2003	GTZ	Décentralisation et bonne gouvernance
RCR	Aide aux orphelins (adolescents, aide à l'élevage)	PPMER	Artisanat
PPMER (Etat)	Mise en valeur des CDF. Apprentissage de l'artisanat, couture, charpente, offre de l'outillage.	ADECCO	Communications
		Communautés religieuses	Aménagement des infrastructures sociales
		JUMELAGE RHENENIE PALATINAT	Aménagement des infrastructures sociales
		PADEBEL	Agriculture
		UNION EUROPEENNE	Agriculture (exploitation des marais)
		CROIX ROUGE	Aide aux enfants des rues

## (6) District de Mirenge

Tableau 3-11: Donneurs et ONG à Mirenge

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
UNHCR	Aide alimentaire aux réfugiés, offre des besoins vitaux	CDF	Aménagement des infrastructures
IDRC	Aide financière aux soldats de retour (Offre de construction des maisons et des besoins vitaux)	GTZ	Renforcement des capacités de décentralisation et de gouvernance locale
AVEGA	Paiement des frais de visite médicale et de consultation psychologique des veuves, et des frais scolaires des orphelins	PAM	Programme Nourriture contre travail Cantines scolaires
ACRGMPORE	Paiement des frais scolaires des orphelins et habitations	ARAMET	Protection des lacs et culture des palmiers
	Offre des jambes artificielles, béquilles, et matériaux de construction des toits aux handicapés	IRC	Formation des sages-femmes traditionnelles
		ASRG MPORE	Aide aux orphelins
		CARITAS SABM	Agriculture et petits financements
		JUMELAGE	Education
		FAO	Alimentation

## (7) District de Muhazi

Tableau 3-12: Donneurs et ONG de Muhazi

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
ARDR	Alphabétisation de tous les secteurs, sensibilisation au SIDA, construction des bureaux de secteur, tec.	CDF	Aménagement des infrastructures
Barakabaho	Aide au démunis et orphelins des secteurs Mukarange, Kabare, Nyagatare, Kitazigutwa	Caritas	Activités religieuses
AVEGA	Aide aux réfugiés de retour dans tous les secteurs. Constructions d'Immidugudus, promotion des droits	CICR	Travaux d'approvisionnement en eau
RWARRI	Formation technique agricole des associations des secteurs Murkarange, Kitazigutwa, Gati, Gishali, Ruhunda	IRC	Aménagement des infrastructures
AEE	Aide à l'éducation des orphelins	EU	Aménagement des infrastructures
UCF	Aide aux enfants des rues	GTZ	Décentralisation
SACCA	Aide aux enfants des rues	HIMO	Aménagement des infrastructures
Compasion	Aide aux enfants des familles défavorisées	TIG	Aménagement des infrastructures
Eglises	Aide aux familles défavorisées de tous les secteurs	ARDR	Alphabétisation
		Jumelage	Aménagement des écoles

## (8) District de Nyabure

Tableau 3-13: Donneurs et ONG à Nyabure

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
GTZ	décentralisation, bonne gouvernance, renforcement des capacités, formulation de projets	CDF	Aménagement des infrastructures
LWF	Plantations (3 secteurs de Murama, Gisenhi, Myabitare)	GTZ	Renforcement des capacités des administrations locales et décentralisation
PAM	Nourriture contre travail (construction de routes)	LWF	Environnement
IRC	Formation des sages-femmes	EU	Aménagement des infrastructures
BAD	Réhabilitation des centres de santé, construction des systèmes d'approvisionnement en eau de ces centres. Pompage de l'eau des sources aux centres de Nyabubare et de Nyarubuwe et installation d'une station de traitement de l'eau.	HIMO	Aménagement des infrastructures
Caritas	Aide aux groupes défavorisés	Jumelage HEIDSHEIM	Infrastructures socio-économiques
SWAA	Campagnes de sensibilisation au SIDA	RSSP	Agriculture et élevage
ARAMA	Formulation de projets (études techniques pour formuler des projets)	PADEBL	Elevage
AVEDA	Aide aux groupes défavorisés (construction de logements bon marché).	RWARRI	Aide aux communautés
		IRC	Aide aux radios privées (presse privée)
		Organismes religieux	Aide sociale

(9) District de Rukira

Tableau 3-14: Donneurs et ONG à Rukira

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
GTZ	Renforcement des capacités sur l'ensemble des secteurs	2 ONG	Aménagement des infrastructures
LWF	Constructions d'alimentations en eau, protection de l'environnement (érosion des sols et reboisement), constructions d'écoles et de ponts		
PAM	Aide alimentaire principalement dans les écoles du secteur Gashiru		
AVAGA	Soutien aux réfugiés de l'ensemble des secteurs		

(10) District de Rusumo

Tableau 3-15: Donneurs et ONG à Rusumo

Enquête de mai 2005		Inscrits au PDC	
Groupe	Activités	Groupe	Activités
GTZ	Terrains pour installer les soldats de retour et aide financière		Aucune mention
Etat Rwandais	Mise en oeuvre d'une aide financière pour aider les groupes défavorisés à démarrer une nouvelle vie		
ACORD	Aide alimentaire des orphelins (5 secteurs : Kiguina, Kirehe, Katore, Musaza, Nyagari)		
ACORD	Formation de gestion de projet, offre des semences et de maisons pour 150 veuves par secteur		

### **3.4.2 Coordination entre les administrations provinciales, de district et de cellule et les donateurs et ONG**

#### **(1) Au niveau de l'Etat**

Des organisations non gouvernementales travaillent au niveau de l'Etat dans le domaine des droits de l'homme et du développement agricole. Les associations de la province Kibungo ARDR, Rwarri, Profemme, Ejonzameante (Promotion des droits, soutien aux soins à domicile des malades du sida) participent au CCOAIB (conseil de consultation des organisations et initiatives de base) qui existe depuis avant 1994. Actuellement 30 associations se réunissent une fois tous les 3 mois pour discuter les mesures de sécurité de chaque secteur, les politiques nationales de développement, les activités des ONG, les problèmes rencontrés.

Souvent les ONG locales reçoivent une aide financière des bailleurs de fonds, souvent elles reçoivent des aides financières, techniques ou matérielles.

#### **(2) Au niveau de la province**

Les ONG ou donateurs qui veulent travailler à Kibungo doivent recevoir une autorisation annuelle du service de l'administration locale et de la bonne gouvernance, et présenter le plan d'action et le budget des activités autorisées au district ou à la ville. Si le prolongement des activités est jugé valable, une autorisation officielle est donnée par l'administration centrale. Le directeur administratif invite les donateurs ou ONG et leur présente les activités de la province, pour vérifier les activités qui les intéressent. Les donateurs ou ONG vérifient les PDC du district/ville, et expliquent comment ils pourront concrètement participer. La coordination des donateurs et ONG se fait principalement au niveau de la province, qui réunit les responsables des districts tous les 3 mois. Tous les 3 mois le sous-préfet rencontre le directeur de comité lors d'une réunion appelée Assemble des ONG, pour discuter la progression des activités de chaque organisme.

#### **(3) Au niveau des districts et des villes**

Lorsqu'un secteur est désigné pour un projet, tous les secteurs, donateurs et ONG se réunissent. En plus la ville fait directement des réunions pour coordonner les différents acteurs, ou encore les habitants du district peuvent faire une demande de fonds de développement directement aux donateurs ou aux ONG. Dans le cas où le district fait une proposition de projet (PDC), celle-ci est présentée à chaque ONG ou donateurs. S'ils sont d'accord, la demande est jugée réalisable au niveau du district. Un programme de réalisation trimestriel est élaboré dont les responsables assurent le suivi.

Dans le cas où un projet est proposé par un bailleur de fonds ou une ONG, il est discuté au CDC d district, pour savoir dans quel secteur il sera réalisé et dans quelle priorité. Le point de vue des secteurs est important à ce niveau. C'est le CDC des district et secteurs qui assure la

coordination. Le CDC du district assure le suivi du projet, et prépare les rapports. Tous les mois la ville/district doit présenter un relevé de monitoring à l'ONG. Tous les mois ou tous les trimestre, selon la progression du projet (problèmes rencontrés ou non) elle visite le projet. L'évaluation du projet se fait à la fin de chaque phase. Le tout est supervisé par les spécialiste du district ou les techniciens du consultant.

#### (4) Au niveau du secteur et des cellules

Le suivi et l'évaluation des projets sont faits par le personnel des CDC du secteur et de la cellule par des visites des sites de réalisation.

Des problèmes de coordinations ont été signalés avec les donateurs et les ONG

- L'organisme d'aide ne donne aucune explication sur le contenu du projet et son montant, et donc au niveau du district on ne sait rien. En fait les organismes d'aide arrivent et repartent quand ils veulent.
- Les organismes d'aide demandent aux responsables des secteurs de les assister lors des études sur le terrain, mais ils ne donnent ensuite aucun résultat. Les responsables de secteur ont du mal ensuite à donner des explications satisfaisantes à la population.
- Au niveau des districts, il n'y a pratiquement aucune coordination des ONG et des donateurs. Si une aide est nécessaire dans un domaine, le bureau du district donne la liste des projets PDC aux principaux donateurs.

### 3.4.3 Activités et montant des aides des donateurs et ONG au Rwanda

#### (1) Montant des aides

Tableau 3-16: Montant des aides des donateurs et ONG au Rwanda

(Unité : millions de dollars)

Pays donneur	Montant agréé		Montant mis en oeuvre \$				Programme de contribution		
			A la fin 2002		2003		2004	2005	2007
	US \$	%	En US \$	%	En US \$	%	En US \$	En US \$	En US \$
Programme national	2061,47	100%	705,28	100%	319,64	100%	454,67	306,77	84,23
Allemagne	67,62	3,28%	39,92	5,66%	4,75	1,48%	7,17	0,00	0,00
Protection de l'environnement, eau et assainissement, jeunesse et éducation									
Autriche	5,11	0,25%	0,00	0,00%	1,53	0,48%	2,35	0,00	0,00
GACACAS et eau									
Belgique	153,75	7,46%	56,33	7,99%	18,06	5,65%	30,82	19,33	0,00
Services administratifs, justice, énergie (Rétablissement de la ligne électr. entre Kabarondo et Kiziguro)									
Canada	25,52	1,24%	10,66	1,151%	6,31	1,97%	0,00	0,00	0,00
Services administratifs, logement, infrastructures sociales, jeunesse, protection sociale									
Chine	8,81	0,43%	3,30	0,47%	3,51	1,10%	0,00	0,00	0,00
Services administratifs (constructions de salles de conférence) agriculture, santé, éducation									
France	21,07	1,02%	17,63	2,50%	4,65	1,46%	7,30	5,15	0,00
Culture, santé, éducation (construction d'écoles, apprentissage du français)									
Italie	4,63	0,22%	0,24	0,03%	1,26	0,39%	1,04	1,01	0,00
Agriculture, développement rural, aide aux ONG et autres groupes									
Luxembourg	11,78	0,57%	8,63	1,22%	2,63	0,82%	0,07	0,00	0,00
Développement rural (développement du secteur de Bugesera), jeunesse, santé									
Hollande	120,61	5,85%	81,33	11,53%	19,82	6,20%	18,027	14,50	0,00
Infrastructure sociales, services administratifs, justice, développement agricole									

Source : Rwanda CEPEX, "Répertoire de l'aide extérieure au Rwanda: volume 3", avril 2004

#### (2) Travaux d'eau et bailleurs de fonds au Rwanda

D'après le Ministère des ressources hydrauliques 16 travaux hydrauliques sont en cours au Rwanda. Presque tous sont financés par des dons de la BAD, de la Banque mondiale, de l'UE, de KFW, de l'Australie entre autres. Le gouvernement du Rwanda a entrepris un projet avec un financement autonome dans le secteur Mukingi. Les détails des projets sont indiqués en annexe. Dans la province Kibungo il n'y a pratiquement aucun projet hydraulique national, c'est pourquoi les ONG entreprennent des travaux d'alimentation en eau de petite envergure.

Outre ces projets, il y a la coopération des agences de l'Eau et de l'assainissement des 15 pays qui constituent le NEPAD, financées par la BAD entre autres. Les études sont entreprises par 5

pays.

Nous avons joint en annexe des exemples d'activités des bailleurs de fonds et des ONG dans le domaine de la formation de l'eau, de la décentralisation, de l'administration.

## **Chapitre 4**

### **Situation actuelle de la Province Kibungo et problèmes**

## Chapitre 4 Situation actuelle de la Province Kibungo et problèmes

### 4.1 Société agricole

Une enquête sur l'économie agricole a été effectuée avec la méthode d'analyse participative en milieu rural, dans le but de bien connaître le point de vue des populations rurales. A cause des contraintes de temps, l'analyse a été limitée à 2 secteurs caractéristiques dans lesquels nous avons ouvert un atelier de travail de 4 jours auquel ont participé 5 personnes de chaque sexe et d'âge différent choisis selon des critères définis au préalable. Nous avons également interviewé des groupes cibles d'hommes, de femmes et de délégués des villages. Les villages concernés sont présentés au tableau 4-1 ci-après.

Tableau 4-1: Présentation des villages enquêtés

	Secteur 1	Secteur 2
District - Secteur	District de Kabarondo- Secteur Ruyonza	District Rusumo – Secteur Gashongora
Population (2003)	Hommes 1 910, Femmes 2 431, Total 4 341	Hommes 4 986, Femmes 5 564, Total 10 550
Nbre de cellules par secteur	5	5
Densité de population (2003)	321ha/km2 (3 <sup>ème</sup> place parmi les 10 districts et villes de la Province)	294 ha/km2 (4 <sup>ème</sup> place parmi les 10 districts et villes de la Province)
Caractéristiques des secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute la population habite sur les collines</li> <li>• L'agriculture est la principale activité, les produits principaux cultivés étant le sorgho, les bananes, l'arachide, les patates douces.</li> <li>• Utilisation des sources de la vallée comme eau potable</li> <li>• Très forte densité de population</li> <li>• Route goudronnée relativement proches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Presque toute la population habite sur les collines.</li> <li>• Nombre important de réfugiés rentrants</li> <li>• L'agriculture est la principale activité avec principalement la culture du sorgho, des bananes, de l'arachide, de la patate douce. Culture florissante du riz en milieu humide en particulier.</li> <li>• Utilisation des installations d'eau fournies par le PNUD et des sources de la vallée comme eau potable</li> </ul>
Raisons du choix des secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités de l'administration du secteur sont relativement élevées.</li> <li>• Les sites d'utilisation des sources sont typiques, ce qui permet de vérifier la situation actuelle en général.</li> <li>• Relativement près de la route goudronnée, le potentiel d'écoulement des produits agricoles est élevé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de réfugiés qui reviennent de Tanzanie est important, les groupes vulnérables sont nombreux.</li> <li>• Le potentiel de développement est élevé du fait qu'il y a des terres exploitables.</li> <li>• Il existe des installations d'eau sur le secteur, ce qui permet de vérifier les problèmes d'exploitation et leur efficacité.</li> </ul>

Source : Interview dans les villages

#### 4.1.1 Evolution de la société agricole

Plus de 10 ans ont passé depuis le génocide de 1994 et dans cet intervalle la société agricole de la Province Kibungu a radicalement changé. Parmi les raisons majeures de ce changement il faut citer la politique de décentralisation et de « villagisation » Imidugudu.

##### (1) Imidugudu

Devenue effective à partir de 1998, la politique de « villagisation » imidugudu a été mise en place par le gouvernement à partir de 1997. L'objectif de cette politique est de construire des villages sur des lieux choisis par les habitants pour réinstaller les nombreux réfugiés de retour qui rentrent et regrouper la population, jusqu'alors dispersée sur les collines pour qu'elle puisse bénéficier plus facilement des services sociaux et des infrastructures. (Le détail est indiqué au chapitre 2).

Dans la mise en œuvre de la politique de villagisation, le gouvernement, sous la condition de fournir l'hôpital, l'école, l'église, les installations d'eau et la route propose un regroupement. L'emplacement du village est ensuite décidé concrètement au niveau de la cellule sur consultation de la population concernée. Plusieurs villages ont ainsi été décidés, mais la population peut librement décider de se réinstaller, et de vivre dans le village imidugudu de son choix. Les groupes vulnérables en revanche (orphelins, femmes veuves, etc.) sont logés avec l'aide du HCR et nombreux sont ceux qui ont été installés dans des imidugudus relativement bien pourvus en infrastructures. De nombreux villages imidugudu, pour garantir les terres offertes gratuitement par le gouvernement, ont été installés sur les crêtes de montagne dont l'accès à la route est bon, principalement à cause du fait que les terres entre le flanc des collines et la vallée sont propices à l'agriculture et que les droits de propriété y sont déjà définis.

La villagisation avait pour but essentiel d'accueillir les réfugiés qui rentraient au Rwanda, et au début de l'installation de ces villages leur insertion et le partage des terres, y compris des terres de culture, était très actifs. Tout d'abord un lopin de 20 m x 30 m était attribué à chaque ménage à l'intérieur de l'imidugudu. Cette superficie pouvait varier légèrement, mais en moyenne c'était la superficie allouée dans tout le pays. Les lieux d'habitation et de culture utilisés auparavant sont encore utilisés comme terres de culture, et le droit de propriété est garanti à l'ancien propriétaire. Il arrive souvent que les terres des réfugiés qui avaient fui dans les pays voisins dans les années 1950 aient deux propriétaires du fait que pendant l'intervalle de près de 40 ans où ils vivaient à l'étranger une autre personne s'est installée. Dans ce cas, les terres sont partagées équitablement entre les deux familles, et si le terrain n'est pas suffisamment grand les villageois qui disposent d'un terrain relativement grand en donnent une partie, afin que chaque famille dispose d'au moins un hectare de terre. Le coordinateur du secteur (ancien conseiller) sert de médiateur dans le partage. En principe les questions de terres sont difficiles à résoudre, mais dans cette période d'après-guerre les Rwandais appelaient à la cohésion, et il n'y a pas

vraiment eu de blocages. Les partages se sont relativement bien passés. Aujourd’hui, le flux des retours est pratiquement stoppé et les terres à se partager sont rares. C’est pourquoi on est revenu à l’ancien système de droit de propriété par la vente et l’achat.

La Province Kibungu est la province du Rwanda où la concentration de l’habitat est la plus avancée, avec 90 % de la population vivant dans des imidugudus. Nous indiquons au tableau 4-2 les avantages et les inconvénients de cette concentration relevés d’après enquête auprès des habitants et des bureaux des districts ou des communes qui ont participé aux ateliers de travail.

Tableau 4-2: Avantages et inconvénients de la concentration

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la sécurité</li> <li>• Les habitants vivant tous ensemble, les problèmes sont résolus plus vite</li> <li>• Les informations passent très bien</li> <li>• Les activités des villages sont plus animées</li> <li>• Il est plus facile de bénéficier du développement</li> <li>• L’école est proche</li> <li>• Les enfants jouent plus souvent ensemble</li> <li>• Le partage entre voisin est facilité, on peut emprunter du sel, du savon, de l’argent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souvent les gens vivent sur les collines, il n’y a pas d’eau et il faut aller la puiser dans la vallée, ce qui prend du temps.</li> <li>• Les terres sont sur les flancs de collines, ou dans la vallée, donc loin des lieux d’habitation</li> <li>• Certains n’ont pas les moyens financiers ou matériels de construire leur habitation</li> <li>• Il est difficile de se procurer du bois de chauffe</li> <li>• Les infrastructures nécessaires n’existent pas</li> <li>• Les conditions d’hygiène sont mauvaises</li> <li>• Quand on veut creuser des trous pour les toilettes, le socle est dur et donc il est impossible de creuser suffisamment profond.</li> <li>• Le bétail des voisins ravage les cultures.</li> <li>• Les terres sont éloignées donc difficile à surveiller contre les vols.</li> </ul>

Source : Enquête auprès des villageois et des bureaux de la ville ou du district

Presque tous les interviewés ont répondu que la vie dans les imidugudus présentait plus de côté positifs que négatifs par rapport aux conditions de vie antérieures. Mais la villagisation a également engendré des problèmes, celui de l’eau potable étant le plus souvent mentionné.

## (2) Décentralisation

La villagisation en imidugudus a eu une influence majeure sur la décentralisation, dont la politique a été mise en place en 2001 et qui a fortement modifié la conscience des Rwandais. Tout beaucoup plus de personnes qu’autrefois veulent « pouvoir décider les choses par eux-mêmes ». Avant le conflit et le génocide, pratiquement 100 % des décisions étaient prises du haut vers le bas et partaient du gouvernement central. Bien entendu le peuple n’avait presque jamais l’occasion de participer au processus de décision du gouvernement et on peut dire que la

plupart du temps, les décisions au niveau du secteur étaient le fait du seul représentant appelé alors conseiller.

Aujourd'hui, comme on peut le voir avec le processus de préparation des PDC, les approches sont faites de bas en haut à partir du niveau local. La plus grande partie des compétences du gouvernement central a été transférée aux autorités régionales au niveau de la Province et des secteurs/villes. Au niveau régional, les démarches administratives qui étaient faites au bureau du district ou de la ville sont maintenant transférées au secteur, ce qui donne l'impression à la population que les services administratifs sont plus proches d'eux. Les avantages et inconvénients de la décentralisation relevés lors de l'enquête auprès des populations et administrations du district ou de la ville sont répertoriés dans le tableau 4-3 ci-après.

Tableau 4-3: Avantages et inconvénients de la décentralisation

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les gens ont le droit de décider et peuvent donc agir selon leurs idées.</li> <li>• Si un problème local surgit il est maintenant possible de chercher et proposer les solutions.</li> <li>• Nous choisissons nous mêmes les chefs locaux</li> <li>• On peut faire démissionner un chef qui ne convient pas.</li> <li>• Autrefois, les conflits du village demandaient beaucoup de temps pour trouver solution au niveau du district, maintenant cela se passe sans difficulté au niveau de la cellule.</li> <li>• Les services se sont améliorés pour la population qui peut faire enregistrer les naissances ou faire les démarches pour une carte d'identité par exemple au bureau du secteur.</li> <li>• Dans l'administration régionale le travail est partagé entre un grand nombre de personnes de sorte qu'il n'est plus concentré comme avant sur certaines personnes en particulier.</li> <li>• Le budget de l'administration régionale a augmenté depuis la décentralisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les connaissances techniques des fonctionnaires de l'administration régionale sont insuffisantes, donc les capacités de formuler des projets sont faibles.</li> <li>• Les rapports qui doivent être rédigés ne sont pas très bien faits.</li> <li>• Les leaders locaux ne sont pas payés.</li> <li>• Les fonctionnaires compétents rechignent à venir dans les districts, donc il est difficile d'avoir les ressources humaines.</li> <li>• Le travail du secteur s'est considérablement accru.</li> <li>• Les prérogatives du secteur se sont élargies mais malgré cela les bureaux ne sont pas équipés en chaises, tables etc.</li> <li>• La réalisation des travaux avec le FCD ne s'accélère pas. Il arrive que par manque de crédits les travaux sont arrêtés en cours de réalisation et que l'entrepreneur s'enfuit.</li> <li>• La décentralisation est toute nouvelle et donc il y a encore beaucoup d'inconnu.</li> <li>• Le droit de décision a été transféré au niveau local, mais si les responsables n'arrivent pas à se réunir (1 ou 2 personnes arrivent en retard ou ne viennent pas) aucune décision n'est prise.</li> </ul>

Source : enquête au village

Dans l'ensemble la population perçoit la décentralisation comme quelque chose de positif. La population locale met surtout l'accent sur le fait que comparativement à l'approche du haut vers

le bas d'autrefois, elle peut régler elle-même ses propres problèmes et se prendre en charge pour préparer les plans d'action en vue d'améliorations. Pourtant, le budget global du FCD n'étant pas suffisant, sur de nombreux secteurs aucun projet n'est mis en œuvre. Si cette situation ce poursuit le sentiment que rien ne se passe réellement alors que la participation est assurée s'amplifie, faisant craindre une régression de la participation active au développement. Les PDC ont été établis en 2002 après avoir dégagé les besoins au niveau local, mais après 2 années d'existence, aucune action concrète n'a été mise en œuvre de sorte qu'il faut faire en sorte que la population reste motivée.

#### **4.1.2 Les conditions de vie dans les villages**

L'étude a montré que l'environnement villageois des 2 secteurs de l'étude est relativement difficile. A première vue, les conditions de vie du secteur ne sont pas très différentes des autres secteurs, de sorte qu'on peut imaginer qu'elles sont en général assez dures dans le Province de Kibungo. Bien sûr la zone couverte par l'étude étant réduite et comme souvent il n'est pas possible de généraliser nous ne soutiendrons pas que l'environnement de vie des villages indiqués ci-après correspond totalement à celui des secteurs couverts par l'enquête. Toutefois, s'il n'est pas possible de l'appliquer à l'ensemble de la Province, il permet tout de même de se faire une idée des conditions de vie des zones rurales.

##### **(1) Alimentation**

En principe dans les villages, il y a deux repas par jour, le déjeuner à midi et le dîner vers 19 heures. L'alimentation est principalement constituée d'un plat appelé umutsima à base de farine de manioc, de maïs ou de sorgho, de bananes, de pommes de terre et de patates douces. Le riz est particulièrement apprécié, mais cher, il est réservé aux invités. L'umutsima à base de manioc est également très prisé. Le sorgho qui est cultivé sur de grandes étendues est consommé sous forme d'umutsima mais surtout pour préparer des jus, de l'alcool ou des gâteaux. L'alcool de sorgho est une des rares distractions des villages.

Malgré des cultures qui paraissent relativement abondantes les stocks au moment de la récolte après la longue saison des pluies sont rares. La nourriture manque entre mars et mai, et pour les familles pauvres c'est une période de famine avec souvent un seul repas par jour. Dans les familles nombreuses, les stocks sont consommés plus vite, et comme elles ne disposent pas d'argent frais, elles se louent à la journée dans les familles un peu plus aisées pour gagner un peu d'argent pour manger. Les bananes sont récoltées tout au long de l'année, mais pendant la saison des pluies elles se raréfient. Pour palier aux périodes de manque de nourriture on mange les jeunes pousses non encore mûries.

La plupart des villageois ne consomment pas de viande, qui est réservée pour les fêtes ou les mariages. Les produits laitiers et les œufs sont rares, le lait de chèvre est peu apprécié. Seules

les protéines d'origine végétales sont fournies par les légumineuses.

La préparation d'un repas demande 1 à 2 heures de travail, l'eau et le bois sont préparés la veille, et se sont en principe les femmes qui font la cuisine. La cuisine en elle-même n'est pas particulièrement pénible mais en revanche les corvées d'eau et de bois demandent beaucoup de temps et d'efforts.

## (2) Accès à l'eau

Tous les participants aux ateliers de travail des deux secteurs ont répondu « l'eau » à la question de savoir quel était le problème le plus grave auxquels ils étaient confrontés. Sur le secteur de Ruyonza le point d'eau le plus proche est situé à 2 km des habitations, soit 2 heures à pied, ce qui peut passer à 8 km pour ceux qui habitent le plus loin et se traduit par 5 heures de marche. Ceux qui habitent loin d'un point d'eau puisent l'eau des marais parfaitement insalubre, de sorte que nombreux sont les cas de diarrhées et de dysenteries dues à la mauvaise qualité de l'eau. Pour se procurer une telle eau, éloignée jusqu'à 3 km, il faut tout de même marcher au moins 3 heures. Ainsi de nombreuses personnes vont puiser l'eau de boisson une fois par jour sur des points à la salubrité minimale, les eaux domestiques et autres eaux qu'ils partagent selon leur utilisation étant puisées plusieurs fois par jour sur des points d'eau insalubre.

Tableau 4-4 nous indiquons comment les participants de l'atelier de travail se procurent leur eau sur le secteur de Gashongora.

Tableau 4-4: Conditions de puisage de l'eau à Gashongora

Participant	Eau salubre		Eau insalubre		Nombre d'heures passées à la corvée d'eau par famille
	Nbre d'heure pour une corvée	Nombre de corvées	Nbre d'heures pour une corvée	Nombre de corvées	
1	2,5	1	1	3	5,5
2	3,5	1	0,7	2	4,9
3	2,5	2	-	-	5
4	2,7	1	1,3	2	5,3
5			2,5	2	5
6	2,3	2			4,6
7	2,5	1	1,5	3	7
8	0,5 *Eau du robinet	1	-	-	2,5
	1	2			
9	0,2 *Eau du robinet	4	-	-	0,8
10	2,2	2	-	-	4,4

Source : enquête au village

Sur le secteur de Gashongora il y a une borne commune avec pompe construite par le PNUD,

qui alimente uniquement une cellule. Les participants 8 et 9 à l'atelier de travail utilisent ce point d'eau de sorte que pour eux le nombre d'heures de corvée d'eau est raccourci. Le point d'eau est muni d'une pompe qui fonctionne avec une génératrice diesel. La collecte des redevances et la gestion de l'installation sont assurées par le secteur. Installée depuis plusieurs années la gestion de la pompe est bien assurée et l'eau est vendue 15 Frw le bidon de 20 litres.

Avant la villagisation imidugudu la population était dispersée et vivait relativement près des points d'eau sur les flancs de collines ou dans les vallons, mais aujourd'hui nombreux sont ceux qui vivent en haut des collines. L'accès à l'eau potable et à l'eau domestique est devenu extrêmement difficile et l'eau est aujourd'hui un problème crucial. Outre la distance jusqu'au point d'eau, la difficulté de s'approvisionner est encore aggravée par le relief montagneux de ce pays de collines. Sur les deux secteurs, il peut y avoir jusqu'à 100 m de différence d'altitude jusqu'à la vallée où se situe le point d'eau, ce qui demande un effort physique important. Il arrive que la corvée d'eau soit faite en famille mais souvent ce sont les enfants et les femmes qui en sont chargés.

Le temps énorme ainsi passé à la corvée d'eau limite le nombre d'heures travaillées au champ, ce qui devient une cause de la baisse de la productivité agricole. Dans les villages certains font ainsi le commerce de l'eau, et pendant la période des récoltes en particulier la plupart des familles achètent l'eau, qu'ils payent alors entre 50 et 100 Frw le bidon de 20 litres, ce qui est un prix bien élevé. Mais pour une famille d'agriculteurs, il est encore plus profitable de payer ce prix là et de pouvoir se concentrer sur les travaux des champs que de passer toutes ces heures à la corvée d'eau. La difficulté d'accès à l'eau qui est un des besoins fondamentaux de la vie, forme un goulot d'étranglement qui rend extrêmement difficile les activités économiques et freine le développement agricole et la réduction de la pauvreté dans les zones rurales.

Le manque d'eau est également crucial dans les écoles, les dispensaires, les bureaux du secteur et autres établissements communautaires. Les enfants vont à l'école avec un petit récipient d'eau qu'ils utilisent pour boire et se laver les mains. Dans les dispensaires il arrive qu'il n'y ait pas du tout d'eau et dans ce cas la famille du malade se porte volontaire pour en amener. L'eau de pluie n'est presque jamais utilisée. Les populations souhaiteraient vivement installer des bassins de recueillement dans les établissements communautaires pour récupérer l'eau du toit.

### (3) Problèmes d'accès au bois de chauffe et de cuisine

La collecte de bois pour la cuisine et le chauffage est aussi un grand problème dans la vie de tous les jours. Toute la famille y participe mais comme pour l'eau, ce sont souvent les femmes et les enfants qui en sont chargés. Entre 0,5 et 2,5 heures par jour sont consacrées à la corvée de bois, selon que les familles ont plus ou moins facilement accès à la forêt qui le fournit.

Dans la Province Kibungo les forêts sont passablement dévastées du fait que les gens coupent

les troncs d'arbre pour le bois de construction de leurs maisons et pour le bois de chauffe de tous les jours. Dans cette province, où l'imidugudu est très avancé, il a fallu abattre une grande quantité d'arbres pour se procurer tout le bois nécessaire à la construction des nouveaux villages. Par ailleurs plus de 95 % de la population utilise le bois pour la cuisine et le chauffage, de sorte que la demande est très élevée et que la dévastation des forêts s'accélère rapidement. En 2004 le gouvernement a promulgué une loi pour interdire les coupes et protéger les forêts.

Les parcs nationaux sont gérés par le district, les bois privés par les particuliers. La population ramasse le bois mort sur ces deux types de forêts. Mais comme il n'y en a pas assez pour couvrir les besoins, l'interdiction d'abattre les arbres dans les forêts nationales est parfois outrepassée, de sorte que la dévastation des forêts s'aggrave. D'après l'étude du secteur Gashongora, 3 personnes sur 10 ont déclaré être passé outre la loi. La réduction de la forêt entraîne également l'érosion du sol. Dans la Province Kinbongo on peut constater par endroits, surtout sur les pentes, que la couche superficielle a disparu, laissant le sol impropre à la culture. Si ce phénomène s'étend, il est à craindre qu'à long terme, la capacité de rétention d'eau du sol diminuant, le débit des sources de la vallée aujourd'hui utilisées comme eau domestique s'amenuise. La forte demande en bois de chauffe et de construction, la dévastation des forêts, l'érosion des sols, la dégradation des sources, autant de problèmes tous liés de façon complexe.

#### (4) Conditions d'hygiène dans les villages

La population a l'impression que les conditions d'hygiène se sont aggravées dans les imidugudus. La plupart ont des toilettes (trou de fosse) près de chez eux mais dans un très mauvais état. Il est recommandé de creuser le trou de fosse à 10 m de profondeur pour maintenir une hygiène minimum, alors qu'actuellement la profondeur ne dépasse pas 2 à 4 m, de sorte que la fosse est tout de suite pleine. Le trou n'est pas fermé à la surface mais seulement recouvert de planches, de sorte que l'on voit l'intérieur de la fosse. De ce fait les mouches abondent et l'hygiène laisse à désirer.

Pendant la saison des pluies les mouches sont encore plus nombreuses que pendant la saison sèche : il s'ensuit une recrudescence des diarrhées et des maladies gastro-intestinales. Pendant la saison des pluies la qualité de l'eau des sources non protégées par des installations est détériorée par les boues qui s'infiltrent et l'eau devient insalubre, les mouches se multiplient et contaminent la nourriture qui est préparée près des toilettes. Avant le regroupement des populations, les toilettes étaient construites assez loin de l'habitation. Dans les imidugudus il n'y a pas assez d'espace pour pouvoir les installer ailleurs que dans l'enclos de l'habitation. L'étable du bétail que possèdent les gens relativement aisés est construite dans l'enceinte de l'habitation également, ce qui fait encore proliférer les mouches. Ainsi, si quelqu'un construit des toilettes dans de bonnes conditions d'hygiène, cela n'améliore pas la salubrité car en fait il faudrait prendre le problème dans son ensemble pour tout le village.

(5) Présence d'une population vulnérable

Au cours de l'atelier de travail, nous avons divisé la population du secteur d'étude en catégories en fonction de leur situation économique. Nous avons demandé aux participants de nous indiquer les différentes classes économiques que l'on retrouve dans les villages et leurs particularités. Nous indiquons les résultats du secteur Ruyonza au tableau 4.5.

Tableau 4-5: Classes économiques de Ruyonza

Classes	Pourcentage de l'ensemble	Particularités
Moyennes	6%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possèdent suffisamment de terre et du bétail</li> <li>• Cultivent la terre en location</li> <li>• Leurs enfants vont dans le secondaire</li> <li>• Ont suffisamment de nourriture (mangent 2 fois par jour même de mars à mai, mangent de la viande une fois par semaine)</li> <li>• Peuvent acheter des produits alimentaires</li> <li>• Ont une maison en bon état</li> <li>• Peuvent se permettre d'avoir un réservoir de collecte des eaux de pluies</li> </ul>
Pauvres	75%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possèdent de la terre, mais pas suffisamment</li> <li>• Travaillent comme ouvriers agricoles chez les propriétaires</li> <li>• Achètent l'uniforme et envoient leurs enfant à l'école (l'école est gratuite)</li> <li>• N'ont pas suffisamment de nourriture (entre mars et mai mangent 1 fois par jour, mangent de la viande quelques fois par an à l'occasion de mariages par exemple).</li> <li>• Ont une maison avec un toit, mais insuffisamment équipée (meubles et ustensiles de cuisine)</li> <li>• Ont les moyens d'avoir un vélo, une houe, un coupe-coupe</li> </ul>
Très pauvres (groupe vulnérable)	19%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne possèdent pas de terre</li> <li>• Comme fermier, demande le partage des produits autres que la récolte au propriétaire.</li> <li>• Les enfants ne vont pas à l'école (aident aux champs et gardent le bétail. N'ont pas d'argent pour acheter l'uniforme).</li> <li>• Ont toujours faim</li> <li>• Vivent dans des maisons faites avec des fibres de bananier, très petites, et n'ont pas suffisamment de place pour faire dormir toute la famille.</li> <li>• Ne reçoivent pas de soins médicaux, qu'ils ne peuvent pas payer.</li> </ul>

Source : Enquête dans les villages

D'après les participants, 20 % des habitants sont dans une situation d'extrême pauvreté qui toucherait principalement les personnes vulnérables telles que les orphelins, les veuves, les handicapés. Tous pensent appartenir à la classe des « pauvres » et considèrent que leur vie est difficile mais ils et elles sont très concernés par le groupe des personnes vulnérables, qui sont

toutes des victimes de la guerre et du génocide qui n'ont pas eu de chance et non des personnes qui se sont retrouvées dans cet état par manque de volonté. Dans les villages le sentiment d'injustice grandit au sein de la population de voir ces personnes laissées dans cet état d'indigence avec la crainte de voir s'aggraver l'insécurité à cause de la multiplication des vols, et on ressent un vague sentiment de peur de voir se rallumer les flammes de la guerre et du génocide. C'est pourquoi ils ont conscience qu'il est important d'aider les plus pauvres et de les intégrer dans la communauté.

#### (6) Manque d'infrastructures villageoises

Les infrastructures villageoises sont problématiques dans les 2 secteurs de l'étude. A Ruyonza il y a une installation d'approvisionnement en eau, une école primaire, un chemin rural, un grenier de stockage des récoltes, des abris de protection contre la pluie et le soleil pour les gachachas, mais à Gashongora l'approvisionnement en eau, les classes de l'école primaire, le chemin rural, les ponts posent des problèmes. Concernant l'approvisionnement en eau, dont nous avons vu plus haut les difficultés d'accès rencontrées. Pourtant les participants affichent des idées très positives avec un vrai désir de s'impliquer eux-mêmes dans la mise en place des associations et dans la gestion des installations, ou même pour recouvrer les redevances d'eau ou entretenir les ouvrages.

Concernant la construction des écoles, l'école primaire étant gratuite depuis 2003, le nombre d'élèves a augmenté en flèche. A Ruyonza il y avait un instituteur et 60 élèves, mais aujourd'hui ils sont 120 élèves dans une classe avec toujours un instituteur.

Quand il pleut les voies rurales sont impraticables pendant une semaine en certains endroits. Les véhicules ne peuvent pas passer et donc les produits agricoles ne peuvent pas être écoulés, de sorte que la culture des tomates par exemple, qui est un produit à forte valeur marchande mais qui se conserve mal, pose trop de risques.

### **4.1.3 Economie agricole**

#### (1) Budget d'une famille ordinaire

Les activités économiques semblent stagner plus que prévu dans les zones rurales. Pratiquement tous les produits sont consommés sur place, très peu sont vendus. Cette situation se retrouve pleinement dans les résultats de l'investigation sur le budget des agriculteurs réalisée sur le mode participatif. L'étude des comptes revenus/dépenses (uniquement le flux d'argent liquide) a été menée avec des imitations de billets de banque et des supports par les participants de l'atelier de travail. Les résultats du secteur de Gashongora sont indiqués au tableau 4.6. Avec l'aide des participants, nous avons examiné les ménages les plus représentatifs (pauvres, famille de 5 à 7 personnes parents et enfants, possédant 0,2 à 0,3 ha de terre) et avons discuté avec les participants le flux de l'argent de ce ménage modèle.

Tableau 4-6: Budget d'un ménage typique du secteur Gashongora

Unité : Frw

	Produit	Mois												Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Revenus	Sorgho						2,500							2,500	
	Manioc												5,000	5,000	
	Légumineuses	3,000					3,000							6,000	
	Chèvres			3,500										3,500	
	Poulets							2,000						2,000	
	Canards							1,000						1,000	
	Salaire (travail des champs)	2,900	2,900	2,900	2,900	2,900	2,900	2,900	2,900	2,900	2,900	3,000	3,000	35,000	
	<b>Total</b>	<b>5,900</b>	<b>2,900</b>	<b>6,400</b>	<b>2,900</b>	<b>2,900</b>	<b>8,400</b>	<b>5,900</b>	<b>2,900</b>	<b>2,900</b>	<b>2,900</b>	<b>3,000</b>	<b>8,000</b>	<b>55,000</b>	
	Dépenses	Uniforme							5,000						5,000
		Chaussures												500	500
Savon		40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	50	50	500	
Huile de peau		40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	50	50	500	
Nouriture (Sorgho, etc.)				1,000	1,000							1,000	1,000	4,000	
Légumineuses				1,000	1,000							1,000	1,000	4,000	
Sel, huile de table		380	380	380	380	380	380	370	370	370	370	370	370	4,500	
Alcool de sorgho		500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	6,000	
Cigarettes		80	80	80	90	90	90	90	80	80	80	80	80	1,000	
Eau potable et domestique		375	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375	375	4,500	
Produits alimentaires		290	290	290	290	290	290	290	300	300	290	290	290	3,500	
Education		125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	1,500	
Soins		125	125	125	125	125	7,125	125	125	125	125	125	125	8,500	
Intrants agricoles (semences, engrais organiques)												2,000		2,000	
Outils agricoles (houe)		250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3,000	
Location de la terre										2,000				2,000	
Dons au culte		50	50	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	500	
Transport		165	165	165	165	170	170	170	170	165	165	165	165	2,000	
Amendes, condamnations		50	50	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	500	
Dons		80	80	80	80	80	80	80	90	90	90	80	80	1,000	
Umusanzu		80	80	80	80	80	80	90	90	90	90	80	80	1,000	
<b>TOTAL</b>		<b>2,630</b>	<b>2,630</b>	<b>4,610</b>	<b>4,620</b>	<b>2,625</b>	<b>9,625</b>	<b>7,635</b>	<b>2,635</b>	<b>4,630</b>	<b>6,620</b>	<b>4,620</b>	<b>3,120</b>	<b>56,000</b>	

\*Budget général d'une année divisé par le nombre de mois 1US \$ = 570Frw (Mai 2005)

Ces résultats indiquent en premier lieu que le flux d'argent liquide est extrêmement faible, les sources de revenus rares, et donc que nous avons là le budget typique d'une économie d'autosuffisance. Lors de l'enquête nous avons inclus 28 produits comme source de revenus, mais seul 7 d'entre eux sont réellement applicables ici. Presque tous les produits sont consommés par la famille, bien que par ailleurs pendant les mois d'hivernage l'autosuffisance n'est plus assurée et il faut alors acheter de la nourriture. L'hivernage est unanimement considéré comme une période de famine, la plus difficile de l'année. On essaie de la passer en vendant les chèvres et ceux qui n'ont pas de bétail se nourrissent avec les patates ou les légumes qui ne sont pas arrivés à maturité. En principe les organismes publics qui prêtent de l'argent ou les sources de financement informelles sont pratiquement inexistantes, le système financier agricole n'est pas très développé. Aussi, pour éviter le manque d'argent et le manque de nourriture, certains des participants ont déclaré avoir recours au système d'entraide traditionnel inépuisable dont nous parlerons par la suite.

Sur le secteur de Ruyonza les revenus sont un peu plus importants, à cause de la production de café. Les cours du café ont tendance à monter ces dernières années, ce qui représente une source de revenus très importante pour les producteurs. Les ménages qui élèvent du bétail pour la vente



Après le sorgho, le manioc est une production majeure destinée à la consommation personnelle. Comme il ne se conserve pas, il est difficilement vendable. On trouve une variété de manioc en saison sèche. Après l'avoir fait légèrement fermenter on en fait du umutsima, les feuilles sont consommées bouillies. La culture des haricots verts est également prospère avec 2 récoltes par an. Les haricots verts sont destinés à la consommation personnelle ou à la vente. Les prix à la ferme sont de 250 Frw/kg en novembre et décembre au moment le plus cher, et peuvent descendre jusqu'à 50 Frw/kg en juillet au moment le moins cher. Les haricots cultivés sont destinés à la consommation personnelle et à la vente. Le maïs est cultivé à petite échelle car d'après les villageois, le sol se prête peu à cette culture, et la productivité est faible. Les autres produits importants sont les pommes de terre, les patates douces, les bananes, les pois.

Outre les produits de rente ci-dessus, les tomates et le café ont une grande valeur. Pour les tomates il faut des engrais (bouses de vache) et quelques produits phytosanitaires de sorte que les agriculteurs ordinaires qui n'ont pas les moyens d'investir au départ ne peuvent pas les cultiver. Quand il pleut, la route principale devient impraticable et est souvent coupée pendant une semaine, de sorte que les tomates ne peuvent pas être acheminées. C'est une culture très risquée car le produit se conserve mal. Donc bien que son potentiel soit important, elle est peu cultivée dans le secteur de Ruyonza.

La production de café est contrôlée par l'Etat et donc les prix sont fixes et annoncés à la radio. En avril 2005 le kg de café se vendait 500 Frw. La récolte la plus importante se situe en mars et avril. Les prix sont annoncés à la radio aux environs du mois de mai. Les négociants du secteur commencent à le collecter et en mai et juin le remettent contre de l'argent liquide aux acheteurs agréés par le gouvernement qui viennent de Kigali. Il y a aussi un grand nombre d'acheteurs irréguliers non agréés par le gouvernement qui achètent de façon illicite en mars ou avril, avant l'annonce du prix officiel. Comme à cette époque là la nourriture manque, les villageois ont un besoin pressant d'argent, certains leur vendent leur production tout en sachant que c'est illégal. Les prix peuvent varier mais en général il est rare qu'ils dépassent les prix d'achat. En avril 2005 le café se négociait à 400-500 Frw/kg.

En plus de ces produits sur le secteur de Gashongora on cultive du riz dans les marais. La production est relativement importante. Le potentiel commercial du riz est élevé, et donc devrait être cultivé par un grand nombre, mais en fait les zones marécageuses sont peu exploitées, peu d'agriculteurs étant capables de pratiquer cette culture. La population affiche un grand intérêt pour l'exploitation des zones marécageuses. On a aussi constaté que d'autres cultures à fort potentiel économique intéressaient, notamment les avocats, les ananas et autres fruits.

L'élevage est une composante clé de l'agriculture. Pendant le génocide de 1994 un grand nombre de bêtes ont été abattues, le troupeau fortement endommagé. Par la suite, seuls les agriculteurs relativement aisés ont pu se procurer quelques têtes de chèvres, les autres pas du

tout. Les excréments de bétail, utilisés comme engrais organique, les engrais chimiques n'étant pas communément utilisés dans la Province de Kibungo, ont une grande valeur. De nombreuses personnes élèvent de la volaille mais depuis le regroupement, cet élevage est limité du fait que les poulets font des dégâts dans les potagers voisins.

Après la guerre et le génocide, le gouvernement n'a presque repris la vulgarisation agricole. Il y a des responsables agricoles dans le district, mais leur nombre réduit ne permet pas de couvrir l'ensemble de la zone et donc les agriculteurs n'ont pas accès aux nouvelles techniques de culture. Les modes de culture pratiqués avant 1994 sont ainsi perpétrés sans changement car les nouvelles espèces ou les nouveaux modes de culture ne sont pas présentés.

### (3) Autres activités économiques

En dehors de l'agriculture, les activités économiques de la zone sont extrêmement réduites, et peu variées. Nous avons relevé des moulins à farine pour le sorgho et le manioc, des distilleries de bière de sorgho, des ateliers de décorticage du café (à Gashongora une rizerie). La distillerie de bière est le fait de plusieurs familles, la bière fabriquée pour la consommation personnelle et en parallèle pour la vente.

#### **4.1.4 Activités d'entraide**

L'entraide est une tradition au Rwanda. Du fait de la décentralisation et du regroupement de ces dernières années, ce secteur est très actif et fait preuve d'une grande autonomie. Ceci est certainement dû au fait que le regroupement permet de mieux faire passer les informations, que l'harmonie s'installe dans les communautés et que la décentralisation a donné de nouveaux pouvoirs de décision aux villages. Les activités communautaires représentent un capital social inestimable, et un moyen important de développement régional.

##### (1) Umuganda

Ce sont des travaux communautaires mis en place par le gouvernement et par la communauté (au niveau de la cellule). Le gouvernement préconise une participation aux travaux communautaires d'une demi journée par mois, la communauté demande une participation de 3 heures par semaine en une fois, laquelle peut être différente d'une commune à l'autre. Avant la décentralisation, les travaux étaient pratiquement rendus obligatoires par le gouvernement, mais aujourd'hui, c'est la communauté qui décide de ce que l'on va faire pendant les séances d'umuganda, au cours desquelles en particulier dans les communes les maisons des nécessiteux sont réparées, on aide à construire les toilettes, on répare les routes, on nettoie les bords de chemins.

##### (2) Ubudehe

L'ubudehe était autrefois une pratique de mise en commun des travaux agricoles et des récoltes.

Les familles qui recevaient l'aide des autres à tour de rôle offraient le repas et l'alcool. Aujourd'hui cette forme d'ubudehe reste presque inchangée, mais tend à disparaître du fait que l'on utilise de plus en plus des ouvriers que l'on paye.

Une nouvelle forme d'ubudehe est aujourd'hui proposée par l'Etat. Cette nouvelle forme consiste à constituer des associations au niveau des cellules avec les chefs de famille qui le désirent. En principe la majorité des ménages de la cellule participe à l'association. Ils payent une redevance, laquelle servira à financer un membre en cas d'urgence.

C'est aussi une stratégie de lutte contre la pauvreté regroupant les populations par cellules pour des emprunts octroyés par regroupement. La fonction de ces associations est d'apporter un soutien aux nécessiteux, mais en fait elles ne sont pas encore en activité.

### (3) Umusanzu

C'est un système régi par le gouvernement en faveur de tous les habitants du secteur. Les dons sont gérés par le bureau du secteur. Ils sont utilisés en cas de besoin urgent pour une famille en détresse ou pour les activités au bénéfice de l'ensemble de la société locale du secteur.

### (4) Ibibina

Des groupes privés collectent une somme d'argent mensuelle qui est reversée à tour de rôle à une famille tous les mois. Assez similaire au système *mujinko* au Japon. Contrairement à l'umuganda, à l'ubudehe, et à l'umusanzu qui ont une forte coloration d'aide sociale et communautaire, l'ibibina est strictement individuel.

### (5) Kugurizanaya

Ceci aussi est une forme d'aide privée pour les travaux agricoles qui ressemble à l'ubudehe d'autrefois, bien que dans ce cas il n'y a pas de repas servi, mais seulement la main d'œuvre offerte à tour de rôle dans les fermes. Ceux qui ont de l'argent emploient des ouvriers, mais les agriculteurs qui ont de la terre mais peu de moyens ont recours au kugurizanaya.

### (6) Travaux sur les terrains communautaires

Certains champs sont la propriété de la communauté. On y cultive du sorgho et du maïs. Ils sont gérés selon le système umuganda, l'argent des récoltes vendues est versé sur le compte du secteur et devient un fond pour le bureau du secteur. Il est utilisé pour l'achat de matériel de bureau (tables, chaises, châssis de fenêtre) ou pour repeindre en cas de besoin.

#### **4.1.5 Rapports entre la population et l'administration au niveau de la cellule ou du secteur**

Autrefois les décisions étaient prises du haut vers le bas, et la population ne faisait que s'y conformer. Aujourd'hui les discussions se passent au niveau local. Ceux qui ont participé aux ateliers de travail ne connaissaient pas les PDC. Pourtant un programme de ce type a été enregistré et lors de sa préparation, toute la population aurait été contactée pour vérifier les besoins en terme de développement au niveau de la cellule. C'est la méthode participative (mapping) qui a été utilisée avec consultation de toute la population, puis les priorités ont été fixées, et les propositions adressées au bureau du secteur. Ensuite le PDC du secteur (proposition) a été envoyé au bureau du district qui l'a renvoyé au secteur après avoir vérifié les points techniques et corrigé le contenu. Le processus a pris au total 1 an jusqu'à la préparation du programme final. Malheureusement sur les 2 secteurs aucun projet du PDC n'a été réalisé avec le FDC. La population comprend que l'argent manque et qu'il faut attendre que le budget soit dégagé.

Personne au niveau de la cellule ou du secteur n'est capable de préparer, juger la faisabilité technique et concevoir le budget d'un projet. On fait alors appel à l'instituteur ou à une personne de l'extérieur. D'autres secteurs payent quelquefois un consultant pour cela, mais dans les deux secteurs de notre étude il n'a pas été fait appel à ce type de services.

Les fonctions du secteur ont été très élargies par la décentralisation. Autrefois, le coordinateur, que l'on appelait le conseiller et qui était payé par l'Etat, s'occupait du travail du secteur mais maintenant le coordinateur (salaire) et 9 représentants (bénévoles) choisis par la population, soit 10 personnes s'occupent du secteur. Un secrétaire administratif envoyé du district constitue le personnel salarié.

Les 10 représentants du secteur sont répartis dans deux comités, le CPA (Comité politico administratif) et le CDC (comité de développement communautaire). Le CPA est chargé des travaux administratifs. Il est constitué de 4 personnes, dont le coordinateur qui le représente, les trois autres personnes étant chargées du secrétariat, de la sécurité, des informations. Le coordinateur du secteur est aussi le chef du secteur. Le CDC est constitué des 6 autres personnes (Président, finance, genre, éducation, jeunesse, santé) et chargé de la mise en œuvre des travaux de développement. Ces 10 personnes sont toutes élues.

Il y a un CPA et un CDC aussi au niveau de la cellule, constitués de 10 personnes comme au niveau du secteur, encadrées de 6 réconciliateurs (2 de la jeunesse, 1 femme et un homme entre 15 et 35 ans, 2 des femmes, 2 représentants de la communauté). Ces 16 personnes sont toutes bénévoles et choisies au niveau de la cellule. Le vote est extrêmement simplifié pour les personnes qui ne savent pas lire : les candidats se tiennent debout et le votant se met derrière le

candidat de son choix. Le candidat n'a pas le droit de se retourner pour vérifier la présence de quelqu'un derrière lui, faute de quoi il est disqualifié. Les 16 représentants des cellules ainsi élus peuvent se présenter comme candidats aux élections du secteur.

Le vote au niveau du secteur se fait à la représentative, les représentants de chaque cellule (16 personnes multipliées par le nombre de cellules) gardent la même fonction. Par exemple le coordinateur élu parmi l'ensemble des coordinateurs devient le coordinateur du secteur. De même la personne élue conservera la fonction occupée au sein des CPA et CDC de la cellule. Il n'y a pas de réconciliateurs au niveau du secteur, donc ces derniers ne participent pas aux élections.

Au niveau du secteur, la tâche du CPA et du CDC est assez lourde du fait de la décentralisation, en particulier, depuis quelques temps, celle du CDC, chargé des travaux généraux de développement. Le président du CDC doit enquêter sur l'ensemble des problèmes du secteur et en informer le bureau du secteur. Par exemple lorsque la route est devenue impraticable à cause de la pluie, il le fait savoir au personnel du secteur, et doit décider si les réparations pourront être faites avec umuganda ou non. Les autres membres du CDC s'occupent par exemple de promouvoir l'hygiène, de demander aux parents d'envoyer les enfants à l'école, de demander une participation umusanzu sur le compte du secteur lorsqu'une aide économique est nécessaire.

Bien que leur travail soit conséquent, les employés du CDC du secteur sont tous bénévoles. Bien qu'ayant une fonction toujours plus importante, la plupart n'ont pas encore de bureaux. Dans ce cas, les responsables se réunissent sous l'arbre et travaillent chacun chez soi. Lorsqu'il y a un local pour le bureau, souvent il n'y a pas assez de tables ou de chaises, ce qui gêne souvent le travail du secteur.

#### **4.1.6 Potentiel et tâches dans les zones rurales**

Un certain nombre de possibilités et de problèmes sont ressortis de notre enquête participative.

##### (1) Potentiels

- Impact positif de la décentralisation et du regroupement
- Potentiel agricole élevé (sol, climat, etc.)
- Aide communautaire traditionnelle très active

##### (2) Problèmes

- Temps et énergie consacrés à la corvée d'eau
- Temps consacré à la corvée de bois, coupes illégales, détérioration de l'environnement

- Mauvaises conditions d'hygiène
- Nombre important de vulnérables
- Agriculture à faible productivité, production insuffisante pour les besoins alimentaires (périodes de famine)
- Economie agricole stagnante
- Infrastructures rurales inexistantes
- Problème de terre dans le futur à cause de l'augmentation de la population

Ces possibilités et problèmes sont presque identiques à ceux qui sont indiqués dans le plan stratégique de la province Kibungu, et les PCC, conçus sur la base de cette stratégie reflètent bien l'opinion publique. Le programme de développement rural de la Province Kibungu doit tenir compte de ces potentiels et problèmes et donc intégrer le contenu des PDC qui respecte bien les besoins de la population. En outre, les problèmes sont tous interdépendants, avec un rapport étroit de cause à effet, chacun étant en partie la cause d'un autre. Ainsi, lors de la formulation d'un programme il est primordial de procéder par séquences, à savoir résoudre d'abord le problème qui est à l'origine des autres, et après un certain degré d'aménagement, s'atteler au grand problème suivant.

## **4.2 Alimentation en eau dans les zones rurales**

### **4.2.1 Cadre**

La politique d'approvisionnement en eau des zones rurales du Rwanda est calquée sur VISION 2020 et sur les documents de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Les objectifs sont ambitieux, puisque le taux de desserte actuel de 50 % devrait être relevé à 85 % à l'horizon 2015 et à 100 % en 2020. Du fait de la décentralisation, au centre de la politique de développement du gouvernement, se sont les collectivités locales qui doivent préparer les PDC. La Province de Kibungu en a également préparé un, dans lequel la priorité des priorités est donnée à l'approvisionnement en eau, car c'est la province qui a le plus faible taux de desserte (30 % environ) et les plus faibles aménagements, de sorte que les volumes d'eau dont disposent la population sont de 8 l par jour, loin de l'objectif de 20 litres par jour fixés pour le pays. Les femmes et les enfants chargés de la corvée d'eau doivent parcourir plus de 3 km dans la montagne jusqu'au point d'eau et l'eau à laquelle ils ont accès est la plupart du temps insalubre. Ils n'ont souvent accès qu'à l'eau des étangs ou des marécages.

### **4.2.2 Ressources hydrauliques mobilisables**

Les ressources hydrauliques mobilisables dans la province Kibungu sont les sources, l'eau des nappes, les eaux de surface (rivières, lacs, etc.), l'eau de pluie. L'eau des sources est exploitée dans la Province mais de façon limitée tant au niveau géographique que des volumes, de sorte

que le potentiel de mobilisation est encore intact. Les nappes aquifères sont limitées dans cette région, et les possibilités d'exploitation sont faibles, surtout dans les formations de granite ou sur les pentes. Les eaux de surface sont abondantes dans la province, donc leur potentiel de mobilisation élevé. Pour la rendre potable il faudra la traiter, donc cette ressource n'est pas prise en compte dans cette étude. Les eaux de pluie seraient un bon moyen de résoudre le manque d'eau mais elles ne sont pas prises en compte dans cette étude car les techniques sont simples et peuvent être mises en place par le Rwanda. La qualité des eaux de la province Kibungo est en général bonne.

#### **4.2.3 Systèmes d'approvisionnement en eau**

Il existe différents systèmes d'approvisionnement en eau dans la province Kibungo, utilisation de l'eau des sources naturelles, des sources protégées, de puits avec pompe manuelle, d'installations à écoulement gravitaire, de systèmes de pompage avec canalisations. La plupart sont vétustes et doivent être réparés ou renouvelés.

#### **4.2.4 Système d'exploitation et de maintenance**

Le système d'exploitation et de maintenance actuel des forages avec pompes manuelles ne fonctionne pratiquement pas, principalement à cause du manque de pièces, du manque d'outil pour réparer les pompes, et de l'absence de techniciens. Dans les districts qui disposent d'un technicien formé dans le cadre de la coopération japonaise les pompes manuelles sont à peu près réparées, mais aucun entretien régulier n'est entrepris qui éviterait les grosses pannes.

Les canalisations d'eau sont entretenues par un comité de gestion des canalisations autonome qui fonctionne sur 4 niveaux, à savoir le district, le secteur, la cellule et les points d'eau (bornes communes, points d'installation des pompes manuelles). Les redevances d'eau sont fixées au poids à 10 – 20 Frw le jerrican de 20 litres ou au forfait annuel de 200 à 1000 Frw. L'argent de ces redevances est utilisé pour acheter des pièces, payer les frais de réparation ou régler le salaire des employés du comité de l'eau.

Ce système à 4 niveaux semble fonctionner relativement bien, mais chaque ville et district a sa propre organisation. Au niveau de la ville ou du secteur certains employés sont salariés d'autres bénévoles. Lors de l'installation des installations par les différents donateurs ou ONG, chacun introduit son propre système, de sorte que l'exploitation et l'entretien, très compliqué, doit être unifié si on veut le rendre efficace.

#### **4.2.5 Proposition d'aide sous forme de dons**

Le gouvernement du Rwanda a soumis une demande d'aide sous forme de don au gouvernement

du Japon pour un projet d’approvisionnement en eau rurale de la région orientale dont la province Kibungo, dans l’objectif d’améliorer la situation dramatique à laquelle est aujourd’hui confrontée la province. Ayant entériné cette requête, le gouvernement du Japon a demandé à la JICA de faire une enquête. La JICA a envoyé un groupe d’étude en 2004 qui a conclu qu’il fallait centrer la mobilisation des eaux sur les nappes phréatiques, mais que toutefois cela demandait à être approfondi. Cette étude préliminaire a été suivie par une étude de formulation de projet, qui avait pour mission de dresser un plan de développement rural pour la province Kibungo, et a réexaminé la mobilisation des eaux souterraines comme composante de ce plan. Au vu de l’analyse de la pertinence du projet d’approvisionnement en eau des zones rurales demandé pour la province Kibungo, le groupe d’étude propose le projet d’aide suivant.

Tableau 4-7: Constructions et réhabilitations

Système	Type	Ressour ce	Mode d’alimentation	Nombre de sites		
				Nouv.	Réhab /exten	Total
Niveau 2	A	Source	Canalisations gravitaires	0	1	1
	B	Source	Canalisations avec pompe électrique	12	2	14
	C	Nappe	Canalisations avec pompe électrique	1	2	3
	D	Source	Canalisations avec pompe diesel	7	1	8
	Total			20	6	26
Niveau 1	E	Nappe	Pompe manuelle	29	9	38
Total				49	15	64

Tableau 4-8: Fourniture de matériel

No.	Matériel	Nombre
1	Débitmètre portable	10
2	Matériel d’analyse portable (pHmètre, mesure de conductivité, du fer, du Mn)	10 jeux
3	Pompe d’appoint de surpression	5
4	Pièces de rechange pour pompe manuelle	1 jeu
5	Outils d’entretien des pompes manuelles	3 jeux
6	Outils de mécanique et de plomberie	10 jeux

#### **4.2.6 Caractéristiques du plan proposé**

- (1) Les besoins en eau ont été définis dans le PDC établi avec la méthode participative pour les 10 villes et districts de la province Kibungo, dans la ligne de la politique de décentralisation et de regroupement du gouvernement du Rwanda.
- (2) Il confirme que la demande contient les éléments de sécurité humaine, dans le sens qu'elle est directement liée aux besoins de la population.
- (3) Les ressources et systèmes sélectionnés sont suffisamment flexibles pour être adaptés aux besoins de la population ou aux caractéristiques de la région de chacune des 10 villes ou districts de la province Kibungo. Avec 26 sites au niveau 2 et 38 sites au niveau 1, soit 64 sites au total, le taux de bénéficiaires est de 87,5 % pour les sources, 12,5 % pour les nappes, soit 91,6 % pour le niveau 2 et 8,4 % pour le niveau 1.
- (4) Dans la province Kibungo, la plus mal équipée du pays en terme d'accès à l'eau, le projet bénéficiera à 32 % des 760 000 habitants de la province, soit 240 000 personnes. Le taux de desserte qui est aujourd'hui de 30 % sera relevé à 62 %.
- (5) En améliorant l'accès à l'eau, qui empêche actuellement d'améliorer les conditions de vie de la population de la province, on réduira le temps et l'énergie physique passés à la corvée d'eau en particulier par les femmes et les enfants, ce qui devrait permettre d'établir de meilleures conditions de vie.
- (6) L'efficacité des coûts de ce projet est très élevée par rapport aux autres projets.
- (7) L'alimentation par canalisations devrait induire de coûts d'entretien plus faibles avec les pompes électriques qu'avec les génératrices diesel, ce qui justifie la prise en charge par le Japon de l'extension entre le réseau maillé d'ELECTROGAZ et le point où se situera la pompe.
- (8) La coopération matérielle apportée par la coopération technique (assistance technique) devrait permettre d'activer au maximum la construction, la réhabilitation et l'extension des installations d'approvisionnement en eau.

#### **4.2.7 Résultats escomptés**

Le projet tel que ci-dessus devrait améliorer le taux de desserte en eau potable des villes et des districts de la province Kibungo, aujourd'hui le plus faible du Rwanda (32 %), et réduire les distances jusqu'aux points d'eau et en conséquence le temps et la peine passés à la corvée d'eau.

Le programme détaillé du projet de coopération sous forme de don est indiqué au chapitre 6.

### **4.3 Infrastructures rurales**

L'étude des infrastructures rurales effectuée dans la province Kibungo a permis de dégager les conditions suivantes.

#### **4.3.1 Approvisionnement en eau**

S'agissant des infrastructures d'approvisionnement en eau, à part l'aspect déjà abordé plus haut, nous avons pu vérifier qu'il était urgent, du point de vue vital des infrastructures, d'alimenter la population de la province en eau potable, en particulier la population rurale,

ELECTROGAZ a 2 succursales dans la province, l'une à Kibungo l'autre à Rwamanaga. La succursale de Kibungo exploite et fournit 700 m<sup>3</sup> d'eau potable par jour dans une partie de Kibungo et dans une partie du district de Kigarama. La succursale de Rwamanaga exploite et fournit 600 m<sup>3</sup> d'eau potable prise dans le lac Muhazi à la ville de Rwamanaga et 130 m<sup>3</sup> par jour dans une partie du district de Muhazi. Mais la société n'a pas suffisamment de capacité financière pour réaliser des projets d'extension ou d'installations nouvelles dans le futur (Voir chapitre 6.2).

#### **4.3.2 Situation de l'agriculture et infrastructures agricoles**

A part les habitants de la ville de Kibungo et de la ville de Rwamanaga, 90 % de la population de la province est engagée dans l'agriculture. La culture du café, du sorgho, des haricots, des bananes, du riz, des patates est favorisée par la fertilité des sols sur pratiquement toute la province. A part les récoltes annuelles en hautes terres il est possible dans certains endroits d'avoir deux récoltes de riz par an (de janvier à juin et de juillet à décembre). Malheureusement il n'y a aucun système d'irrigation pour amener l'eau dans les rizières, et donc le système d'agriculture pluviale ne donne pas de bons rendements. Le bétail ou le tracteur n'est pas utilisé du fait de la faible superficie des rizières et du relief, et donc tout le travail est fait à la main de manière traditionnelle. Maintenant les agriculteurs étant rassemblés dans les imidugudus, le temps pour se rendre au champ est très long, ce qui gêne encore l'efficacité du travail et de la récolte. Le manque de séchoirs, batteuses, entrepôts et autres équipements pour l'après récolte se répercute sur le revenu des agriculteurs, de même que l'état de la route non goudronnée.

#### **4.3.3 Reboisement et lutte contre l'érosion des sols**

De grandes quantités de bois ont été coupées pour construire les maisons des villages de regroupement imidugudu. En outre le bois est également utilisé pour faire les briques, et aucune plantation nouvelle n'est entreprise, de sorte que les risques de détériorer l'environnement sont importants. Le gouvernement a promulgué une loi interdisant les coupes sans autorisation. Les

projets de reboisement sont placés en priorité dans les PDC comme projets indispensables d point de vue important de la lutte contre les glissements de terrain, contre l'érosion des sols, et pour la protection des ressources hydrauliques. Sous la direction du gouvernement, le district de Nyarubuye projette de réaliser un projet d'extension des surfaces reboisées portant sur 300 ha.

#### **4.3.4 Transport rural, routes et ponts**

A part la route nationale qui passe dans les districts de Muhazi et de Rusumo, toutes les voies provinciales sont en latérites et mal entretenues, impraticables pendant la saison des pluies. La route qui traverse les districts de Nyarubuye et Mirenge est particulièrement mauvaise. Le pourcentage de route revêtue est de 10 % environ, exception faite de la ville de Kibungo, et des districts de Kabarondo, Muzahi et Rusumo. Il n'y a pas de route non plus entre les villages imidugudus et les champs ce qui rend le transport des récoltes difficile et pénible. Il est urgent de réhabiliter les voies d'accès. Que la route actuelle empruntée pour amener les produits agricoles au marché ne soit pas goudronnée, cela a un impact négatif sur les activités économiques de la province.

#### **4.3.5 Electrification**

Les districts de Mirenge et Nyarubuye ne sont pas du tout électrifiés, les autres districts l'étant à hauteur de 0,1 à 2,2 % seulement. Exceptionnellement, la ville de Kibungo est électrifiée à 8,3 % et celle de Rwanmanaga à 12 %. La succursale de Kibungo d'ELECTROGAZ fournit l'électricité à la ville de Kibungo, aux districts de Mirenge et de Kabarondo en partie ainsi qu'à l'hôtel Akagera, celle de Rwamanaga fournit l'électricité à la ville de Rwamanaga, et à une partie du district de Muhazi. Les difficultés financières de la compagnie ne permet pas d'étudier des projets d'extension ou de lignes nouvelles pour le futur.

#### **4.3.6 Hygiène et installations sanitaires**

La mortalité infantile (entre 0 et 4 ans) reste élevée (0,14 à 0,87 %) ces mauvais chiffres étant dus en grande partie à la mauvaise qualité de l'eau. Il y a aussi le fait que plus de 85 % de la population de la province est équipé de toilettes dont les conditions d'hygiènes sont déplorables. Il est prévu d'installer des toilettes publiques dans les marchés et les écoles avec l'argent du FDC. L'approvisionnement en eau potable des districts devrait permettre d'améliorer les conditions d'hygiène des imidugudus. 74 % des gens couvrent leur maison avec un toit en tôles d'acier galvanisé, moins chères que les tuiles dont la fabrication exige par ailleurs beaucoup de bois. Mais depuis quelques temps il devient difficile de trouver les plaques d'acier galvanisé et donc les populations vulnérables sont logées dans des maisons sans toit. Ils en fabriquent un avec les feuilles de bananiers, peu efficaces en cas de pluie.

#### **4.4 Protection sociale et genre**

Nous avons examiné les questions de genre et de protection sociale au niveau de l'état et au niveau de la province Kibungo. Nous avons déjà parlé des questions de genre au niveau de l'état, donc nous n'en reparlerons pas ici.

##### **4.4.1 Protection des populations vulnérables, aide**

###### **(1) Unité de la protection sociale du MINALOC**

L'unité de protection sociale est passée sous la tutelle du Ministère de l'Administration locale et des Affaires sociales (MINALOC) en 2000. Le ministère est divisé en 6 unités, protection sociale, développement des communautés, décentralisation, bonne gouvernance, finances locales, administration locale (sécurité), affaires générales. L'unité de la protection sociale disposait de 16 employés mais actuellement seulement 5 personnes y travaillent. Le plan d'action devrait paraître à l'automne de cette année.

L'unité est divisée en 3 services : le service protection et l'assistance aux victimes du génocide, le service des aides sociales et le service de la sécurité sociale, qui doivent établir leur politique. Le FARG est l'organe clé pour la protection et l'assistance aux personnes qui ont survécu au génocide, la commission nationale de démobilisation et de réintégration s'occupe de la réinsertion sociale des soldats démobilisés. Le service d'aide sociale s'occupe principalement des pauvres, des personnes âgées et des handicapés, le service de la protection sociale prépare les aides aux sinistrés et les mesures de protection contre les catastrophes naturelles. Le service de la protection sociale coopère avec le ministère de la Santé et le ministère de l'Education dans le cadre des services médicaux et de l'éducation des groupes vulnérables.

###### **(2) Fonds des rescapés du génocide (FARG)**

Le FARG est un fond destiné à aider les rescapés de la guerre civile. Il donne de l'argent à des particuliers pour couvrir leurs frais d'éducation, de santé, de logement et de nourriture. La caisse est alimentée par les fonds versés selon des tarifs définis : 5 % du budget annuel de l'Etat, 1 % du revenu de chaque Rwandais qui travaille, 100 Frw pour chaque adulte de plus de 18 ans, 10 000 Frw pour les cultes et les petits commerces, 50 000 Frw pour les PME et les professions libérales, 10 000 Frw pour les entreprises et les sociétés d'import export, 20 000 Frw pour les sociétés anonymes. Le FARG a des coordinateurs dans les provinces et dans les districts. Les rescapés du génocide, les pauvres, les orphelins, les veuves, les handicapés ont le droit de recevoir une aide du FARG. Les soldats démobilisés ont une autre source d'aide. Le FARG emploie 43 personnes au siège. Avant la décentralisation le personnel au niveau de la province et du district était employé par FARG mais aujourd'hui ce sont des fonctionnaires de la province et du district.

Le FARG accorde 1 million de Frw pour la construction d'une maison, 50 000 Frw pour la nourriture, le terrain, un appartement, 150 000 Frw par an pour les frais scolaires des orphelins. L'école est gratuite mais l'aide sert à payer les fournitures et les livres. Le FARG a été mis en place en 1998. Beaucoup ne connaissaient pas l'existence de cet organisme mais dès lors qu'il a été connu les demandes d'aides ont afflué et aujourd'hui elles sont très élevées, de sorte que le nombre de bénéficiaires se multiplie. Quelques fois l'aide est sous forme d'argent liquide donné aux bénéficiaires, quelques fois sous forme de prêt accordé à court ou long terme.

Tableau 4-9: Résultats du FARG

(Unité : Frw)

	Education	Santé	Logements et autres	Total
2003	3 993 120 382	613 508 456	517 026 773	5 123 655 611
2001	2 323 474 245	153 750 508	355 825 190	2 833 049 943

Source : Rapport financier du FARG de 2001 et 2003

L'USAID est le principal acteur de financement avec 748 537 925 Frw versés en 2003. L'UNHCR a pour sa part offert des véhicules. Le problème majeur du FARG est actuellement de trouver des fonds. Les besoins augmentent alors que les revenus restent pratiquement inchangés.

### (3) Commission nationale de démobilisation et de réintégration

Instituée en 1997 pour aider les soldats démobilisés à se réinsérer dans la société, le siège de cette commission occupe 50 à 70 fonctionnaires. Elle a un service dans toutes les provinces, de taille variée, mais en général de 3 à 4 personnes. Les bureaux de Ruhengeri, Gisenyi et Gitarama sont beaucoup plus importants car le nombre de démobilisés y est grand. Entre 1997 et février 2005 le nombre de soldats Rwandais démobilisés s'élève à 36 535, le nombre de soldats Congolais à 5 164 et le nombre de soldats des ex-forces armées rwandaises à 12 290.

En principe chacun reçoit directement 50 000 Frw en espèces, une carte d'identité et des conseils d'orientation. L'association des démobilisés prête en outre 100 000 Frw pour démarrer une affaire. Tous les anciens soldats ne font pas partie de l'association mais on les y encourage pour faciliter leur assistance. Une prime de reconnaissance de service est en outre versée qui est fonction du grade militaire, pouvant s'élever à 450 000 Frw pour un ancien capitaine. Les anciennes femmes soldats ont du mal à trouver du travail. Les enfants soldats sont dans un premier temps réinsérés dans des familles, puis bénéficient d'une aide à la formation et au soutien professionnel.

Il y a environ 51 668 démobilisés au total (information de décembre 2004), dont 9,8 % vivent à

Kibungo. A part les groupes réfugiés au Congo, la démobilisation est terminée à 80 - 90 %. Voici le détail par ville et par district.

Tableau 4-10: Démobilisés par ville et par district

(Unité : personnes)

Kibungo	Rwamanaga	Cyarubare	Kabarondo	Kigarama	Mirenge	Muhazi	Nyarubuye	Rukira	Rusumo
825	520	326	192	349	470	489	152	256	728

La commission est financée par le GTZ et la Banque mondiale. Le GTZ fournit les équipements médicaux et les soins, ainsi que la formation professionnelle sur les bases communautaires et les projets de génération de revenus. La Banque mondiale apporte son assistance à l'ensemble de la commission dont le budget s'élève à 530 millions de dollars. Si le Japon offrait son aide dans ce secteur, il serait souhaitable que ce soit une aide au rétablissement socio-économique (sous forme d'assistance technique pour accélérer l'emploi).

#### **4.4.2 Service social, culturel, et services au niveau de la Province**

Quatre personnes travaillent dans ce service. Le directeur est chargé de la protection sociale et des questions de genre. Les autres personnes sont chargées de la santé, de l'éducation et de la culture, du sport, et du secrétariat. En ce moment on recrute un directeur. Les activités du service comprennent la promotion de la santé, la protection contre le SIDA, la promotion de l'éducation, la mise en œuvre des lois qui concerne le genre et la famille, la dynamisation des associations, l'aide aux groupes sociaux vulnérables.

Tableau 4-11: Budget du service 2005-2007 d'après le MTEF

(Unité : Frw)

No	Santé, genre, protection sociale	2005	2006	2007
1	Dépenses administratives	275 547 479	300 294 300	330 404 933
2	Réforme des structures de santé	11 499 800	13 690 530	15 581 933
3	Aide à la prévention des principaux problèmes de santé	1 973 500	12 595 000	12 861 750
4	Santé de base et assurance	1 512 000	1 684 800	1 883 520
5	Intégration sociale	94 388 400	104 815 240	114 712 264
6	Réhabilitation des familles	12 000 000	14 600 000	17 290 000
7	Aide à l'autonomie des femmes	12 000 000	13 150 000	14 522 500
8	Juridictions pour les problèmes sociaux	266 000	5 183 600	5 679 560
9	Genre et approche de développement	330 000	462 000	508.200
No	Education, culture, jeunesse	2005	2006	2007
1	Dépenses administratives	1 442 605 791	1 626 143 792	1 708 431 652
2	Ecole maternelle et primaire	8 111 300	6 084 313	10 879 980
3	Collège	408 123 772	541 157 989	732 117 572
4	Education des adultes	3 498 500	3 843 400	4 225 760
5	Promotion du sport et des loisirs	15 410 000	17 144 000	20 447 600
6	Promotion de la culture	21 999 000	28 867 100	30 290 415
7	Mobilisation de la jeunesse	12 000 000	17 700 000	23 470 000

Source : MTEF 2005-2007 de la Province Kibungo

Fondamentalement, l'Etat a mis en place 3 types de protection des groupes vulnérables :

- (1) Le FARG dont nous avons parlé plus haut. Il y consacre 1 % de son budget et est destiné aux veuves, orphelins et handicapés de la guerre. Le nombre de responsable FARG est réduit au niveau du district et le compte bancaire fermé. La distribution des fonds est stoppée.
- (2) Le fonds de l'éducation. Tous les Rwandais, sauf les pauvres, doivent payer 100 Frw pour prendre en charge les frais scolaires des enfants nécessiteux.
- (3) La mutuelle de santé. Système selon lequel l'assuré reçoit une carte après avoir payé 1000 Frw et peut se faire soigner, médicaments compris pour 150 Frw. Les pauvres n'ont pas besoin de payer les 1000 Frw qui sont pris en charge par le Ministère de la Santé, l'administration du district ou les ONG.

Tableau 4-12: Pourcentage d'inscrits à la mutuelle par ville et district de Kibungo

Province	%
Kibungo	28.6
Rwamanaga	45.4
Cyarubare	37.7
Kabarondo	37.7
Nyarube	47.8
Mirenge	55.7
Muhazi	45.5
Kigarama	41
Rukira	37.5
Rusumo	40.4

Sur la ville de Kibungo le taux d'inscrits est faible car il y a une autre assurance appelée RAMA pour les employés et les fonctionnaires. Un grand nombre de personnes préfèrent la RAMA à la Mutuelle de santé).

70 % des revenus de la sécurité sociale sont utilisés pour les soins fournis par les formations médicales, 15 % pour les frais de fonctionnement du bureau de Kigali, 5 % pour la gestion du district. Depuis l'introduction de ce système, le nombre de personnes qui fréquentent l'hôpital ou les centres de santé a augmenté en flèche. Le personnel soignant (médecins, infirmiers) ne suit pas. Le salaire des médecins et des infirmiers est pris sur le budget de la Province. La tâche prioritaire du secteur médical de la province Kibungo sera de recruter du personnel hospitalier et médical, de le former (écoles d'infirmiers etc.), de s'occuper des groupes vulnérables et du SIDA. Le nombre de diplômés de l'école d'infirmier est en augmentation, et la qualité des centres de soins s'améliore.

Dans le cadre de l'éducation, il faut en priorité préparer une association de parents d'élève (APPEL) sur chaque secteur, ensuite construire des écoles maternelles. Depuis 2003, l'école est gratuite, de sorte le nombre d'élèves se multiplie. Les campagnes de sensibilisation ont porté leurs fruits et les parents ont conscience de l'importance de l'éducation, surtout des filles. Le nombre d'enseignants est insuffisant mais il y a d'avantage de professeurs mieux formés. Le salaire des enseignants est pris sur le budget de la Province.

Les tâches prioritaires au niveau des problèmes de genre sont 1) promouvoir le pouvoir de décision des femmes à tous les niveaux, de la cellule au gouvernement central, 2) sensibiliser les femmes à la génération de revenus autonomes, 3) sensibiliser aux droits des filles à l'éducation,

4) introduire des fours améliorés et reboiser pour protéger les forêts.

Concernant l'assistance sociale des groupes vulnérables les tâches prioritaires sont l'éducation, la santé, le logement. Le nombre de nécessiteux augmente ces dernières années du fait des orphelins de la guerre devenant en âge de fréquenter l'école, des enfants de parents morts du sida qui ont grandi.

Le côté positif de la décentralisation, c'est que les actions en faveur du développement sont décidées à un niveau proche de la population. L'aspect négatif c'est que, bien que la charge de travail a beaucoup augmenté le nombre d'employés du service a fortement diminué (de 11 à 4). Le service supervise le personnel du développement social des secteurs et du district, de la santé, de l'éducation, mais comme il n'y a pas de responsable nommé au niveau du district (en particulier de responsable FARG) les gens s'adressent directement à lui. En outre les informations sont ralenties par le manque de compétence des fonctionnaires locaux dont souvent ils doivent prendre le travail pour ne pas retarder le leur. Le suivi et la supervision s'avèrent difficiles. Le salaire des fonctionnaires du district est très bas, de sorte que ces postes n'attirent pas les meilleurs. Cette situation est incontournable. Un stage de formation au développement social, au leadership, et aux problèmes de genre est prévu en mai et juin de cette année par les fonctionnaires de la Province au profit des employés des districts. Ce genre de formation est mis en place une fois par an.

#### **4.4.3 Niveau du district (cas de Kabarondo et de Rusumo)**

##### **(1) Genre**

Dans l'avenir 2 personnes devraient être affectées à ce service dans les districts et les villes, mais actuellement il n'y a que le maire adjoint. Le conseil des femmes de chaque secteur et cellule du district est composé de 10 femmes. Seul le maire adjoint et le coordinateur de genre (chef du conseil des femmes) sont fonctionnaires. Les autres personnes sont bénévoles et choisies par la population au niveau de la cellule, ou élues par les membres du conseil des femmes au niveau du secteur. Celles qui sont élues sur le secteur, choisissent les 10 membres du conseil des femmes du district. Parmi ces 10 femmes il y a le coordinateur, la coordinatrice adjointe, la secrétaire, les personnes chargées du développement, de la santé (maternité etc.) l'éducation, le droit (droit foncier etc.) le développement social, la culture, la production. Ce système existait avant la guerre mais il a été récemment systématisé et structuré.

Leur tâche consiste à apporter une aide aux groupes de femmes, à leurs activités agricoles, à les inciter à générer des revenus avec des petits commerces, et à solutionner les problèmes familiaux (violence domestique). Le maire adjoint visite le secteur au moins une fois par semaine. Les 10 représentantes du secteur se rassemblent une fois par mois dans le bureau du district pour faire part de leurs activités et des problèmes qu'elles rencontrent. Un rapport d'activité est par ailleurs adressé au maire tous les mois.

Le budget des activités relatives au genre est mince, aucune subvention particulière de l'Etat n'est accordée. Les fonds sont intégrés dans le budget de l'éducation, du développement social et de la santé. Dans le cas de Kabarondo, les travaux prioritaires portent 1) sur l'éducation des filles, 2) sur l'application des lois (problèmes fonciers), 3) sur l'accès à la propriété des femmes.

Le coordinateur adjoint du district se réunit avec le service développement social une fois tous les 3 mois. En principe le budget du district est directement versé par l'Etat, mais c'est le bureau de la Province qui s'occupe de la direction, de la supervision et de l'évaluation des travaux.

## (2) Développement social

Après la décentralisation, le nombre d'employés a diminué au niveau du district (voir l'exemple de Rusumo ci-après). Avant la décentralisation les 9 employés du service développement social étaient composés du chef de district adjoint, du chef de service, des responsables de la santé, de l'éducation, de l'eau, du recasement, des services (cartes d'identités), du regroupement, de la logistique (stockage et distribution du nécessaire aux réfugiés et aux recasés). Actuellement il ne reste que le chef de district adjoint, le chef de service, les responsables de la santé, de l'éducation et de l'eau. Les réfugiés affluent encore, mais le recasement est pratiquement terminé donc ce poste n'est plus pourvu. Le travail augmente alors que les effectifs diminuent, mais comme il est confié à des personnes d'un bon niveau d'instruction, la qualité des services n'en souffre pas.

Tableau 4-13: Modification de l'effectif du district de Rusumo

	Avant décentralisation	Après décentralisation
Effectif du bureau de district	42	28
Effectif du développement social, chef de district adjoint compris	9	5

Au niveau du district, il y a un comité pour le fonds de l'éducation, un comité de la santé, un comité d'hygiène, un comité de collecte des dons pour les populations vulnérables. On retrouve ces comités également au niveau du secteur. Tout le personnel est bénévole, le comité pour le fonds de l'éducation étant constitué surtout d'enseignants, celui de la santé et de l'hygiène de personnel médical, du staff des centres de santé, du chef des groupes de femmes, le comité de collecte des dons est constitué de prêtres, de personnel hospitalier, d'employés des centres de santé, du chef des groupes de femmes. Cette structure existait déjà avant la guerre.

Leur tâche consiste à identifier les groupes vulnérables (pauvres, handicapés, orphelins, veuves, soldats démobilisés, personnes âgées), trouver les rentrées de l'aide (au niveau de l'Etat, des

administrations du district, du secteur, des ONG, etc.), et de mettre cette aide en œuvre. Concernant l'éducation, ils doivent superviser la qualité des services éducatifs de la maternelle au collège (enseignants, installations, etc.). S'agissant des services de santé et d'hygiène, leur tâche sera de vérifier la propreté des centres de santé, des restaurants et des marchés. Ils auront également à vérifier la conformité aux décisions du conseil de district lors de la construction des infrastructures nouvelles telles que centres de santé et écoles. Une réunion des représentants du secteur est organisée une ou deux fois par mois au bureau du district, le maire adjoint visite le secteur une fois par mois.

Au niveau du secteur 8 personnes travaillent pour le service du développement social (chargé de la santé, des affaires sociales, de la jeunesse, des groupes de femmes). Elles ne sont pas payées. Au niveau de la cellule également 8 personnes travaillent sur la base du bénévolat. Les 5 responsables du district se réunissent tous les mois, et les 4 personnes du service visite souvent le secteur. Les 8 responsables de chaque secteur se réunissent une fois tous les 3 mois dans le bureau du district. Les frais de transport leur sont alors remboursés. Les responsables au niveau de la cellule adressent des rapports aux responsables du district. Un rapport d'activité hebdomadaire, un rapport mensuel, un rapport trimestriel, un rapport semi annuel et un rapport annuel, qui seront transmis à l'administration provinciale et centrale. Une évaluation est faite à mi exercice. La difficulté pour eux est de devoir se rendre d'urgence sur les lieux ou dans les administrations alors qu'ils sont débordés de travail. Il leur est également difficile de préparer régulièrement les rapports. Le service manque également de moyens financiers pour planifier des travaux.

Le service social des groupes vulnérables à Rusumo par exemple s'occupe 1) d'aider les enfants des familles pauvres, 2) des exemptions de paiement avec le fond de l'éducation, 3) d'aider les enfants dont les parents sont morts du sida, 4) d'aider les handicapés et les soldats démobilisés, 5) de construire l'habitation des familles dont le chef de famille est un enfant. Les ONG sont sollicitées pour aider à la construction des habitations par exemple, et si les fonds ne sont pas dégagés, on fait appel à l'umuganda pour les travaux de construction et à la province pour les fournitures de tôles. Dans le district, on établit des plans d'aide aux groupes vulnérables, que l'on présente au responsable du développement social de la province en vue du financement, mais vu le nombre conséquent de demandes, seule le tiers est satisfait.

Tous les adultes de plus de 18 ans (sauf les pauvres) doivent verser 100 Frw par an au fonds pour l'éducation destiné à l'éducation des groupes vulnérables. Des écoles maternelles sont mises en place dans toutes les cellules. En principe les enseignants de la maternelle au collège sont rémunérés par l'administration centrale ou provinciale. Le salaire est très bas, de sorte que des associations de parents d'élèves sont constituées pour leur donner un complément avec le fonds pour l'éducation. Le budget pour l'administration des écoles et l'achat des fournitures est insuffisant. Les parents sont par exemple obligés de fabriquer eux-mêmes les tableaux noirs.

Tous les Rwandais (sauf les pauvres) doivent verser 1000 Frw à la caisse mutuelle de santé (argent qui sert à la prise en charge des vulnérables et à une partie des frais médicaux des allocataires). C'est le chef de secteur qui collecte les fonds et les dépose sur le compte bancaire du secteur. Leur utilisation est décidée par le conseil de district sur proposition du secteur. La caisse mutuelle de santé emploie une personne au niveau du district, une femme dans chacun des 6 centres de santé. Leur salaire est prélevé sur la caisse de la mutuelle. Les cas de maladie graves sont dirigés vers les hôpitaux de la province et dans ce cas le malade règle 16 % des frais médicaux, le reste étant pris en charge par la mutuelle. Depuis que ce système a été introduit, le nombre de fréquentations des hôpitaux a augmenté.

A niveau du district les problèmes sont le manque de budget, le manque de personnel (le travail a augmenté du fait de la décentralisation), le manque de moyens de transport. Le personnel des secteurs et des cellules est entièrement bénévole. Il ne travaille pas avec beaucoup d'enthousiasme. Le bureau du secteur n'a pas de local propre. La direction du développement social de la province n'apporte pas une assistance suffisante pour permettre de résoudre tous ces problèmes.

#### **4.4.4 Genre au niveau du secteur rural**

Nous avons vérifié la répartition des activités de production et de reproduction sur le mode participatif afin de définir la situation des genres dans le secteur rural. Les résultats sont indiqués ci-après pour le secteur de Ruyonza dans le district de Kabaronza (tableau 4-14).

Tableau 4-14: Répartition des travaux hommes/femmes à Ruyonza (production-reproduction)

**Production**

		Femmes	Hommes	Enfants
1	Préparation des sols	✓✓	✓	✓
2	Labours	✓	✓✓	✓
3	Préparation des semis	✓✓	✓	
4	Plantations	✓✓	✓	
5	Engraisement	✓	✓✓	✓
6	Désherbage	✓✓	✓	
7	Elevage des poulets	✓	✓	✓✓
8	Récolte	✓	✓	✓
9	Battage	✓	✓✓	✓
10	Criblage	✓✓		✓
11	Transport du champs à la maison		✓✓	✓
12	Séchage	✓✓	✓	✓
13	Vente	✓	✓✓	
14	Gestion de l'argent	✓	✓✓	
15	Traie des vaches	✓✓	✓	

**Reproduction**

		Femmes	Hommes	Enfants
1	Cuisine	✓✓		✓✓
2	Ramassage des légumes	✓✓		
3	Corvée d'eau	✓	✓	✓✓
4	Coupe de bois	✓✓		✓✓
5	Ramassage du bois	✓✓	✓	✓✓
6	Vaisselle	✓✓		✓✓
7	Surveillance des enfants	✓✓	✓	
8	Ménage	✓✓		✓
9	Repassage	✓✓	✓	
10	Soin des invités	✓✓	✓	
11	Soin de la volaille du ménage	✓✓	✓	✓
12	Criblage, meulage	✓✓		✓
13	Lessive	✓✓		✓
14	Lits	✓✓		✓
15	Eau du bain	✓✓		✓
16	Gestion de l'argent		✓✓	✓
17	Réparations de la maison	✓	✓✓	✓
18	(préparation du bois)		✓✓	
19	(Peintures)	✓	✓	✓
20	(Fabrication du toit)	✓	✓	✓
21	(Réparation du toit)		✓✓	
22	construction des toilettes		✓✓	✓

Source : Enquête dans les villages

Dans l'ensemble les travaux de production sont partagés de façon égalitaire, ceux de reproduction étant majoritairement le fait des femmes. Nous voyons que si les hommes s'occupent de la réparation de la maison ou de la construction des toilettes qui ne se font que quelques fois par an, les femmes s'occupent tous les jours des tâches ménagères, alors qu'en Tanzanie, pays voisin, la même enquête fait ressortir une faible différence de répartition des tâches entre les hommes et les femmes. Au Rwanda, les femmes aussi bien que les hommes ont conscience de la différence de charge de travail entre les sexes, sans pour autant que les femmes s'en plaignent particulièrement. Le partage des tâches est culturel et n'est pas ressenti comme une contrainte. Le concept de genre est petit à petit compris mais en revanche on a fortement l'impression que pour les populations rurales, il garde une profonde connotation culturelle.

Les enfants sont très impliqués dans les corvées de bois et d'eau. Ils participent également aux travaux de cuisine, de vaisselle, de ménage. Jusqu'au cours élémentaire, les enfants ne vont à l'école que le matin, donc le reste de la journée ils aident à la maison. Le travail des enfants est vital de sorte que dans les familles pauvres ils ne peuvent pas aller à l'école et doivent travailler au champ avec les parents.

L'enquête a montré que les femmes se lèvent une heure plus tôt que les hommes (5 heures) pour s'occuper du bétail et faire le ménage et se couchent une heure plus tôt (vers 20 - 21 :30). Les hommes se couchent plus tard car ils vont boire, se rendent aux réunions de projets et autres activités communautaires.

#### 4.5 Les acteurs du développement dans la Province Kibungo

##### 4.5.1 Administration de la Province Kibungo

(1) Informations sur la province

La Province Kibungo est constituée de 8 districts et de 2 villes. Elle occupe une superficie de 2 977 km<sup>2</sup> pour une population de 750 000 habitants. La densité de population et le nombre de secteurs ou de cellules est assez disparate : la densité est forte dans les villes de Kibungo et Rwamanaga, le nombre de cellules élevé dans les districts de Mirenge et de Muhazi.

La mission de la Province Kibungo telle que définie dans son Plan stratégique est de (1) soutenir et coordonner les programmes de développement des administrations locales, (2) améliorer les capacités structurelles des institutions locales, (3) assurer la coordination entre les administrations centrales et locales afin de promouvoir un développement durable et améliorer le bien-être des populations. Après la décentralisation les fonctions d'audit financier et d'audit politique et juridique ont été renforcées au niveau des institutions de la Province. D'après le rapport de l'exercice 2003, l'effectif s'élevait à 61 employés pour 105 postes. Il y a à l'heure actuelle 36 employés travaillent et 8 postes sont à pouvoir.

Tableau 4-15: Effectif et nombre de postes de la province (mai 2005)

		Effectif (mai 2005)	Nombre de postes (mai 2005)
1	Bureau du préfet	3	5
2	Bureau du directeur	2	2
3	Relations publiques et administration générale	7	9
4	Bonne gouvernance et administration territoriale	6	7
5	Développement économique et environnement	5	5
6	Audit des finances locales	2	4
7	Culture et développement social	4	5
8	Chauffeurs	7	7
	Total	36	44

Source : Plan stratégique de la Province Kibungo (2005)

Le programme de décentralisation a débuté le 16 janvier 2001, date à partir de laquelle la préparation des PDC a été déléguée à l'administration locale. Les financements sont assurés par le FCD. La réforme structurelle engagée par le Rwanda a réduit le nombre de fonctionnaires de 4 500 personnes. La décentralisation a modifié les attributions des administrations centrales et régionales. L'administration centrale est chargée de proposer les politiques et de préparer le budget, de superviser et évaluer le travail de l'administration provinciale, qui elle est chargée de mettre en œuvre les politiques centrales et de superviser les activités du district. En bout de chaîne, la cellule répertorie les programmes de développement de son territoire. Le bureau du secteur, qui la coiffe, sélectionne les priorités et les propose à l'administration du district, qui établira ensuite un PDC pour lequel l'administration centrale dégagera un financement FCD. L'administration provinciale joue un rôle croissant dans la coordination des projets alors que l'administration centrale est censée les superviser et les évaluer.

L'administration provinciale n'a pas de budget pour le développement. Elle ne reçoit que son budget pour les dépenses courantes puisque son rôle se limite à la coordination. En 2005 son budget est de 3 519 831 Frw, les prévisions pour 2007 sont de 4 007 981 Frw. D'après le directeur des relations publiques le budget de la province a été augmenté avec la réforme structurelle alors que le nombre de fonctionnaires a diminué, ce qui s'explique par l'augmentation du nombre d'enseignants et d'infirmiers.

## (2) Unité audit des finances locales

Cette unité a été créée en 2005 en remplacement du service Planification et mobilisation des ressources. Son rôle majeur est de 1) assurer l'audit des projets de l'administration centrale (programmes de soutien au secteur rural), des bureaux de district, des communes et des institutions publiques (prisons, centres de santé, écoles), 2) superviser et conseiller la perception des impôts, 3) préparer les rapports pour l'administration centrale, 4) former le personnel comptable, les auditeurs et les percepteurs.

En avril 2003, le Ministère des Finances et de la Planification économique a instauré le « manuel des procédures de gestion financière et de comptabilité à l'intention des administrations régionales du Rwanda » qui définit le rôle et les responsabilités des administrations communales et de districts, les modes de gestion des revenus, les modalités d'appel d'offre et de fournitures, la gestion des comptes, la gestion des finances locales, les fonctions d'audit, les procédés comptables, la tenue des comptes bancaires, la rédaction des rapports financiers.

L'objectif de ce service est de multiplier les financements autonomes par le recouvrement de taxes et de rendre la gestion financière des bureaux de district et de commune plus transparente, dans la ligne du MTEF. Ce service a un budget formation plus important que tous les autres services.

Tableau 4-16: Proposition de budget du service Audit de la Province Kibungo (2005-2007)

(Unité : Franc rwandais (Frw))

No		2005	2006	2007
1	Frais généraux (salaires, primes, fournitures)	31 716 878	56 049 679	38 447 813
2	Statistiques	5 937 000	5 866 000	6 495 920
3	Logistique	32 398 500	36 732 950	38 799 885
4	Gestion des dépenses publiques	6 369 000	6 806 700	7 805 990
5	Frais de planification du budget	6 936 000	15 122 400	17 038 010
6	Formation (stages. Etc.)	26 692 000	29 132 000	31 643 200
	Total	110 049 378	149 709 729	140 230 818

Source : MTEF 2005-2007, Province Kibungo

Cette unité est confrontée au manque de personnel qui induit une charge de travail importante sur chacun (actuellement il n'y a que le chef d'unité et le secrétaire), la démission du personnel audit et comptable qui a reçu une formation, la baisse de qualité et le retard des rapports des districts et des communes. Ces rapports sont tellement mauvais que l'unité a décidé de renforcer la formation des employés des districts et des villes. La formation de personnel local a débuté en 2001 avec la nouvelle structure organisationnelle mise en place après la décentralisation. En principe, la formation est réservée au nouveau personnel. La première vague de formation des comptables et auditeurs est terminée. Cette année elle sera assurée pour les percepteurs et les comptables. Malheureusement l'unité n'a pas suffisamment de crédits pour payer le transport et les frais de séjour des stagiaires.

### (3) Unité développement économique

Actuellement son effectif est de 5 personnes (le chef d'unité, le responsable de l'environnement et des forêts, le responsable de l'agriculture et de l'élevage, le responsable des infrastructures et de l'habitat, le secrétaire). En mai 2005 il est prévu de créer un service « Commerce et coopérative » séparé de l'unité qui sera chargé du commerce, de l'industrie, du tourisme, des services, des syndicats et de l'artisanat

Le rôle des employés de cette unité est de 1) assurer le suivi des activités du développement économique du district et des villes, et 2) de mettre en œuvre les politiques du gouvernement central. Nous avons vu que les bureaux de district et de communes préparent les PDC et les réalisent avec un financement FCD. L'unité explique aux responsables des districts l'importance de la politique et les avantages que cela représente pour la population, qui à leur tour transmettent le message aux secteurs et aux cellules. Le Ministère de l'Agriculture par exemple décide la mise en place des cultures prioritaires en fonction du potentiel de chaque province. (Dans la Province Kibungo les cultures prioritaires sont le café, le riz, le maïs, les bananes, les

ananas). Le responsable de la Province devra expliquer au responsable agricole pourquoi ces cultures sont importantes, et quels sont les gains qu'ils peuvent en tirer. En réalité, le Ministère de l'Agriculture, la Province et le District établissent les plans de développement agricole sur le mode participatif. Si le secteur juge que ces conseils sont valables, il ajoute le projet à la liste des PDC. Les agriculteurs ne sont pas obligés de cultiver ces produits mais les membres du FCD apportent leur assistance aux coopératives de production (la coopérative du riz par exemple). La plupart des projets inscrits dans le PDC sont soutenus par les donateurs et ONG. Outre les PDC, l'administration centrale (souvent avec l'aide d'importants organismes donateurs) réalise des projets d'envergure nationale. L'unité est alors chargée de superviser et évaluer ce type de projets.

L'unité affiche 4 objectifs : 1) Relever la productivité de l'agriculture et de l'élevage, 2) le développement et la maintenance des infrastructures, 3) dynamiser le marché et promouvoir le commerce, 4) promouvoir l'artisanat et le tourisme. Des plans détaillés sont élaborés pour chaque objectif. Nous indiquons ci-après le budget de l'unité, dans lequel nous remarquons que le budget réservé à l'eau et à l'hygiène est faible et ne devrait pas augmenter dans l'avenir.

Tableau 4-17: Projet de budget du développement économique de la Province Kibungu  
(2005-2007)

(Unité : Frw)

No	Développement économique	2005	2006	2007
1	Frais généraux (salaires, primes, fournitures)	30 003 144	56 549 820	36 421 196
2	Développement du tourisme	10 757 500	6 089 500	6 916 400
3	Promotion du commerce	11 901 000	11 995 000	13 270 160
4	Dynamisation des usines et promotion de l'artisanat	1 116 000	1 270 600	1 436 360
5	Gestion urbaine	126 000	140 000	156 960
6	Développement des infrastructures	2 190 000	2 256 000	2 540 400
7	Planification et supervision de l'habitat	1 891 500	1 884 500	2 104 765
8	Mines	1 020 000	1 128 000	1 252 200
9	Energie, eau, hygiène	960 000	901 500	1 005 200
10	Emploi et sécurité sociale	2 848 000	3 234 950	3 679 630
11	Protection de l'environnement	3 465 000	2 808 000	3 087 450

No	Agriculture, élevage, foresterie	2005	2006	2007
1	Frais généraux (salaires, fournitures, etc.)	44 348 690	49 531 825	47 622 366
2	Ressources forestières	19 445 250	24 735 650	28 936 190
3	Planification agricole	881 300	990 430	1 105 473
4	Ingénierie rurale	11 787 000	23 584 750	20 111 560
5	Production agricole	9 483 500	6 491 000	7 934 525
6	Production animale	31 359 600	39 797 600	50 544 100

Source : MTEF 2005-2007, Province Kibungu

Cette unité également manque de personnel de sorte que la charge de chacun est très importante. Avant la réforme structurelle il y avait 8 personnes dans le service, nombre qui a été réduit à 5. Les employés de la province étaient autrefois fonctionnaires de l'administration centrale. Ils sont aujourd'hui employés locaux. Le matériel est réduit et l'utilisation de véhicules compliquée. Au niveau des districts et des villes l'unité doit régulièrement envoyer des rapports mais étant donné le manque de moyens de communication ils sont souvent retardés. Les employés vont rarement sur les sites, ce qui affecte encore la qualité du contenu des rapports.

Souvent la formation des techniciens du district se fait sur le tas à l'occasion de la mise en oeuvre des projets de développement. Une aide de production de riz vient par exemple de démarrer sur les marécages du district de Rusumo, de Rukira et dans la ville de Kibungo. La coopérative de riz du Kenya est venue à Kibungo pour former les responsables agricoles de l'administration locale et les membres de la coopérative de riz de la Province Kibungo. Leur formation s'est poursuivie en avril 2005 avec un voyage à Nairobi. En dehors de ces types de formation, les occasions de stages sont réduites. La question de la formation est développée plus en détail plus loin.

#### (4) Unité Bonne Gouvernance et Administration régionale

Avant la décentralisation cette unité comprenait 11 employés, ils ne sont aujourd'hui plus que 6. L'unité s'occupe des problèmes politiques, des élections locales, des poursuites judiciaires, de la gestion des prisons. Elle prend connaissance des activités du district et des villes, les consigne dans des rapports destinés au conseil de district, à l'administration provinciale et à l'administration centrale, et résout les principaux problèmes ou conflits qui n'ont pas pu l'être au niveau du district ou de la ville.

Le directeur de l'unité supervise les gacacas, résout les disputes et les conflits, et une fois par an fait l'évaluation des performances des maires et fonctionnaires locaux. Les résultats de l'évaluation sont communiqués au conseil des élections. Le représentant du secteur décide s'il doit être réélu pour un autre terme. L'unité prépare un plan mensuel, trimestriel et annuel. Le plan mensuel est rectifié toutes les semaines.

Le responsable de l'administration locale aide à mettre en place une bonne gouvernance. Concrètement, il s'agit de promouvoir la bonne gestion des CPA des districts et des villes et les élections régionales. Le responsable des activités de la communauté a 2 fonctions : l'une est de superviser l'umunganda. Une fois par mois tous les citoyens doivent participer aux travaux communautaires sous la direction des CDC, pour réparer les routes, réparer les installations d'eau, construire des écoles, des ponts par exemple. L'autre activité concerne les activités du travail d'intérêt général (TIG) des prisonniers. Les responsables des groupes de population vérifient si les activités des ONG, des groupes religieux, des missions sont politiquement conformes. Ils coordonnent les aides des ONG et autres donateurs de manières à ce qu'elles ne

se recourent pas, et délivrent les autorisations. Ils réunissent 2 fois par mois les responsables de groupes qui travaillent sur plus de 2 districts et donnent des conseils en cas de besoin. Le responsable des conflits entre citoyens règle les poursuites judiciaires. Les conflits sont d'abord soumis au Nyumbakumi (« Les 10 maisons » en swali) qui est une petite unité de 10 familles. S'il ne trouve pas solution il est porté au CPA de la cellule ou du secteur ou du district.

D'après le Plan d'action 2005, cette unité a deux objectifs : (1) établir la bonne gouvernance, (2) donner une justice juste visant à la réconciliation. Nous donnons ci-après le budget de cette unité. Le poste réservé à la gestion des prisons, où sont enfermés un grand nombre de criminels de guerre, est beaucoup plus élevé que les autres.

Tableau 4-18: Proposition de budget de l'unité Bonne gouvernance et administration régionale (2005-2007)

(Unité : Frw)

No	Service politique et bonne gouvernance	2005	2006	2007
1	Frais généraux (salaires, fournitures, etc.)	68 511 963	70 348 361	81 682 849
2	Juridiction Gacaca	9 753 000	9 588 100	11 028 780
3	Sécurité	17 720 000	37 252 057	39 470.303
4	Gestion des prisons	596 867 740	242 380 300	188 720 055
5	Décentralisation	40 381 000	47 966 100	62 582 935
	Total	733 233 703	407 534 918	383 484 922

Source : MTEF 2005-2007, Province Kibungo

Dans cette unité comme dans les autres la charge de travail des employés s'est accrue après la décentralisation. Le budget du district et de la ville, le manque de compétence, les moyens de communication et de transport limités empêchent freinent les employés dans leur tâche de rédaction du rapport et il leur est difficile de se rendre compte des problèmes locaux.

#### (5) Unité culture et développement social

Cette unité a été décrite plus haut au chapitre 4.4.2.

#### (6) Unité Relations publiques et administration générale

Cette unité se compose aujourd'hui de 7 personnes. Elle est chargée de l'administration générale, de la formation humaine, du personnel, de la logistique, de la gestion des finances du bureau de la province. Il est prévu de créer un bureau de la communication et de l'information en mai 2005. Le plan d'action 2005 précise que les objectifs de l'unité sont 1) l'amélioration des procédures administratives, 2) la bonne coordination des activités du développement de la province. Dans cette perspective 11 plans d'action ont été tracés, dont la formation à leur poste de 20 personnes par an.

Le budget de l'unité se présente comme suit :

Tableau 4-19: Budget de l'unité Relations publiques et Administration générale (2005-2007)

(Unité : Frw)

No		2005	2006	2007
1	Frais généraux (salaires, primes, essence, etc.)	142 097 672	157 774 871	173 934 318
2	Coordination des activités province/ville	2 292 000	2 616 000	2 988 600
3	Coordination des services publics	2 500 000	2 750 000	3 025 000
4	Sécurité et justice	6 552 000	8 214 000	9 856 020
5	Bureau de la province (fournitures, meubles, photocopies)	1 592 000	1 759 000	1 949 720
6	Secrétariat (papeterie, fichiers, etc.)	5 527 000	6 103 100	6 746 170
7	Communication et relations publiques	11 129 000	12 615 250	13 715 065
	Total	171 689 672	191 833 021	212 214 893

Source : MTEF 2005-2007, Province Kibungo

Le manque de bureau, la faible formation et le bas niveau d'éducation des employés sont les principaux problèmes rencontrés dans cette unité, qui est chargée du recrutement. Les normes de recrutement sont de plus en plus sévères et donc l'embauche est rendue difficile, c'est pourquoi l'accent est particulièrement mis sur la formation des employés de la province et des districts. Nous indiquons ici les stages mis en place en 2003 et entre janvier et mai 2005.

Tableau 4-20: Stages de formation des employés de la province (2003)

No	Objectif	Activités mises en place	Remarques
1	Formation des petits entrepreneurs à l'hygiène environnementale	Enseigner aux petits entrepreneurs à garder leur site de travail propre.	
2	Stages à l'intention des infirmiers et des sages-femmes traditionnelles	Formation sur les tâches de tous les jours et sur l'hygiène Formation des sages-femmes, offre de matériel	Formation IRC
3	Formation des infirmiers au paludisme	Formation de tous les infirmiers de Kibungo aux problèmes du paludisme	
4	Construction de centres de santé	Formation des infirmiers à la maladie du sida, à la planification familiale, au système de sécurité sociale (mutuelle)	
5	Séminaire à l'intention des comités de mutuelle de santé	Formation des comités de mutuelle de santé au niveau des districts et de la province. La même formation est prévue au niveau des secteurs et des cellules.	Du 3 au 5 décembre 2003
6	Analyses de sang pour la recherche de HIV/SIDA	Formation des conseillers des secteurs et de la province	
7	Stages à l'intention des clubs de lutte contre le sida	Formation des clubs de lutte contre le sida des collègues	
8	Formation des conseillers	Formation des conseillers de district et de province	Avec l'aide de IRC et de ARBEF
9	Formation des groupes de femmes (membres des associations)	Aide à la formation des groupes de femmes à la génération de revenus autonomes.  Formation des coordinateurs et des employés du service financier. Formation aux droits de l'homme, à la constitution, à la création de revenus, à l'épargne et à la planification.	Aide du Ministère de la Femme  Aide du Ministère de la Femme, de PROFEMME et des Réseaux de femmes
10	Education des adultes (Enseignants)	Formation des enseignants de Muhazi et de Cyarubare, et du personnel administratif responsable du développement social	
11	Formation sur les CDC	Formation des CDC de districts et de ville à l'amélioration des compétences, à la protection contre le sida, aux activités de génération de revenus.	
12	Formation sur les fonds du FCD	Formation de 10 personnes de chaque secteur au FCD	Formation par DPAT

Source : Rapport annuel de la Province Kibungo, 2003

Tableau 4-21: Formation de la Province Kibungo de janvier à mai 2005

N	Objectifs	Indicateurs (réalisation)	Service responsable	Dates
1	Formation à l'utilisation des ordinateurs	Logiciels	Technicien	01-12-2005
2	Formation des nouveaux chefs	Direction	Bonne gouvernance	02-10-2005
3	Formation de l'administration locale	Solidarité (2fois)	Bonne gouvernance	01-12-2005
4	Formation de l'administration locale	Droits de l'homme (au niveau du district, de la ville, du secteur)	Bonne gouvernance	01-12-2005
5	Formation des percepteurs	2 fois	Développement économique	01-12-2005
6	Formation aux problèmes d'érosion	7 personnes par secteur	Environnement et forêts	01-03-2005
7	Formation du personnel financier	5 personnes par district et ville	Audit des finances locales	05-12-2005
8	Formation des conseillers de la santé	Deux stages pour les bénévoles	Genre et santé	02-12-2005
9	Formation au virus du sida		Santé, développement social, CPLS	02-12-2005
10	Formation des employés	2 fois	Santé et hygiène	03-12-2005
11	Formation de KIPATA (PTA)	2 fois au niveau du district, de la ville et de la province	Education	03-12-2005
12	Formation des enseignants	2 fois	Responsable de la santé de l'unité Genre, développement social	03-12-2005
13	Formation des directeurs d'école à la gestion et aux finances	1 fois	Education	01-12-2005
14	Formation des bénévoles et offre de matériel	Dans chaque district et ville à l'intention des personnes qui ont les connaissances de base	Education et développement social KIPATA	04-11-2005
15	Formation des groupes de femmes	2 fois dans chaque district, ville	Genre	
16	Formation des responsables du sport et de la culture	1 fois	Education, culture et jeunesse	04/2005

Source : Interview du directeur de l'unité Relations publiques et administration générale de la Province Kibungo

Depuis que le programme de décentralisation a été mis en place, le nombre de stages de formation de l'administration centrale a été réduit. Celle-ci propose les directives, et demande aux administrations locales, entreprises (consultants), ONG d'organiser et dispenser les cours de formation.

MINALOC par exemple ne forme pas les employés locaux. Il formule les politiques et coordonne les stages des différents ministères. Il tient un séminaire tous les 2 mois réunissant tous les ministères et une réunion au niveau des provinces tous les mois, qui permettent d'aborder les problèmes de la formation, qui est concrètement mise en place par les ONG, les donneurs (RALGA, Hagunula, Ditsenibere) et porte essentiellement sur la décentralisation, la bonne gouvernance, l'esprit d'initiative. La préparation des activités et la liste des stages ne sont pas préparées par MINALOC mais par la Province. En principe MINALOC ne s'occupe pas directement de la formation mais peut faire un cours si on le lui demande.

MINITERE ne forme pas directement les techniciens de l'eau, formation qui est le plus souvent assurée à travers les 16 programmes d'eau et d'assainissement actuellement financés pour la plupart par les ONG ou autres bailleurs de fonds. Après la décentralisation la formation des techniciens de l'eau a été transférée au niveau de la Province, MINITERE ne s'occupant que la partie évaluation et coordination et d'établir les directives à l'intention des techniciens et des enseignants. La formation lui semble insuffisante à cause du manque de moyens financiers face à la demande importante de techniciens sur ce secteur, et au manque de techniciens ou de groupes capables d'enseigner.

En général c'est l'administration provinciale qui assure la formation au niveau des districts et des villes (directeur administratif, comptables, auditeurs, directeurs de CDC, responsables de la planification). Des stages sont préparés une ou deux fois par an d'une durée de 5 jours environ avec l'aide des donateurs (GTZ) sur la planification du développement et la gestion des finances. Certaines personnes interviewées ont indiqué que les chefs de district et de secteur changent souvent, et les stagiaires formés démissionnent une fois qu'ils ont trouvé un meilleur travail grâce à leur formation, ce qui a une influence négative sur les effets de la formation. Les enseignants, infirmiers conseils des femmes reçoivent une formation sur les problèmes d'éducation, de santé et de genre au niveau du district et des villes. Ces stages ont une grande valeur, mais d'après les personnes qui en ont bénéficié le nombre de stagiaires et de stages est insuffisant pour utiliser pleinement ce qui a été appris dans les stages. En outre ils ne sont pas structurés pour pouvoir perfectionner des formateurs. La plupart des stages portent sur la planification du développement et la gestion des finances, peu d'entre eux sont réservés à la formation technique en dehors des projets qui reçoivent les aides d'ONG et de donateurs.

#### **4.5.2 Administration des districts et des villes**

##### **(1) Cadre organique et personnel**

Les organigrammes des provinces et des villes et le nombre d'employés avant et après la décentralisation et la réforme sont indiqués dans les documents annexes. Avant la mise en place de la décentralisation et de la réforme, les mairies et bureaux de district comprenaient a maximum 52 personnes qui sont aujourd'hui réduites à 32. Il y a donc rarement plus de 30 employés dans une mairie ou un district. Le chef de district et le chef adjoint sont choisis par le comité de district composé des représentants de tous les secteurs. Ils sont en place pour 5 ans mais peuvent être réélus. Le personnel des districts et des villes (appelé « technicien » est recruté soit sur concours soit sur interview. Les employés du secteur sont élus par les représentants des cellules, ceux des cellules par la population. En 2006 ont lieu les élections régionales.

Tableau 4-22: Personne de la ville de Kibungo

Service	Poste	Kibungo
Comité exécutif	Bourgmestre	1
	Secrétaire de mairie	1
	Maire adjoint (finances, économie, développement)	1
	Maire adjoint (développement social)	1
	Maire adjoint (genre)	1
	Maire adjoint (jeunesse, sports, culture)	1
	Adit	1
	Total	7
Directeur administratif	Directeur	1
	Planification des projets	1
	Total	2
Relations publiques et administration	Chef de service	1
	Secrétaire	1
	Secrétaire logistique	1
	Chauffeur	1
	Livreur	4
	Total	1
Bonne gouvernance et administration locale	Chef de service	1
	Règlement des conflits	1
	Activités de la communauté	1
	Groupes de citoyens	1
	Juges	-
	Statistiques	-
	Total	5
Développement économique Territoire, Environnement	Chef de service	1
	Territoire	1
	Agriculture	1
	Elevage	1
	Commerce et coopératives	1
	Infrastructures	1
	Protection de l'environnement	-
	Total	6
Service financier	Chef de service	1
	Trésorier	1
	Percepteur	1
	Comptabilité	1
	Total	4
Développement social, genre	Chef de service	1
	Education	1
	Santé et hygiène	1
	Genre et développement social	1
	Total	4
	TOTAL GENERAL	32

Source : Interview de mai 2005

Les chefs, adjoints aux chefs et directeurs administratifs rencontrent une fois par semaine les chefs de secteurs. Les CDC de secteur se réunissent une fois par mois pour discuter le plan d'activité, les CDC des cellules une fois par semaine pour visiter les sites de projets. Les membres des cellules sont des représentants de la population et ont un niveau d'éducation faible ou sont souvent illettrés. Pour eux la planification des projets leur monitoring ou leur mise en oeuvre représente un travail colossal. En outre ils ont rarement les moyens de venir aux réunions ou de se rendre sur les sites et ne perçoivent aucun salaire : tous sont bénévoles.

Le travail du maire adjoint est évalué par le bourgmestre et par l'administration de la province, celui des employés des districts par le directeur administratif. S'il est mal noté, un employé peut être renvoyé après une période probatoire de remise en question pour modifier son comportement. L'évaluation est en principe faite d'après les résultats, c'est-à-dire d'après la planification des activités de chacun. La qualité des rapports et le degré de mise en place du monitoring font partie des critères d'évaluation. L'évaluation des membres des conseils et des comités, tous bénévoles, est également basée sur les performances. Les membres du conseil des femmes du district par exemple sont évalués par le maire adjoint chargé des questions de genre et par les membres des conseils de femmes du secteur qui les ont choisis (10 personnes) et par les membres du conseil des femmes de la Province (10 personnes). L'évaluation des membres du conseil des femmes de la cellule (10 personnes) est faite par ceux qui les ont choisis. Le recrutement du personnel des bureaux du district peut se faire à niveau du district. Le bourgmestre, le maire adjoint et le comité de recrutement du personnel examinent les candidatures et reçoivent les candidats.

## (2) Finances du district et des villes

En règle générale les ressources du district proviennent du budget de l'Etat et des taxes et impôts locaux. Les subventions de l'Etat couvrent 1) le budget personnel (salaires, gestion), 2) le FCD (activités de développement), 3) le budget du développement social destiné aux districts et villes.

Le poste 1) dépense 3 % du budget alloué par l'Etat, et est distribué à l'ensemble des districts et des villes au prorata de la population et du niveau de pauvreté. Les frais généraux comprennent les salaires et la gestion, et 10 % environ du budget développement. Une somme égale pour chaque district et ville est allouée au poste, 2) FCD, sans distinction de population ou de niveau de pauvreté. Entre 2001 et 2004 le montant était de 45 millions de Frw, pour 2005 il est de 65 millions de Frw. Mais le FCD distribue les crédits par phases, et donc tout le budget n'est pas utilisé dans une année. Concernant le poste, 3) les sommes allouées tous les ans pour le développement social ne sont pas forcément fixes. Ce budget sert par exemple à donner une bourse d'étude aux enfants des familles pauvres pour fréquenter le secondaire, à construire des maisons aux personnes vulnérables, à acheter les tôles de construction.

Les taxes et impôts locaux, comprennent les impôts sur les revenus, les impôts sur les marchés, les impôts fonciers, les impôts sur les locations, les taxes sur les véhicules (vélos) les droits commerciaux, les licences et autorisations. La source de revenus la plus importante est constituée par les impôts sur les entreprises, commerces et marchés locaux. A Kabarondo par exemple les impôts locaux représentent 38 % des revenus du district. Il semble que les nouveaux districts (Cyarubare par exemple) ont du mal à percevoir les taxes locales.

Avant la décentralisation la préparation des projets prenaient beaucoup de temps du fait que les soumissions étaient faites au niveau central. Actuellement les délais sont raccourcis car MINALOC distribue directement les FCD à chaque district et les soumissions sont faites au niveau provincial et du district. Mais beaucoup prétendent que le budget du district ne suffit pas pour mettre en oeuvre les projets planifiés, et que la distribution des subventions de l'Etat est souvent retardée. Nous voyons dans le tableau qui suit qu'il y a un décalage entre le budget et le revenu réel du district ou de la ville. La totalité de la subvention de l'Etat est allouée aux districts et aux villes. Pour combler les déficits de revenu on fait appels aux donateurs ou aux ONG.

Tableau 4-23: Budget des districts et villes de la Province Kibungo (2003)

(Unité : Frw)

District, ville	Budget des dépenses courantes			Budget développement		
	Budget proposé	Revenus	% de mobilisation	Budget proposé	Revenus	% de mobilisation
1 Kibungo	44 462 022	39 765 401	89,44%	23 833 326	32 819 778	137,71%
2 Rwamagana	63 023 082	36 636 461	58,13%	248 153 510	34 514 528	13,91%
3 Cyarubare	65 210 936	50 695 951	77,74%	93 894 966	64 731 028	68,94%
4 Kabarondo	61 685 390	32 423 151	52,56%	49 500 000	35 936 410	72,60%
5 Kigarama	102 640 000	27 956 992	27,24%	60 000 000	38 542 055	64,24%
6 Mirenge	110 038 340	25 986 125	23,62%	287 950 000	45 823 851	15,91%
7 Muhazi	45 895 000	28 508 874	62,12%	138 878 679	25 220 307	33,00%
8 Nyarubuye	91 450 000	22 592 338	24,70%	142 510 000	43 923 099	30,82%
9 Rukira	48 696 308	28 449 171	58,42%	338 727 268	24 290 472	7,17%
10 Rusumo	35 023 082	52 117 720	148,81%	155 560 000	26 100 944	16,78%
TOTAL	668 124 160	345 132 184	51,66%	1 539 007 749	371 902 472	24,17%

Source : MTEF 2005-2007, Province Kibungo

Tableau 4-24: Revenus et dépenses (2003)

(Unité : Frw)

District, ville	Budget des dépenses courantes			Budget développement		
	Dépenses prévues	Revenus	% des dépenses	Dépenses prévues	Revenus	% des dépenses
1. Kibungo	64 642 470	36 917 713	57,11%	6 816 233	36 916 944	541,60%
2. Rwamagana	63 023 082	34 790 600	55,20%	249 153 510	45 280 997	18,17%
3. Cyarubare	65 210 936	56 623 668	86,83%	93 874 966	64 635 028	68,85%
4. Kabarondo	59 042 484	35 455 144	60,05%	35 861 400	16 408 028	45,75%
5. Kigarama	42 385 000	27 677 321	65,30%	997 150 000	42 131 959	4,23%
6. Mirenge	110 380 340	25 984 310	23,54%	287 950 000	32 623 972	11,33%
7. Muhazi	46 230 810	28 263 732	61,14%	138 879 679	30 444 155	21,92%
8. Nyarubuye	69 246 388	22 510 525	32,51%	153 795 000	25 740 038	16,74%
9. Rukira	68 546 573	24 303 610	35,46%	338 727 268	17 116 755	5,05%
10. Rusumo	41 631 178	46 099 336	110,73%	172 459 936	25 756 579	14,93%
TOTAL	630 339 261	338 625 959	53,72%	2 474 667 992	337 054 455	13,62%

Source : MTEF 2005-2007, Province Kibungo

(3) Effets de la décentralisation et de la réforme structurelle sur les projets de développement  
 Avant la décentralisation, c'étaient ceux que l'on appelait alors le bourgmestre des villes et des districts et les conseillers des secteurs qui détenaient presque exclusivement le droit de décision. Les citoyens ne participaient pas à la planification des travaux de développement. Pour régler le salaire des employés de la ville ou toute dépense de plus de 50 000 Frw il fallait l'autorisation de la Province.

Un des aspects les plus positifs de la décentralisation est que la population est très impliquée dans les projets de développement et dans la réalisation des travaux. La plupart des habitants de la province vivent dans les imidugudus, ce qui facilite la planification et la mise en oeuvre des projets d'infrastructure (construction d'écoles ou de centres de santé par exemple). Aujourd'hui les responsabilités du chef de district sont partagées avec ses adjoints, les chefs de service, les membres de conseil et les membres des comités, et donc les prises de décisions et le processus de réalisation sont davantage transparents. Les services publics (délivrance des cartes d'identité, certificats de mariage, etc.) et le règlement des conflits se font maintenant au niveau du secteur, ce qui rend rapproche l'administration de la population. Les critères de sélection des employés recrutés sur examen par chaque district ou province permet d'avoir une main-d'oeuvre mieux formée. Les personnes interviewées pensent que la rentabilité du personnel s'est améliorée et que depuis la réforme il offre la même qualité de service avec moins d'agents. Les donateurs et les ONG participent à la formulation des PDC, et présentent le détail de leurs projets aux districts et au secteur.

En revanche, beaucoup de problèmes se posent au niveau des administrations locales. Comme nous le voyons dans l'analyse FFPM jointe, la réduction des effectifs des districts augmente la charge de travail de chaque employé, le FCD n'attribue pas les montants demandés pour les projets, ou ils arrivent en retard. Leur rôle s'est élargi après la décentralisation, avec d'avantage de réunions et de visites sur les sites, alors qu'ils ont des difficultés à se déplacer par manque de moyens de transport ou de communication. Les PDC sont dans un premier temps préparés au niveau de la cellule et du secteur alors que nous l'avons vu le personnel de ce niveau n'a pas les compétences techniques nécessaires pour planifier un projet, établir un budget ou le réaliser. Donc le personnel du district doit le corriger, ce qui leur prend beaucoup de temps. La plupart des cellules et des secteurs n'ont pas les compétences nécessaires pour superviser les entrepreneurs, préparer les rapports écrits, assurer le suivi et l'évaluation technique des projets. Un grand nombre de projet a ainsi été stoppé par manque de budget ou encore les entrepreneurs ont fait du mauvais travail. Concernant le programme de protection des populations vulnérables, d'éducation et de santé, la forte augmentation du nombre d'élèves et du nombre de patients qui a suivi la gratuité de l'école et la mise en place de la mutuelle s'est traduite par un manque crucial d'enseignants et de personnel médical. L'administration provinciale s'efforce d'assurer leur formation mais ce n'est pas encore suffisant.

Malgré le travail important qu'ils fournissent, les employés du secteur et des cellules ne sont pas rémunérés, en dehors du chef de secteur. Ils ont également peu d'occasion d'assister à des stages de formation à part le chef de secteur, le directeur du service administratif et le comptable. On compte sur les employés des districts qui ont participé aux stages pour transmettre les connaissances acquises aux employés du secteur, mais ce processus est gêné par le manque de temps, de moyens financiers et de moyens de transport. Le nombre d'ONG qui dispense des stages est assez limité. De plus comme les ONG mettent les stages de formation en place une fois qu'elles ont reçu l'argent des donateurs, elles ne peuvent pas assurer de réaliser des programmes pour l'année qui suit. Les donateurs et les ONG qui dispensent des stages de formation pour l'administration locale ne se consultent pas pour harmoniser le contenu, de sorte que le niveau des stages est très variable.

#### **4.5.3 Propositions pour améliorer les programmes de formation**

Pour rendre la formation du personnel à la planification du développement et à la gestion financière plus effective, les secteurs et les districts/villes doivent 1) introduire la formation pratique, 2) améliorer la qualité et le nombre des stages techniques aujourd'hui très rares. Les cours théoriques de planification du développement, de monitoring et de gestion financière sont très importants mais il faudrait aussi offrir des stages pratiques avec une formation sur le site, pour peaufiner et consolider les connaissances techniques qui y sont acquises. Les effets de la formation seront multipliés si les connaissances peuvent être directement appliquées à travers un

projet, ce qui aura un effet de boomerang sur la qualité et la fréquence de la formation. Si les responsables de la gestion d'un projet (directeur administratif, planificateur) les responsables techniques de l'eau et de l'assainissement, les responsables de l'agriculture suivaient une formation pratique commune par l'intermédiaire d'un projet, il s'établirait entre eux une meilleure communication qui se répercuterait positivement sur l'efficacité du travail. Par exemple si lors de la construction des installations d'approvisionnement en eau, les techniciens de l'eau et les gestionnaires profitaient de la formation acquise pendant le projet pour apprendre les bases des procédures de soumission, de supervision des entrepreneurs, et de réparation des installations, il leur sera plus facile ensuite de préparer les plans des installations, de sélectionner un entrepreneur et de calculer un budget. Prévoir les problèmes d'avance facilitera grandement l'élaboration des projets (par exemple pouvoir évaluer le budget des pièces de rechange). Les processus de travail améliorés pourront être appliqués à d'autres domaines d'activité (santé, jeunesse, etc.) du district ou des autres districts, et servir de modèle pour programmer et gérer de nouveaux projets.

Les chances de formation des techniciens sont très limitées. En fait ils ne reçoivent une formation que dans le cadre des programmes nationaux et des projets des donateurs ou ONG. Leurs connaissances sont insuffisantes pour augmenter la viabilité technique des plans et budgets du PDC. De nos questionnaires, il ressort qu'il serait souhaitable de former un plus grand nombre de techniciens. Pour augmenter la fréquence et la qualité des stages techniques, il serait souhaitable aussi de fournir une assistance technique aux unités provinciales qui organisent les stages. Pour que les stages de formation soient plus réguliers, il faudrait aussi les placer dans les volets prioritaires des PDC de chaque année, car le budget du FCD n'est pas toujours pleinement assuré. Il faudrait avoir deux sortes de formation : une formation pour les techniciens et une pour les moniteurs de stage. Ces derniers recevraient une formation en séquence afin que leur niveau de connaissance s'élève et leur permette d'assurer la formation des techniciens des secteurs et des cellules. Dans cette perspective les formations sur le tas seront très efficaces pour leur donner une maîtrise des techniques apprises. Le personnel des secteurs et des cellules pourra ensuite bénéficier de leur enseignement.

Pour que les techniciens formés puissent travailler pour le bien-être de la population en utilisant les techniques et connaissances apprises, il doivent laisser leur adresse de contact afin que l'on puisse établir une liste des techniciens du district, de la ville, du secteur et de la cellule qui sera remise à jour en cas de besoin et distribuée à la population. Ainsi les associations, comités, groupes ou particuliers pourront faire appel à eux en cas de problème. Ainsi les connaissances et techniques acquises lors d'un projet pourront continuer à servir.

## **Chapitre 5**

# **Programme de développement rural de la Province de Kibungo**

## **Chapitre 5 Programme de développement rural de la Province de Kibungo**

### **5.1 Problèmes de développement à Kibungo**

Comme il a été dit au Chapitre 3, le gouvernement de la Province de Kibungo a mis en œuvre un plan stratégique de trois ans, couvrant les années 2005 à 2007. Ce plan a été formulé sur la base des PDC de tous les districts et de toutes les villes, et il signale les principaux problèmes de développement. Les sept problèmes principaux sont les suivants.

1. Difficulté d'accès à une eau propre
2. Difficulté d'accès aux soins de santé
3. Forte dégradation de l'environnement
4. Faible production agricole et de l'élevage
5. Accès limité à l'éducation
6. Insuffisance des ressources énergétiques
7. Faible intégration des femmes

Les personnes interviewées lors des enquêtes sur le terrain et les participants des RRA/PLA avaient également signalé ces problèmes. Ces faits indiquent que le plan stratégique de Kibungo peut refléter les besoins de la population au niveau local. Lors de la formulation du PDC, une analyse des besoins a été effectuée au niveau des cellules, puis les membres du CDC et les autres parties concernées au niveau des secteurs et des districts ont mené des discussions pour formuler les projets et établir les priorités sur la base des besoins de la population locale. Il est possible que la plupart des résidents de Kibungo n'aient pas connaissance des PDC qui sont rédigés en français ; mais chaque PDC et chaque plan stratégique de Kibungo dont le contenu a été établi sur la base de l'ensemble des PDC traduisent fidèlement les besoins de la population. C'est pourquoi il faudra respecter le contenu des PDC et le plan stratégique lors de l'élaboration du contenu détaillé du programme. Ce processus de formulation du programme est davantage dans la ligne du système du Gouvernement du Rwanda.

On remarque un certain progrès dans l'accès aux soins de santé suite à la création par le gouvernement du régime d'assurance maladie. L'accès à l'éducation s'améliore également peu à peu parce que les écoles primaires sont gratuites depuis 2003. En revanche, la situation des autres problèmes semble s'aggraver. Le problème le plus critique, et qui entrave le développement des résidents ruraux, est le problème de l'accès à une eau propre. Se procurer de l'eau est une lourde charge et ils vivent dans des conditions insalubres en raison de l'absence

d'eau propre et d'un niveau d'hygiène insuffisant. Les maladies courantes des résidents ruraux, comme la diarrhée et la malaria, résultent essentiellement d'un manque d'activités d'hygiène dans leur région.

La dégradation de l'environnement et l'insuffisance des ressources énergétiques, en particulier le manque de bois de chauffage, découlent de la même cause. La forte dégradation de l'environnement est essentiellement due à une destruction massive des forêts. Les résidents utilisent les arbres non seulement pour la construction des maisons mais également pour la cuisine et l'éclairage quotidiens. Ces ressources sont donc surexploitées. De plus, la faible production agricole entrave également le développement économique dans les régions rurales. Cette faible production agricole est également liée à d'autres problèmes comme la réduction du temps de travail du fait des corvées d'eau et de bois de chauffage, la dégradation de l'environnement et la mauvaise santé des exploitants agricoles. Ces problèmes sont tous interdépendants.

Le plan stratégique de la Province Kibungu porte sur trois domaines de développement, à savoir 1) le développement humain, 2) le développement économique, et 3) la bonne gestion des affaires publiques. Le domaine du développement humain accorde la priorité à l'eau et à l'assainissement, au SIDA et à la malaria, à l'éducation, à l'intégration des femmes et à la santé. Le domaine du développement économique porte l'attention sur l'environnement, l'agriculture et l'élevage, et l'énergie. Lors de la formulation du programme, il faudra considérer très attentivement ces programmes prioritaires afin de mieux les aligner sur les besoins et le système du Gouvernement du Rwanda.

## **5.2 Programme de développement rural de la Province Kibungu**

### **5.2.1 Nécessité d'un programme de développement rural et cadre de travail**

Comme il a été dit plus haut, le développement d'une eau sûre est la première priorité de Kibungu. Il est donc essentiel de prendre de toute urgence toutes les mesures nécessaires pour résoudre les problèmes de l'eau. En revanche, le Gouvernement japonais accorde une plus grande priorité au développement rural ainsi qu'au développement humain. Le problème de l'eau est la plus grosse entrave au développement rural de Kibungu ; il faut donc aborder les problèmes de l'eau également dans la ligne de la politique d'aide au Rwanda du Gouvernement japonais. Mais le fait de résoudre le problème de l'eau peut ne pas avoir un impact direct et conséquent sur la réduction de la pauvreté, qui est l'objectif final du PRSP. Pour améliorer le niveau de vie des habitants et réduire la pauvreté, il convient de redynamiser les activités

économiques. Une eau salubre est l'une des bases de la réussite des activités économiques. Ainsi, après avoir résolu les problèmes de l'eau, il faudra peut-être mettre en œuvre des activités visant au développement économique rural, comme le développement agricole et la création de petites entreprises, si l'on veut réduire la pauvreté à Kibungo.

Sur la base de l'enquête sur le terrain, l'équipe a pu déterminer que les problèmes étaient interconnectés. Cela veut dire qu'il faudra traiter ces problèmes de façon simultanée lors de la formulation du programme. Les projets individuels au sein du programme ne sont pas fragmentés, mais ils ont un déroulement clair en termes de durée et d'étapes afin de conférer une plus grande synergie aux projets dans leur ensemble. Ce déroulement du cadre de travail est également très utile lorsque la collaboration avec les autres acteurs du développement, comme les donateurs et les ONG, se concrétise pour obtenir une utilisation efficace de nos ressources limitées. Si le cadre de travail est clairement défini, les autres partenaires comprennent sans difficulté les domaines nécessitant une collaboration. Ce cadre de travail sert également à effectuer un contrôle efficace du programme.

Le programme de développement rural proposé doit comprendre des étapes pour pouvoir atteindre ses objectifs finaux, car les capacités des acteurs du développement, y compris les ressources du Gouvernement japonais, sont limitées. Pour avoir un meilleur impact, deux programmes sont proposés. Le premier vise l'amélioration de l'accès à l'eau et des conditions d'hygiène dans le but de satisfaire les besoins fondamentaux de la population et de réduire les facteurs négatifs du développement économique rural. Ce programme comprend deux phases : 1) Développement des compétences du personnel au niveau de l'administration centrale et locale dans l'optique du développement de l'alimentation en eau rurale, et 2) intervention directe dans les zones rurales en vue d'améliorer l'accès à l'eau et les conditions d'hygiène. Quand les facteurs négatifs auront été supprimés suite à la mise en œuvre du premier programme, le second programme abordera la question du développement économique rural afin de réduire la pauvreté.

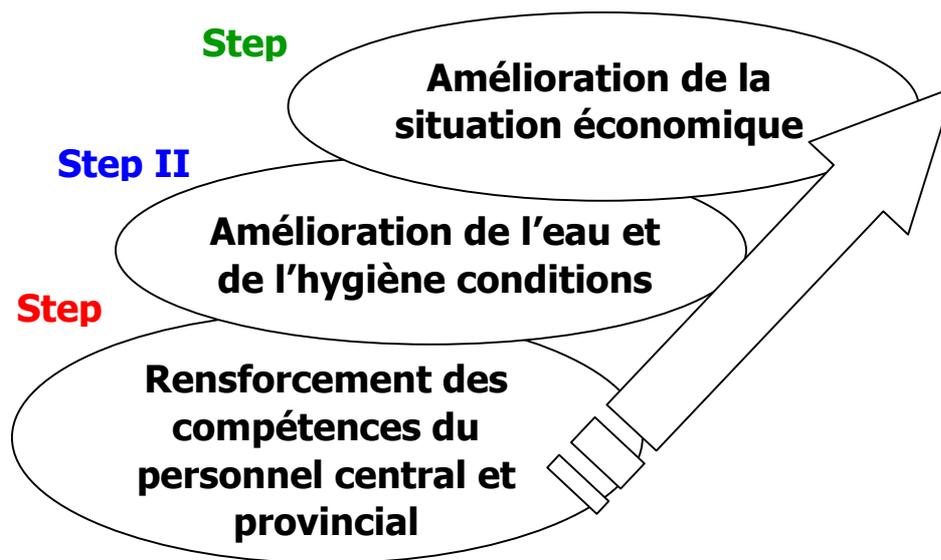


Figure 5-1: Les différentes étapes du programme de développement rural de la Province Kibungo

### 5.2.2 Objectifs et calendrier de mise en oeuvre de chaque programme et projet

Les objectifs et le calendrier de mise en oeuvre de chaque programme et projet sont donnés au Tableau 5-1.

#### (1) Programme I, Phase 1

Le but du Programme I, Phase 1 est de se concentrer sur l'édification des compétences de gestion des installations d'alimentation en eau au niveau de l'administration centrale et locale. Dans cette phase, on pourra préparer un projet de manuel sur le cycle de projet standardisé en tirant parti des aspects de la mise en oeuvre du projet d'aide sous forme de don, comme la conception de base, la conception détaillée, la construction et la supervision.

Tableau 5-1: Programme de développement rural de la Province Kibungo axe

Développement rural de la Province Kibungo

Programme I Objectif : Amélioration de l'accès à l'eau et des conditions d'hygiène de la province Kibungo  
 Indicateurs multiples (accès à l'eau, conditions d'hygiène, taux de maladies hydriques)

Phase	Projet	Concept	Plan prévu pour la JICA	Axe du projet	Objectifs	Résultats	Réalisation	Calendrier (Année fiscale japonaise d'avril à mars)					Remarques
								2005	2006	2007	2008	2009	
1		Renforcement des compétences de mise en œuvre des projets d'eau par l'administration centrale et provinciale	Envoi d'un expert à l'administration centrale	1. Renforcement des compétences de mise en œuvre des projets d'eau de l'administration centrale et provinciale 2. Préparation de la phase 2	Renforcer les compétences de l'administration centrale et provinciale pour réaliser les projets d'eau	1. Rédaction d'un manuel de mise en œuvre des projets d'alimentation en eau 2. Construction de petites installations pilotes pour confirmer un cycle de mise en place des projets d'alimentation en eau avec les fonds du CDF ou autres... 3. Inventaire	MINITERE						1. Le manuel établi en phase I servira en phase II et sera révisé à MINITERE. Le manuel modifié et finalisé sera utilisé sur d'autres régions du Rwanda. 2. Coopération avec les projets de la BAD dans le domaine de l'eau
2		Amélioration de l'accès à l'eau et des conditions d'hygiène, renforcement des compétences de l'administration locale	Coopération technique ou Etude de développement	1. Amélioration de l'accès à l'eau et des conditions d'hygiène en mettant l'accent sur les facteurs d'entrave au développement économique des zones rurales tels que l'eau, y compris la gestion des ressources, l'hygiène et les groupes vulnérables. 2. Construction d'installations d'alimentation en eau de petite taille	Améliorer les conditions de vie des villages indigènes	1. Amélioration de l'accès durable à l'eau potable (construction d'installations de petite taille pour les écoles et les centres de santé, renforcement de l'exploitation et de la maintenance, support des comités de l'eau, gestion des bassins hydrographiques)	MINITERE MINALOC						1. Nécessité de faire une étude sociale et de rassembler les données de base avant de commencer le projet 2. Il faut accélérer l'approche participative 3. Utilisation du manuel préparé en phase I et rétroaction sur MINITERE 4. Travailler conjointement avec les autres projets
	2	Construction, extension et réhabilitation des installations d'alimentation de taille moyenne	Aide sous forme de don	Amélioration de l'accès à l'eau avec la construction, l'extension et la réhabilitation des installations d'alimentation de taille moyenne difficilement réalisables par le CDF	Améliorer l'accès à l'eau potable des habitants de la province Kibungo	1. Construction de nouvelles installations d'alimentation existantes 2. Extension et réhabilitation de certaines installations 3. Exploitation et maintenance des installations construites, étendues et réhabilitées	MINITERE						Coopération technique pour l'exploitation et la maintenance par le biais de composantes programmables sous forme de don. De plus le projet 2 sera réalisé en coopération étroite avec la coopération technique du projet 1

Programme II Objectif : Développement des activités économiques du secteur rural  
 Indicateurs multiples (agriculture, productivité, revenus)

Projet concept	Plan prévu pour la JICA	Axe du projet	Objectifs	Résultats	Réalisation	Calendrier (Année fiscale japonaise d'avril à mars)					Remarques	
						2005	2006	2007	2008	2009		
Renforcement des compétences de mise en œuvre des projets de développement économique rural par l'administration	Coopération technique	1. Réduction de la pauvreté par le développement économique des zones rurales 2. Renforcement des compétences de l'administration locale pour la mise en œuvre des projets de développement économique rural à travers la	examen de la faisabilité du programme II de coopération technique et de ses composantes sur la base des résultats et des informations obtenues lors du programme I ainsi que dans les études de développement de la Province Kigali Ngali.		MINAGRI MINALOC							On pourrait considérer une collaboration avec le développement des infrastructures rurales.

Il faudra ensuite effectuer les essais de construction pour les installations d'alimentation en eau de petite envergure avec un financement du CDF ou d'autres sources de financement pour vérifier le contenu du manuel. Ce manuel sera utilisé dans la phase 2 de la mise en oeuvre et il pourra y avoir un retour d'informations avant la finalisation du manuel. De plus, il faudra effectuer un inventaire des points d'eau tant artificiels que naturels afin de disposer d'informations de base pour le développement de l'alimentation en eau. Enfin, il faudra renforcer la capacité de mise en oeuvre du projet sur l'alimentation en eau rurale au niveau du personnel de l'administration centrale et locale.

## (2) Programme I, Phase 2

Le Programme I, Phase 2 est centré sur l'amélioration de la qualité de l'eau et des conditions d'hygiène dans l'imidugudu de la Province Kibungo. Cette phase vise à réduire les facteurs humains qui entravent le développement économique dans les zones rurales.

### 1) Projet 1

Le Projet 1 est une composante de coopération technique visant à renforcer les activités d'amélioration de l'accès à l'eau et des conditions d'hygiène. Ce projet permettra d'obtenir quatre résultats majeurs. Le premier est l'amélioration de l'accès durable à une eau salubre. Au titre de ce premier résultat, les installations d'alimentation en eau de petite envergure non construites par un projet d'aide sous forme de don, comme les réservoirs d'eau des écoles et des centres de soins, seront construits avec un financement du CDF ou d'autres sources de financement. Au cours du processus de construction, pour améliorer ses compétences, le personnel local et les bénéficiaires seront recrutés pour toute la durée du cycle du projet, à savoir la conception, le devis, l'appel d'offres, la supervision de la construction, l'inspection, l'exploitation et l'entretien, les activités du comité de gestion de l'eau, la surveillance et l'évaluation, etc. De plus, pour que les sources d'eau soient durables, il faudra mener d'autres activités non seulement pour l'exploitation et l'entretien des installations, mais également pour la conservation des ressources en eau par le biais du reboisement et de la réduction de la consommation de bois de chauffage.

Le second vise le renforcement des activités d'hygiène de l'imidugudu. Les conditions d'hygiène de l'imidugudu se sont détériorées par rapport à la situation avant la création de l'imidugudu. Il faudra donc mener des activités d'éducation sanitaire et introduire les techniques appropriées pour la construction de toilettes.

Le troisième résultat est le renforcement des activités de soutien des personnes vulnérables dans l'imidugudu. Les personnes vulnérables, comme les veuves et les orphelins, sont confrontées à une extrême pauvreté. Certaines sont soutenues par des voisins par le biais du système de soutien traditionnel comme l'Umuganda et l'Umusanzu. Mais cela ne suffit pas à améliorer la vie des

personnes vulnérables. Les résidents craignent que l'instabilité et le danger latents dans l'imidugudu n'augmentent si les résidents laissent les personnes vulnérables comme elles sont. Ainsi, même si les résidents sont eux-mêmes très pauvres, ils accordent une très haute priorité aux activités de soutien aux personnes vulnérables dans leur communauté. Pour améliorer la situation des personnes vulnérables, il faudra renforcer les activités de soutien par le biais d'associations et du système de soutien traditionnel, améliorer leurs conditions d'hygiène et fournir un minimum de matériaux

Enfin, la mise en oeuvre de ces activités dans le cadre de ces trois résultats permettra d'arriver au quatrième résultat, qui est « l'amélioration des compétences du bureau des cellules, des secteurs, des districts/des villes et des provinces dans la mise en oeuvre des projets d'alimentation en eau et d'hygiène ».

## 2) Projet 2

Le Projet 2 concerne la construction, l'extension et la remise en état des installations d'alimentation en eau de moyenne envergure par le biais d'une aide sous forme de don. On estime qu'environ 240 000 personnes devraient en bénéficier. Les détails de ce projet sont donnés à la section 6.1.

## (3) Programme II

Le but du Programme II est de lancer le développement économique en satisfaisant les besoins fondamentaux des résidents. Ce Programme II est ensuite une étape du développement économique qui vise à réduire la pauvreté en redynamisant les activités économiques dans les zones rurales. Pour concrétiser le développement économique, on met en oeuvre une coopération technique portant sur l'amélioration de la production agricole et la création de petites entreprises. Il faudra formuler les composantes de cette étape en tenant compte des résultats et des informations du Programme I ainsi que de l'étude de développement sur le développement agricole de la Province de Kigali Ngali.

Cette investigation a permis de reconnaître que la construction de certaines infrastructures rurales, comme les installations de lutte contre l'érosion des sols, les installations de maîtrise des eaux pour la mise en valeur des terrains marécageux, les installations post-récolte et les chemins ruraux semble avoir un impact considérable sur le développement économique des zones rurales. Ainsi, pendant la mise en oeuvre du Programme II, on peut considérer que le développement des infrastructures se trouve en synergie avec un projet de coopération technique. La faisabilité du développement des infrastructures rurales doit donc être examinée en tenant compte des activités du projet de coopération technique en question.

Le détail des composantes du programme est donné à la page suivante.

### 5.2.3 Programme I: Amélioration de la situation de l'eau et de l'assainissement de l'imidugudu dans la Province Kibungo (2005~ 2009)

(1) Programme I (Phase 1: 2005~ 2006)

(Edification des compétences pour la mise en oeuvre du projet de l'eau au niveau des administrations centrale et locale)

1. Nom du projet: Projet de renforcement des compétences pour la mise en oeuvre du projet d'eau
2. But : Envoi d'expert
3. Ministère de tutelle: MINITERE
4. Site du projet: Administration centrale et Province Kibungo * L'expert qui sera envoyé au MINITERE travaillera à la fois au MINITERE et dans la Province Kibungo.
5. Durée de la coopération: 1 an
6. Situation et problèmes actuels: En raison de la décentralisation, les administrations locales ont été chargées de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien des installations d'alimentation en eau qui n'appartiennent pas à Electrogaz, en particulier au niveau des districts et des villes. Cependant, les systèmes de gestion varient d'un lieu à un autre et bon nombre d'installations d'alimentation en eau ne sont pas entretenues correctement. Pour parvenir à une exploitation et un entretien plus efficaces des installations, il est très important de renforcer simultanément un aspect technique, par exemple la réparation et l'entretien, et un aspect de gestion, par exemple la collecte des redevances de l'eau et le renforcement des fonctions d'organisation.  Toutefois, ni au niveau central ni au niveau local il n'existe de base données élémentaires ni de manuels sur l'exploitation des installations d'alimentation en eau. Il est donc extrêmement urgent et nécessaire de préparer des bases de données sur les installations d'alimentation en eau, comprenant des informations techniques et de gestion, et des manuels aidant à la mise en oeuvre du projet d'alimentation en eau dans les zones rurales par l'administration locale.
7. Résumé du projet 1) Objectif Renforcer les compétences de mise en oeuvre du projet de l'eau au niveau des administrations centrale et locale.  2) Sortie a. Préparation d'un projet de manuel pour la mise en oeuvre du projet d'alimentation en eau. b. Construction pilote d'installations d'alimentation en eau de petite envergure en vue de confirmer un cycle de mise en oeuvre du projet d'alimentation en eau à l'aide d'un financement CDF ou autre. c. Faire un inventaire des installations d'alimentation en eau.  3) Entrée Expert: Planification et mise en oeuvre de l'alimentation en eau
Remarques <ul style="list-style-type: none"> <li>L'expert travaillera en étroite collaboration avec une composante programmable du projet d'aide sous forme de don et une coopération technique ou une étude de développement dans la Phase 2. Le manuel préparé pendant la Phase 1 sera appliqué à la mise en oeuvre de la Phase 2 et les informations de retour seront envoyées au MINITERE. Le manuel modifié et finalisé sera utilisé dans les autres régions du Rwanda. Le contenu du manuel sera souple et laissera de la place pour incorporer l'opinion des membres de l'administration locale sur leur situation et pour respecter les modes de décentralisation suivant une approche descendante.</li> <li>Pour les techniciens de l'eau, il faudra tenir compte des activités de coopération avec le projet de la BAD.</li> </ul>

(2) Programme I (Phase 2: 2006~)

1) Projet 1

(Coopération technique pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau et d'hygiène dans les imidugudus)

1. Nom du projet: Projet d'amélioration des conditions d'accès à l'eau et d'hygiène
2. But: Coopération technique ou étude de développement
3. Ministères de tutelle: MINITERE et MINALOC
4. Site du projet: Province Kibungo
5. Durée de la coopération: Environ 4 ans
6. Situation et problèmes actuels:  (1) Accès difficile à une eau salubre  Le réseau canalisé d'alimentation en eau de la Province Kibungo couvre des zones très limitées. La plupart des résidents des zones rurales n'ont pas accès à une eau salubre, de sorte qu'ils sont contraints d'utiliser l'eau insalubre des marais et des mares. De ce fait, beaucoup de résidents souffrent fréquemment de diarrhée. De plus, il leur faut 1 à 5 heures pour aller chercher de l'eau dans le fond des vallées situées à plus de 100 m en contrebas de leur imidugudu. Ils dépensent donc beaucoup de temps et d'énergie. Il s'en suit qu'ils n'ont plus assez de temps pour les activités économiques comme l'agriculture et la petite entreprise, ce qui entrave le développement économique des zones rurales. Outre les situations individuelles, le manque d'eau des installations publiques comme les écoles et les centres de soins est très grave. Les enfants scolarisés doivent emporter de petits conteneurs avec de l'eau pour boire ou se laver les mains. Les membres des familles de malades apportent aussi volontairement de l'eau pour le centre de soins.  (2) Forte demande de bois de chauffage et dégradation des forêts  A l'heure actuelle, plus de 90% des résidents de la Province Kibungo vivent dans l'imidugudu. Pendant la création de l'imidugudu, beaucoup de résidents ont construit leur maison avec du bois ramassé dans les forêts autour de leur imidugudu. La demande de bois de chauffage est également très forte car plus de 90% de la population de la Province Kibungo est tributaire de cette source d'énergie pour la cuisine. Pour ces deux raisons, le déboisement est rapide. Pour arrêter le déboisement, une politique récente du gouvernement interdit aux résidents de couper des arbres, ni même des branches, sur les terres appartenant à l'Etat. Même dans les forêts privées, les résidents ne peuvent abattre des arbres sans la permission de l'administration locale. Néanmoins, les résidents qui n'ont pas accès au bois de chauffage sur leur terre ramassent du bois illégalement dans les forêts du gouvernement.  La dégradation des forêts semble avoir un grave impact négatif sur les sources d'eau de Kibungo parce que, à la longue, le déboisement va probablement réduire la capacité de rétention d'eau du sol. Le déboisement va également poser un grave problème en termes de manque de ressources énergétiques pour la cuisine quotidienne.  (3) Médiocrité de l'hygiène dans l'imidugudu  Comme bon nombre de résidents utilisent l'eau stagnante insalubre des mares et des marécages sans la traiter au préalable, ils souffrent fréquemment de diarrhée. De plus, la plupart des toilettes construites par les résidents ne respectent pas les normes d'hygiène et sont situées près des zones d'habitation. Les mouches volent en toute liberté des toilettes aux habitations, et elles contaminent la nourriture cuite et servie dans les foyers. La fréquence des diarrhées résulte peut-être non seulement de l'utilisation d'une eau insalubre, mais également d'une mauvaise gestion des toilettes. Beaucoup de résidents redoutent l'apparition d'une épidémie, de choléra par exemple.

#### (4) Les personnes vulnérables de l'imidugudu

Les personnes vulnérables, comme les veuves et les orphelins, sont confrontées à une extrême pauvreté ; mais il leur est très difficile d'améliorer leur situation par leurs propres efforts. Les résidents de l'imidugudu aident ces personnes vulnérables par le biais du système de soutien traditionnel comme l'Umuganda, mais cela ne suffit pas à améliorer suffisamment la vie des personnes vulnérables. Les résidents craignent que l'instabilité et le danger latents dans l'imidugudu n'augmentent si les résidents laissent les personnes vulnérables comme elles sont. C'est pourquoi les résidents pensent qu'il faudrait accorder un plus grand soutien aux personnes vulnérables.

Par exemple, pour améliorer les conditions d'hygiène de l'imidugudu par le biais de la construction de toilettes satisfaisantes, tous les résidents de l'imidugudu doivent agir ensemble et en même temps parce qu'ils vivent ensemble dans une zone restreinte où les mouches se déplacent librement. Mais pour des raisons de contrainte financière, les personnes vulnérables de l'imidugudu ne sont pas capables de mener ces quelques activités sans un soutien de l'extérieur.

#### 7. Résumé du projet

##### 1) Objectifs

Améliorer les conditions d'eau et d'hygiène dans les zones cibles de l'imidugudu.

##### 2) Sortie

###### a. Amélioration de l'accès durable à une eau salubre.

(Construction d'installations d'alimentation en eau de petite envergure pour les écoles et les centres de soins, renforcement des activités d'exploitation et d'entretien, soutien des comités de gestion de l'eau, gestion des bassins hydrographiques par le biais de la lutte contre l'érosion des sols et du reboisement.)

###### b. Renforcement de la mise en oeuvre des activités d'hygiène dans l'imidugudu.

(Éducation sanitaire, techniques de construction de toilettes adéquates)

###### c. Renforcement du soutien aux personnes vulnérables en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

(Activités de soutien par le biais des associations, renforcement des activités de soutien traditionnelles, amélioration de leurs conditions d'hygiène, fourniture d'un minimum de matériel.)

###### d. Amélioration des compétences du bureau des cellules, secteurs, districts/villes et des provinces pour la mise en oeuvre des projets d'alimentation en eau et d'hygiène.

##### 4) Entrée

###### a. Envoi d'experts:

Chef conseiller/édification des compétences, coordinateur/surveillance et évaluation, développement participatif, gestion de l'alimentation en eau, techniques d'alimentation en eau, éducation sanitaire, IEC, forêt sociale, etc.

###### b. Fourniture de matériel et d'équipements

###### c. Formation des homologues au Japon

###### d. Envoi d'une équipe d'étude si nécessaire

#### Remarques

- Avant le lancement ou au début du projet, il est nécessaire d'effectuer une enquête sociale pour recueillir les données de base et bien comprendre les conditions locales.
- Au début du projet, il faudra prévoir assez de temps pour accélérer la participation des personnes concernées et des bénéficiaires et la compréhension du projet. Beaucoup d'efforts devront être consacrés à accroître le sentiment d'appartenance au projet.
- La gestion du bassin hydrographique vise des avantages à long terme, mais les bénéficiaires espèrent toujours des avantages à court terme. Il faudra donc incorporer les activités de ces deux types d'avantages dans le projet. Par exemple, le reboisement concerne non seulement la gestion du bassin hydrographique, mais également la production de bois de chauffage et de fruits dans l'optique d'avantages rapides.
- Il faudra utiliser le manuel préparé pendant la Phase 1 et assurer un retour au MINITERE. Le manuel modifié et finalisé sera ensuite utilisé dans les autres régions du Rwanda.
- Il faudra envisager des activités conjointes avec le GTZ en termes de développement des compétences du personnel des administrations centrale et locale.
- Les projets indiqués dans le PDC ont une plus grande priorité pendant la construction d'installations d'alimentation en eau de petite envergure. Mais il faudra examiner attentivement la faisabilité des projets du PDC.

1) Projet 2 (2007~2008)

(Aide sous forme de don pour la construction, l'extension et la remise en état des installations d'alimentation en eau)

1. Nom du Projet: Projet de développement des installations d'alimentation en eau
2. But : Aide sous forme de don
3. Ministère de tutelle: MINITERE
4. Site du projet: Province Kibungo
5. Durée de la coopération: 2 ans
6. Situation et problèmes actuels: Très peu de gens ont accès à une quantité d'eau salubre suffisante (20 l/jour/personne) à des points d'eau suffisamment proches (250 m de leur résidence). Les résidents perdent généralement 1 à 5 heures pour aller chercher de l'eau dans le fond de vallées situées à plus de 100 m en contrebas de leur imidugudu. Ils dépensent donc beaucoup de temps et d'énergie, de sorte qu'ils n'ont plus assez de temps pour les activités économiques comme l'agriculture et la petite entreprise, ce qui entrave le développement économique des zones rurales. De plus, beaucoup de résidents des zones rurales n'ont pas accès à une quantité suffisante d'eau salubre, et ils sont contraints d'utiliser l'eau insalubre des marais des mares. De ce fait, beaucoup de résidents souffrent de diarrhées fréquentes et les conditions insalubres des exploitants agricoles entravent également le développement économique.
7. Résumé du projet 1) Objectif Les résidents de la Province Kibungo améliorent leur accès à une eau salubre.  2) Sortie a. Construction de nouvelles installations d'alimentation en eau (Réseau canalisé avec pompage électrique et moteur diesel, pompe manuelle)  b. Extension ou remise en état de certaines installations d'alimentation en eau (Réseau canalisé avec écoulement naturel, réseau canalisé avec pompage électrique et moteur diesel, pompe manuelle)  c. Exploitation et entretien corrects des installations nouvellement construites, élargies ou remises en état
Remarques <ul style="list-style-type: none"> <li>La coopération technique pour l'exploitation et l'entretien est assurée par le biais de composantes programmables de ce projet d'aide sous forme de don. De plus, pour que le Projet 1 ait un impact plus efficace en termes d'exploitation et d'entretien des installations d'alimentation en eau, le Projet 2 devra être mené en étroite collaboration avec la coopération technique.</li> </ul>

(2) Programme II (2008 ~)

Programme de développement rural pour le développement économique

1. Nom du projet: Projet de développement économique rural
2. But: Coopération technique
3. Ministère de tutelle: MINAGRI et MINALOC
4. Site du projet : Province Kibungo
5. Activités escomptées <ul style="list-style-type: none"><li>• Agriculture intensive intégrée conjuguée à la culture et à l'élevage</li><li>• Introduction de variétés nouvelles et améliorées de plantes cultivées</li><li>• Culture dans les terrains marécageux de plantes à fort rapport économique</li><li>• Agrosylviculture</li><li>• Pisciculture</li><li>• Apiculture</li><li>• Renforcement de la vente en association et groupée</li><li>• Construction de petites infrastructures comme des installations de remisage, systèmes d'irrigation, ponts et chemins de ferme</li><li>• Création de petites entreprises, par exemple de mouture et de transformation</li></ul>
Remarques <ul style="list-style-type: none"><li>• La faisabilité des composantes de projet de coopération technique du Programme II sera examinée sur la base des résultats et des informations qui seront obtenus par les activités du Programme I ainsi que par l'étude de développement dans la Province de Kigali Ngali.</li><li>• Envisager l'édification des compétences du bureau des cellules, des secteurs, des districts/villes et des provinces par le biais d'une formation sur le terrain pendant la mise en oeuvre des activités du projet.</li><li>• La construction de certaines infrastructures rurales, comme les installations de lutte contre l'érosion des sols, les installations de maîtrise des eaux pour la mise en valeur des terrains marécageux, les installations post-récolte et les chemins ruraux, semble avoir un impact considérable sur le développement économique des zones rurales de la Province Kibungo. Ce projet de coopération technique peut se trouver en synergie avec le développement des infrastructures rurales ; c'est pourquoi il faudra examiner la faisabilité du développement des infrastructures rurales en tenant compte des activités du projet.</li></ul>

Les détails de certains développements d'infrastructure qui peuvent avoir un potentiel supérieur sont donnés à la section 6-3.

### **5.3 Points importants de la mise en oeuvre du programme de développement rural**

Au moment de la mise en oeuvre du programme de développement rural dans la Province Kibungo, il faudra prêter une plus grande attention aux points suivants.

- Le PDC établi de façon participative au niveau local constitue une base du développement, de sorte que son contenu devra être respecté.
- Au début de chaque projet, il faudra prévoir suffisamment de temps pour accélérer la participation des personnes concernées et des bénéficiaires aux activités du projet. Beaucoup d'efforts devront être consacrés pour parvenir à une compréhension et un consensus communs sur les activités du projet conçues pour renforcer le sentiment d'appartenance au projet.
- Bien que la période de reconstruction après la guerre soit terminée, il reste encore beaucoup de personnes vulnérables dans les zones rurales. Les projets doivent donc accorder plus d'attention aux questions sociales et de genre, en particulier pour les personnes vulnérables des zones rurales.
- Pour s'aligner sur le système du gouvernement du Rwanda, il faudra effectuer certains essais. On essaiera par exemple de développer des infrastructures sur une petite échelle dans les programmes, en utilisant le CDF réservé du gouvernement japonais.
- L'édification des compétences du bureau des cellules, des secteurs, des districts/villes et des provinces sera menée via une formation sur le terrain très concrète pendant la mise en oeuvre des activités du projet.